



Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 67 Vol. 1

"Réfléchir à changer"

Janvier – Mars 2019

Mali



Emploi informel et genre

BP. E1255 Bamako (Mali) Tel/fax. (223) 20 28 76 95 Email. great@greatmali.net

Tables des matières

Sigles et abréviations.....	1
Résumé	2
Introduction.....	4
1. Cadre d'analyse.....	6
1.1. Concept d'emploi informel	6
1.2. Emploi informel versus emploi formel.....	11
1.3. Types et catégories d'emploi informel.....	14
1.3.1. Types d'emploi informel.....	14
1.3.2. Catégorie socioprofessionnelle	22
1.4. Secteur informel versus emploi informel	26
2. Cadre institutionnel de l'emploi informel	30
2.1. Secteur institutionnel	31
2.2. Secteur d'activités	37
2.3. Taille de l'entreprise	42
3. Conditions de travail.....	48
3.1. Local activité	48
3.2. Contrat de travail	54
3.3. Durée hebdomadaire de travail.....	58
3.4. Travail temporaire	62
4. Risques au travail	70
4.1. Pénibilité.....	70
4.2. Risque professionnel	75
4.3. Harcèlement.....	79
4.4. Discrimination	83
5. Rémunération du travail.....	90
5.1. Emploi informel par type de rémunération.....	90
5.2. Rémunération mensuelle de l'emploi informel	99
Conclusions.....	102
Références bibliographiques.....	104

Sigles et abréviations

ACS	Analyse comparative entre les sexes
CDD	Contrat à durée déterminée
CDI	Contrat à durée indéterminée
CIST	Conférence internationale des statisticiens du travail
CNDIFE	Centre national de documentation et d'information sur la femme et l'enfant
CPS	Cellule de planification et de statistique
CSI	Confédération syndicale internationale
DNA	Direction nationale de l'agriculture
DNB	Direction nationale du budget
DNI	Direction nationale de l'industrie
DNP	Direction nationale de la population
GDCM	Grand distributeur céréalier du Mali
INSTAT	Institut national de la statistique
OCDE	Organisation de coopération et de développement économique
OIT	Organisation internationale du travail
OMC	Organisation mondiale du commerce
PME	Petite et moyenne entreprise
PMI	Petite et moyenne industrie
PNG	Politique nationale genre
ODHD-LCP	Observatoire du développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté
OMA	Observatoire national du marché agricole
ONEF	Observatoire national de l'emploi et de la formation

Résumé

Au Mali, l'emploi informel existe dans tous les secteurs institutionnels et dans toutes les régions. Mais on constate un faible taux au niveau de l'organisme international. Comparativement à l'Afrique subsaharienne (72%) ou à l'Afrique du Nord (48%), la quasi-totalité des emplois sont informels au Mali (94% dont 95% pour les femmes et 93% pour les hommes). Des disparités régionales apparaissent quant au taux d'emploi informel. En effet, ce taux est plus élevé dans les régions de Mopti (99%) et de Kayes (99%). Par contre, il est plus faible dans la région de Tombouctou avec 58% dont 53% pour les femmes. Exception faite des régions de Koulikoro, Tombouctou et Gao, quelle que soit la région et la zone de résidence, le taux d'emploi informel est plus élevé chez les femmes que chez les hommes. En milieu rural, il est de 96% et dépasse la moyenne d'ensemble et quel que soit le sexe. Aussi, la population employée informelle est-elle plus importante dans ce milieu. Ainsi, sur les 5.7 millions d'emplois informels, 79% sont en milieu rural et 57% sont des hommes contre 43% de femmes. On constate également une disparité régionale. En effet, les régions de Sikasso (23%), Ségou (21%) et Mopti (16%) abritent plus de la moitié des emplois informels. Dans les régions de Koulikoro et de Gao, environ trois quarts des employés informels sont des hommes. Par ailleurs dans la région de Sikasso, plus de la moitié (52%) des emplois informels sont détenus par des femmes.

Sur l'ensemble des emplois informels par type d'emploi et par ordre de grandeur, 59% sont des indépendants, 34% d'aide familial et 7% des salariés. Dans le district de Bamako (25%) et dans les régions de Gao (30%), Tombouctou (17%) et Koulikoro (15%), la part de l'emploi salarié informel est supérieure à la moyenne nationale. La proportion d'emploi indépendant informel est moins importante dans les régions de Ségou (45%), Koulikoro (54%) et Sikasso (58%). Quant à l'aide familial informel, le poids des femmes est plus répandu dans les régions de Ségou (54%), Sikasso (40%) et Kayes (36%) que celui des hommes. A Sikasso (56%) et Bamako (50%), on constate qu'il y a plus de femmes indépendantes informelles que d'hommes. De même, à Bamako (92%), Mopti (61%) et Ségou (55%), les femmes dominent dans les activités informelles d'aide familial. Au plan national, quelle que soit la région, excepté celle de Sikasso (dont 52% des emplois informels sont des femmes), et la zone de résidence, la proportion des femmes indépendantes informelles est inférieure à celle des hommes.

Le salariat est très peu développé en milieu rural. Ainsi, en zone rurale, 3.5% des emplois informels sont salariés, environ, la moitié du niveau national.

Au niveau de la catégorie socioprofessionnelle, l'informalité de l'emploi concerne particulièrement les employeurs et les aides familiaux pour lesquels la quasi-totalité des emplois sont informels, quel que soit le sexe. Sur l'ensemble des emplois informels, 57% sont des employeurs et 35% les aides familiaux. Les résultats du tableau de répartition de l'emploi informel par secteur formel ou informel nous montrent que parmi la population en emploi informel, 99% exercent leur activité dans le secteur informel et 1% dans le secteur formel. L'informalité de l'emploi par contrat de travail concerne particulièrement les employeurs en contrat verbal avec 49% et ceux qui n'ont aucun contrat avec 34% pour lesquels la quasi-totalité des emplois sont informels, quel que soit le sexe.

Près du tiers des employés informels considèrent être exposés au risque de subir des secousses ou vibrations sur le lieu de travail, 27% de porter ou déplacer des charges lourdes et 16% pensent qu'ils peuvent rester dans d'autres postures pénibles et 7% longtemps debout. Dans l'ensemble, 15% ne subiraient aucune pénibilité. La plupart (65%) des employés informels sont exposés au risque de blessure ou d'accident de travail sur leur lieu d'exercice de l'activité. La quasi-totalité (99%) des employés informels n'ont été victimes d'aucun harcèlement. A Bamako, la discrimination au travail selon le sexe touche les femmes avec un taux de 100% et les hommes au niveau de la région sont victimes avec une proportion de 100% également. Lorsqu'il est rémunéré, l'emploi informel connaît 4 formes de rémunération dont la forme la plus répandue reste le salaire proportionnel, pour près de 47%. Ce type de rémunération est suivi du paiement en nature, pour 24%, les deux formes cumulant 71% de toutes les formes de rémunération. Il faut noter que la rémunération moyenne de l'emploi informel est en deçà du SMIG (qui est de 35'000 fcfa), à cause du milieu rural sinon elle est bien supérieure en milieu urbain particulièrement à Bamako.

Introduction

Le Mali s'est doté d'outils devant lui permettre de faire un suivi continu de la situation ainsi que des changements opérés sur les statuts et sur les rôles sociaux des hommes et des femmes. C'est pourquoi le 24 novembre 2010, le Gouvernement du Mali a adopté la politique nationale genre (PNG), assortie d'un plan d'action triennal. Le 13 novembre 2015, l'Assemblée nationale a voté la loi sur la promotion du genre dans les fonctions nominatives et électives. L'adoption du projet de décret d'application de ladite loi est en cours. De même, le suivi des indicateurs de la PNG est assuré par le Centre national de documentation et d'information sur la femme et l'enfant (CNDIFE) en collaboration avec d'autres acteurs intervenant dans la production statistique que sont l'INSTAT, les Cellules de planification et de statistique, un certain nombre de Directions nationales dont celle de la population (DNP), du budget (DNB), de l'agriculture (DNA), de l'industrie (DNI), etc., les Observatoires nationaux dont celui de l'emploi et de la formation (ONEF), celui du marché agricole (OMA), celui du développement humain durable et de la lutte contre la pauvreté (ODHD-LCP), l'Observatoire du suivi des conditions de la femme et l'Observatoire du suivi des conditions de l'enfant, tous deux rattachés au CNDIFE.

L'INSTAT fournit des macro-données (à travers les comptes nationaux) et des microdonnées à travers des enquêtes telles que celles auprès des ménages et des exploitations agricoles. Les CPS assurent la disponibilité des statistiques dans leurs secteurs respectifs. Les directions nationales collectent des données sur les indicateurs de suivi-évaluation de leurs services respectifs, en termes de niveaux, de structure et de dynamique. Les observatoires assurent quant à eux la collecte, le traitement, l'analyse et la diffusion des données et résultats d'analyse. Le CNDIFE peut tirer avantage des productions de données de toutes ces structures pour sa propre production d'indicateurs genre, soit en demandant à ces structures d'intégrer en amont du traitement des données le genre soit en retravaillant lui-même ces données pour des indicateurs genre propres à lui. Pour produire des données genre et même amener d'autres producteurs de statistiques à intégrer le genre dans leurs tableaux de résultats, le CNDIFE doit accroître sa propre

capacité de maîtrise des outils statistiques de plus en plus informatisés afin de produire aisément des indicateurs genre. En d'autres termes, le CNDIFE se doit de mettre en place et/ou de renforcer le dispositif de gestion et de diffusion des données sur le genre pour orienter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques et programmes et permettre de mesurer leurs impacts. C'est pourquoi, il a organisé dans un premier temps des sessions de formation de ses agents en traitement et analyse de données EMOP ainsi qu'il a élaboré un outil spécifique de collecte de microdonnées sur les violences faites aux femmes pour lequel il a fait une enquête pilote afin de perfectionner l'outil. A présent, il reste à renforcer ces capacités existantes en son sein à travers des ateliers de rédaction de rapports thématiques genre en y associant des sessions de programmation avancée en SPSS.

L'objectif général de cette étude de produire le rapport de l'emploi informel dans toutes ses dimensions, réalisé à partir de la base de données du troisième passage de l'EMOP 2016. Les données analysées dans ce rapport ont été collectées par l'INSTAT sur toute l'étendue du territoire, excepté la région de Kidal¹. Après l'opération d'apurement effectuée par l'INSTAT, le CNDIFE a reçu la base de données afin de la traiter et produire le rapport d'analyse plus détaillé avec l'appui technique du Groupe de recherche en économie appliquée et théorique (GREAT). Pour mener à bien cette activité, la Direction du CNDIFE a bénéficié de l'appui financier de la BAD qui a permis de recruter GREAT. Ce dernier a formé les agents du CNDIFE à la compréhension des indicateurs et aux techniques de traitement des données et de production de rapport. Des ateliers de formation et de rédaction des rapports ont été organisés, consistant, entre autres, en l'organisation de la base de données, l'identification des déterminants clés d'une analyse de données et la production d'un plan de rédaction, des tableaux et graphiques de résultats et enfin en rédaction proprement dite de Rapports thématiques dont celui sur l'emploi informel.

¹ C'est en raison de la situation d'insécurité et d'occupation n'autorisant ni l'administration publique ni les forces armées nationales dans cette région du pays que la région de Kidal a été exclue de l'enquête.

Le rapport a été rédigé par une équipe composée des agents du CNDIFE constitués et formés par conséquent et des chercheurs de GREAT. Il se décompose en 5 sections. La première décrit les concepts d'emploi informel conformément à la 17^{ème} CIST et selon ses caractéristiques. Le cadre institutionnel de l'emploi est traité en section 2. La troisième section décrit les conditions de travail à travers le type de local, le contrat du travail, la durée moyenne du temps de travail de l'emploi informel et la temporalité dans l'emploi. Les risques subis dans l'exercice du travail sont analysés dans la quatrième section. La dernière section traite de la rémunération du travail.

1. Cadre d'analyse

L'emploi dans le secteur informel et l'emploi informel sont deux concepts qui renvoient à deux réalités différentes du caractère informel de l'emploi et à deux orientations différentes de politiques sociales. Aucun des concepts ne remplace l'autre, bien au contraire ces concepts se complètent. Cependant, les deux concepts doivent être définis et mesurés de façon cohérente et rigoureuse.

1.1. Concept d'emploi informel

Le concept de l'emploi informel est adopté par la 17^{ème} CIST de 2003. Selon les directives approuvées par cette conférence, on considère comme ayant des emplois informels, les personnes dont l'emploi est, en pratique, non soumis à la législation nationale du travail, à la taxation de revenu, à la protection sociale ou au droit à certains avantages (le préavis de renvoi, l'indemnité de licenciement, les congés payés ou les congés de maladies, etc.). Ainsi, l'emploi informel se définit surtout par rapport aux conditions d'exercice des employés aussi bien dans leur emploi principal que secondaire. De façon opérationnelle, dans les unités de production (formelle, informelle) et dans les ménages, les employés sont considérés être pourvus d'un emploi informel si au moins l'une des conditions suivantes n'est pas remplie :

- paiement par l'employeur d'indemnité de protection de sécurité sociale
- congés de maladie rémunérés

- congés annuels rémunérés ou compensation éventuelle.

Sont classées comme personnes exerçant des emplois informels :

- les employés familiaux dans des entreprises formelles
- les employés informels dans des entreprises formelles
- les travailleurs pour compte propre du secteur informel
- les employeurs des entreprises informelles
- les employés familiaux dans des entreprises informelles, les membres des coopératives de production informelles
- les travailleurs pour compte propre dans les ménages
- les employés domestiques.

Les entreprises d'employeurs informels peuvent être définies, compte tenu des circonstances nationales, selon l'un ou plusieurs des critères suivants (Groupe de Delhi) :

- (i). taille des unités inférieure à un niveau déterminé d'emploi
- (ii). non-enregistrement de l'entreprise ou de ses salariés.

L'informel est un baromètre du chômage et du sous-emploi, ainsi que de la pauvreté et des inégalités. "La plupart des gens qui entrent dans le système d'économie informelle ne le font pas par choix mais par nécessité, ils ont besoin de survivre et d'avoir accès à des activités qui leur permettent d'obtenir un revenu de base" (Damasio).

Le taux d'emploi informel est défini comme le pourcentage des emplois informels par rapport à la population totale occupée. Comparativement à l'Afrique subsaharienne (72%) et à l'Afrique du Nord (48%), la quasi-totalité des emplois sont informels au Mali (94%) avec une moyenne de 95% pour les femmes et 93% pour les hommes. Cette moyenne nationale cache des disparités régionales. En effet, le taux d'emploi informel est plus élevé dans les régions de Mopti (99%), Kayes (99%), Ségou (98%), Sikasso (98%) et Koulikoro (95), régions dans lesquelles il dépasse la moyenne nationale. Au contraire, le taux d'emploi informel est relativement

moins élevé dans le district de Bamako (86%) et dans les régions de Gao (88%) et de Tombouctou (58%) où son niveau se situe au-dessous de la moyenne nationale. Exception faite des régions de Koulikoro, Tombouctou et Gao, quelles que soit la région et la zone de résidence, le taux d'emploi informel est plus élevé chez les femmes (95%) que chez les hommes (93%). Le taux d'emploi informel en milieu rural (96%) dépasse celui du milieu urbain (88%) ainsi que la moyenne d'ensemble, tous sexes et toutes régions confondues.

Tableau 1.1. Structure de l'emploi des 6 ans et plus par région et milieu de résidence (en %)

	Taux d'emploi informel		
	Homme	Femme	Total
Région			
Kayes	98.0	99.9	98.9
Koulikoro	95.6	94.0	95.2
Sikasso	96.9	99.4	98.2
Ségou	98.0	99.1	98.5
Mopti	99.3	99.5	99.4
Tombouctou	62.2	52.6	58.1
Gao	89.6	82.2	87.8
Bamako	82.0	91.7	86.1
Milieu			
Urbain dont	85.3	91.5	87.9
Bamako	82.0	91.7	86.1
Autre urbain	88.7	91.2	89.7
Rural	95.9	96.3	96.1
Total	93.4	95.3	94.2

Globalement, le taux d'emploi informel diminue avec le niveau de vie, passant de 99% du décile le plus pauvre à 80% au décile le plus riche, soit 19 points de pourcentage d'écart. Entre ces 2 déciles extrêmes, la diminution progressive est interrompue par une augmentation entre les déciles 1 et 2 et entre les déciles 4 et 5 puis par une constance entre les déciles 8 et 9. La même tendance se maintient à peu près aussi bien pour les hommes que pour les femmes.

Tableau 1.2. Structure de l'emploi des 6 ans et plus par décile de revenu (en %)

	Taux d'emploi informel		Total
	Homme	Femme	
Décile 1	99.3	99.4	99.3
Décile 2	99.5	99.3	99.4
Décile 3	99.1	98.0	98.6
Décile 4	96.7	94.6	95.8
Décile 5	98.4	98.5	98.5
Décile 6	94.5	96.6	95.5
Décile 7	94.1	97.1	95.4
Décile 8	93.0	94.5	93.7
Décile 9	91.2	97.3	93.7
Décile 10	79.3	81.9	80.3
Total	93.4	95.3	94.2

Les parents des chefs de ménages et les non parents occupent pleinement un emploi informel (100%) contrairement aux enfants et aux chefs de familles à respectivement 95% et 92%. Il est aussi loisible de constater que l'emploi informel a un visage féminin avec un score moyen de 96%, presque le double des hommes, en tout cas pour les conjoints. La population âgée de 15 à 40 ans étant plus active sur le marché du travail, on constate que le taux d'emploi informel est plus élevé pour cette tranche d'âge. Paradoxalement, le taux d'emploi informel de la tranche d'âge 6-14 ans (88%) est inférieur à celui des tranches d'âge supérieures. Excepté les enfants de moins de 15 ans, quelle que soit la tranche d'âge, le taux d'emploi informel des femmes est supérieur à celui des hommes.

La proportion d'emploi informel est beaucoup élevée parmi les pluriactifs. En effet, plus de 98% des pluriactifs ont un emploi informel contre 93% pour les employés d'activité principale. Le taux d'emploi informel des femmes pluriactives est de 99.5%, légèrement supérieur à celui des hommes (98%).

Tableau 1.3. Structure de l'emploi des 6 ans et plus par lien de parenté, âge et pluriactivité (en %)

	Taux d'emploi informel		
	Homme	Femme	Total
Lien de parenté avec le chef de ménage			
Chef de ménage	92.1	85.1	91.7
Conjoint(e)	49.4	96.2	96.1
Enfant	94.3	85.6	92.5
Père ou mère	100.0	99.5	99.5
Autre parent	97.3	98.4	97.9
Non parent	100.0	100.0	100.0
Domestique	96.6	99.7	99.2
Groupe d'âge			
6 - 14 ans	89.5	85.9	88.0
15 - 40 ans	93.8	96.2	95.0
Plus de 40 ans	94.1	96.3	94.9
Pluriactivité			
Non	92.5	94.5	93.4
Oui	98.0	99.5	98.6
Total	93.4	95.3	94.2

Les moins de 12 ans, les monogames et les veufs (ves) ont un taux d'emploi informel moins élevé avec respectivement 83.5%, 93.4% et 94%. Les taux d'emploi informel des hommes célibataires, divorcés/séparés sont supérieurs à ceux des femmes des mêmes statuts matrimoniaux. Tous les hommes divorcés exercent un emploi informel contre 93% pour les femmes divorcées.

Le faible niveau d'éducation de la population perpétuerait l'emploi informel, d'où le besoin d'une politique d'éducation de masse pour sortir les emplois de l'informalité. Le taux d'emploi informel diminue au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente. Il passe de presque 97% pour les sans niveau d'instruction à 61% au secondaire général, 43% au secondaire professionnel et 36% au supérieur. Moins de la moitié des employés de niveau secondaire professionnel et supérieur exerce un emploi informel. Exception faite du niveau fondamental, le taux d'emploi informel des hommes est plus élevé que celui des femmes. Le taux d'emploi informel des femmes baisse plus vite avec l'instruction que ne le fait celui des hommes. Il faut cependant relever que le taux d'emploi informel atteint son plus bas niveau au secondaire professionnel pour les femmes et au supérieur pour les hommes.

Tableau 1.4. Structure de l'emploi des 6 ans et plus par statut matrimonial et niveau d'éducation (en %)

	Taux d'emploi informel		
	Homme	Femme	Total
Statut matrimonial			
Monogame	92.9	95.3	93.8
Polygame	94.3	98.5	96.8
Union libre	100.0	100.0	100.0
Célibataire	95.5	93.0	94.8
Divorcé(e)/séparé(e)	97.6	96.3	96.8
Veuf(veuve)	100.0	93.0	94.0
Moins de 12 ans	86.3	79.3	83.5
Niveau d'éducation			
Aucun	97.2	97.1	97.2
Primaire	93.4	95.0	93.9
Secondaire général	68.6	39.0	61.4
Secondaire professionnel	48.0	31.4	43.2
Supérieur	36.7	34.5	36.3
Total	93.4	95.3	94.2

1.2. Emploi informel versus emploi formel

De façon générale, près de 80% des 5.7 millions de travailleurs informels vivent en milieu rural contre 21% en milieu urbain (soit 11% à Bamako et 10% dans autre urbain). Les travailleurs informels sont majoritairement des hommes à près de 57% (soit plus exactement 56,8%) contre 43% de femmes. On constate également une disparité régionale. En effet, les régions de Sikasso (23%), Ségou (21%) et Mopti (16%) abritent plus de la moitié des emplois informels. Dans les régions de Koulikoro et de Gao, environ trois quarts des employés informels reviennent aux hommes. Par ailleurs dans la région de Sikasso, plus de la moitié (52%) des emplois informels sont occupés par des femmes. Excepté Sikasso, quelle que soit la région et la zone de résidence, le poids des hommes dans l'emploi informel reste supérieur à celui des femmes.

Tableau 2.1. Répartition de l'emploi informel des 6 ans et plus par région et milieu (en %)

	Homme	Femme	Total
Région			
Kayes	52.6	47.4	14.0
Koulikoro	75.0	25.0	10.4
Sikasso	48.0	52.0	23.1
Ségou	56.8	43.2	20.9
Mopti	59.8	40.2	15.8
Tombouctou	61.8	38.2	3.7
Gao	77.3	22.7	1.5
Bamako	54.6	45.4	10.7
Milieu			
Urbain	57.4	42.6	21.0
Bamako	54.6	45.4	10.7
Autre urbain	60.2	39.8	10.4
Rural	56.7	43.3	79.0
Total	56.8	43.2	5 732 356

La part d'emploi informel des déciles de revenu augmente avec le niveau de vie jusqu'au décile 8, soit les déciles des pauvres et la couche inférieure et supérieure de la classe moyenne, d'où elle commence à baisser jusqu'au dernier décile 10. Les déciles 1 à 3 ont chacun moins de 10% d'emploi informel, les déciles 4 à 10 ont plus de 10% d'emploi informel chacun. Pour le décile 1, plus de 70% des emplois informels sont des hommes. Quel que soit le décile, la part des hommes reste toujours supérieure à celle des femmes.

Tableau 2.2. Répartition de l'emploi informel des 6 ans et plus par décile (en %)

	Répartition emploi informel		
	Homme	Femme	Total
Décile 1	70.5	29.5	3.0
Décile 2	59.9	40.1	7.9
Décile 3	56.6	43.4	9.1
Décile 4	56.8	43.2	10.4
Décile 5	53.5	46.5	11.6
Décile 6	53.1	46.9	11.5
Décile 7	54.8	45.2	12.2
Décile 8	56.3	43.7	12.2
Décile 9	57.1	42.9	11.5
Décile 10	61.3	38.7	10.5
Total	56.8	43.2	5 732 356

Les chefs de ménage représentent 32% des emplois informels. Ils sont suivis des conjoints (25%), des enfants (23%) et autres parents (17%). Les femmes représentent 5% des chefs de ménage en emploi informel

et presque la totalité des conjoints(es). Les père et mère et les non apparentés occupent 3% des emplois informels. Sur l'ensemble des employés informels non apparentés au chef de ménage, plus de neuf personnes sur dix (95%) sont des femmes. Plus de la moitié (58%) des emplois informels sont occupée par la tranche d'âge 15-40 ans et les enfants âgés de 6-14 ans ne représentent que 9,6% des emplois informels dont 61% sont des garçons et 39% des filles. Le taux de pluriactivité pour les personnes en emploi informel est de 17% parmi lesquels un peu plus de six sur dix sont des hommes.

Tableau 2.3. Répartition de l'emploi informel des 6 ans et plus par lien de parenté, âge et pluriactivité (en %)

	Homme	Femme	Total
Lien de parenté avec le chef de ménage			
Chef de ménage	95,3	4,7	31,7
Conjoint(e)	0,1	99,9	24,9
Enfant	81,2	18,8	23,5
Père ou mère	12,2	87,8	1,2
Autre parent	42,7	57,3	16,9
Non parent	4,5	95,5	1,0
Domestique	14,8	85,2	0,8
Groupe d'âge			
6 - 14 ans	61,6	38,4	9,6
15 - 40 ans	51,7	48,3	57,7
Plus de 40 ans	64,5	35,5	32,7
Pluriactivité			
Non	56,1	43,9	83,3
Oui	60,5	39,5	16,7
Total	56,8	43,2	5 732 356

Les mariés sont majoritairement représentés dans la population d'emploi informel. En effet, 48,8% des emplois informels sont occupés par des monogames et un peu plus d'un quart (25,4%) sont des polygames. Parmi les polygames, les divorcées et les veufs en emploi informel, on constate que la proportion des femmes est nettement supérieure à celle des hommes. Au total, 77% des emplois informels sont occupés par des personnes qui n'ont aucune formation formelle dont 54% sont des hommes et 46% des femmes. Un peu plus d'un travailleur sur cinq en emploi informel a un niveau d'éducation primaire et seulement moins de 2% ont suivi une formation secondaire parmi lesquels plus de trois quarts sont des hommes.

Tableau 2.4. Répartition de l'emploi informel des 6 ans et plus par statut matrimonial et niveau d'éducation (en %)

	Répartition emploi informel		
	Homme	Femme	Total
Statut matrimonial			
Monogame	61,1	38,9	48,8
Polygame	40,0	60,0	25,4
Union libre	55,7	44,3	0,0
Célibataire	74,0	26,0	18,0
Divorcé(e)/séparé(e)	41,4	58,6	0,5
Veuf(veuve)	14,8	85,2	2,6
Moins de 12 ans	62,7	37,3	4,6
Niveau d'éducation			
Aucun	53,7	46,3	77,2
Primaire	66,0	34,0	20,9
Secondaire général	84,7	15,3	0,3
Secondaire professionnel	78,9	21,1	1,0
Supérieur	83,9	16,1	0,6
Total	56,8	43,2	5 732 356

1.3. Types et catégories d'emploi informel

L'emploi informel peut être de type salarié, indépendant ou aide familial. Chacun de ces trois types est analysé en fonction des différents déterminants socioéconomiques. Les catégories socioprofessionnelles généralement rencontrées dans les emplois sont ensuite passés en revue, en lien avec les mêmes déterminants.

1.3.1. Types d'emploi informel

L'analyse des données permet de sérier l'emploi informel en emploi indépendant à 59%, aide familial à 34% et de salariés à seulement 7%. Dans le district de Bamako (26%) et dans les régions de Gao (30%), Tombouctou (17%) et Koulikoro (14%), la part de l'emploi salarié informel est supérieure à la moyenne nationale. La proportion d'emploi indépendant informel est moins importante dans les régions de Ségou (44%), Koulikoro (54%) et Sikasso (57%). Quant à l'aide familial informel, le poids des femmes est plus élevé dans les régions de Ségou (54%), Sikasso (40%) et Kayes (36%) que celui des hommes. A Sikasso (56%) et Bamako (50%), on constate qu'il y a plus de femmes que d'hommes parmi les indépendants informels. De

même, à Bamako (92%), Mopti (61%) et Ségou (56%), les femmes dominant dans les activités informelles d'aide familial. Au plan national, quelle que soit la région, excepté celle de Sikasso (dont 52% des emplois informels sont des femmes), et la zone de résidence, la proportion des femmes indépendantes informelles est inférieure à celle des hommes. Le salariat informel est très peu développé en milieu rural. Ainsi, en zone rurale, seulement 3.5% des emplois informels sont salariés, environ la moitié du niveau national.

Tableau 3.1. Répartition de l'emploi informel par type d'emploi par région et milieu de résidence (en %)

	Salarié			Indépendant			Aide familial		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région									
Kayes	83.2	16.8	4.8	51.7	48.3	59.4	49.9	50.1	35.8
Koulikoro	77.6	22.4	14.5	88.3	11.7	54.1	51.0	49.0	31.5
Sikasso	73.0	27.0	2.6	44.3	55.7	57.5	51.7	48.3	39.9
Ségou	84.3	15.7	1.4	70.9	29.1	44.5	44.5	55.5	54.1
Mopti	80.2	19.8	1.0	68.5	31.5	69.1	38.9	61.1	30.0
Tombouctou	63.5	36.5	17.2	60.9	39.1	72.5	66.0	34.0	10.3
Gao	96.7	3.3	29.6	68.5	31.5	65.8	77.4	22.6	4.6
Bamako	77.4	22.6	25.5	49.7	50.3	69.3	7.7	92.3	5.2
Milieu									
Urbain dont	79.3	20.7	20.3	52.9	47.1	68.5	45.0	55.0	11.3
Bamako	77.4	22.6	25.5	49.7	50.3	69.3	7.7	92.3	5.2
Autre urbain	82.6	17.4	14.9	56.2	43.8	67.6	56.4	43.6	17.5
Rural	75.9	24.1	3.5	62.6	37.4	55.8	46.9	53.1	40.7
Total	78.0	22.0	7.0	60.2	39.8	58.5	46.8	53.2	34.5

La proportion de salariés en emploi informel des déciles 1, 8 à 10 est supérieur à la moyenne d'ensemble. Elle va de 7.7% dans le décile 8 de la classe supérieure moyenne à 14.3% dans le décile 10 des riches. La part de l'emploi salarié informel du premier décile est de 7.8%. Du deuxième décile au septième décile, la proportion de l'emploi salarié indépendant est inférieure à 6%. La part des indépendants est plus importante au niveau des déciles 1, 2, 4, 9 et 10. L'aide familial informel est plus développé au niveau des déciles 3, 5, 6, 7, 8 que dans l'ensemble. Quel que soit le niveau de bien-être, l'effectif des hommes salariés ou indépendants dépasse celui des femmes. Par ailleurs, du troisième décile au neuvième décile, le poids des femmes aides familiales est supérieur à celui des hommes.

Tableau 3.2. Répartition de l'emploi informel par type d'emploi par décile (en %)

	Salarié			Indépendant			Aide familial			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Décile 1	82.6	17.4	7.8	74.0	26.0	73.9	51.2	48.8	18.3	70.5	29.5	100
Décile 2	65.7	34.3	3.7	63.0	37.0	63.3	53.1	46.9	33.0	59.9	40.1	100
Décile 3	71.8	28.2	5.7	60.9	39.1	58.4	47.3	52.7	35.9	56.6	43.4	100
Décile 4	76.2	23.8	4.7	60.9	39.1	62.1	46.5	53.5	33.2	56.8	43.2	100
Décile 5	84.0	16.0	4.1	56.2	43.8	57.3	46.1	53.9	38.7	53.5	46.5	100
Décile 6	84.7	15.3	5.7	57.3	42.7	55.2	42.7	57.3	39.2	53.1	46.9	100
Décile 7	82.8	17.2	5.7	58.3	41.7	54.3	46.1	53.9	40.0	54.8	45.2	100
Décile 8	86.6	13.4	7.7	58.7	41.3	54.5	46.6	53.4	37.8	56.3	43.7	100
Décile 9	81.7	18.3	10.7	58.5	41.5	60.1	45.0	55.0	29.1	57.1	42.9	100
Décile 10	66.8	33.2	14.3	64.5	35.5	59.5	51.0	49.0	26.1	61.3	38.7	100
Total	78.0	22.0	7.0	60.2	39.8	58.5	46.8	53.2	34.5	56.8	43.2	100

La proportion d'emploi salarié informel est plus grande chez les domestiques (49.5%) et les chefs de ménages (9.7%) que dans l'ensemble. Les chefs de ménage (89%), les père et mère (73%) et les conjoints (61%) des chefs de ménage exercent plus souvent une activité d'indépendant informel. Par contre, 63% des enfants, 64% des non apparentés et 52% d'autre parent effectuent une activité d'aide familial informel. Concernant les enfants de moins de 15 ans, plus de

huit enfants sur dix travaillent comme aide familial informel. Dans la tranche d'âge 15-40 ans, 8% des employés informels sont des salariés et 38% des aides familiaux. L'emploi informel indépendant est beaucoup plus développé pour les travailleurs âgés de plus de 40 ans avec 81% et pour les pluriactifs.

Tableau 3.3. Répartition de l'emploi informel par type d'emploi par lien de parenté, âge et pluriactivité (en %)

	Salarié			Indépendant			Aide familial			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Lien de parenté avec le chef de ménage												
Chef de ménage	96.8	3.2	9.7	95.2	4.8	88.8	90.9	9.1	1.5	95.3	4.7	100
Conjoint(e)	0.0	100.0	2.4	0.2	99.8	61.2	0.0	100.0	36.4	0.1	99.9	100
Enfant	86.7	13.3	7.5	84.2	15.8	29.5	79.1	20.9	63.0	81.2	18.8	100
Père ou mère	0.0	100.0	1.5	11.9	88.1	73.3	13.6	86.4	25.1	12.2	87.8	100
Autre parent	79.7	20.3	6.8	35.3	64.7	40.8	43.7	56.3	52.4	42.7	57.3	100
Non parent	59.1	40.9	1.6	3.1	96.9	34.1	3.9	96.1	64.3	4.5	95.5	100
Domestique	11.3	88.7	49.5	42.6	57.4	6.4	14.6	85.4	44.1	14.8	85.2	100
Groupe d'âge												
6 - 14 ans	68.6	31.4	4.5	61.9	38.1	8.1	61.2	38.8	87.4	61.6	38.4	100
15 - 40 ans	76.3	23.7	8.1	51.8	48.2	53.9	46.3	53.7	38.0	51.7	48.3	100
Plus de 40 ans	84.0	16.0	5.9	70.0	30.0	81.4	19.9	80.1	12.7	64.5	35.5	100
Pluriactivité												
Non	78.0	22.0	8.0	56.6	43.4	57.1	50.1	49.9	34.9	56.1	43.9	100
Oui	77.3	22.7	2.0	75.7	24.3	65.4	29.1	70.9	32.6	60.5	39.5	100
Total	78.0	22.0	7.0	60.2	39.8	58.5	46.8	53.2	34.5	56.8	43.2	100

Par statut matrimonial, 12% des célibataires et 7% des monogames en emploi informel sont des salariés. Les veufs (81.5%), divorcés (80%) et les mariés (69%) polygame et monogame (68%) sont plus présents dans les emplois indépendants informels. Les aides familiaux informels sont plus fréquents parmi les célibataires (60%) et les personnes en union libre (51%) que dans l'ensemble. La proportion de salariés informels est la plus grande dans la tranche d'âge 15-40 ans, celle des indépendants informels parmi les adultes de 40 ans et plus et celle des aides familiaux parmi les enfants de moins de 15 ans. En tenant compte du niveau d'éducation, ce sont les informels ayant un niveau supérieur qui affichent le plus fort pourcentage (61%) suivis de ceux ayant le niveau secondaire général (49%) et professionnel (45%) en ce qui concerne les emplois salariés informels. Cependant, on note une proportion non négligeable (13%) de salariés parmi les personnes en emploi informel ayant le niveau d'éducation primaire. On note également une forte présence d'indépendants parmi les employés informels n'ayant aucun niveau d'éducation (60%).

Tableau 3.4. Répartition de l'emploi informel par type d'emploi par statut matrimonial et niveau d'éducation (en %)

	Salarié			Indépendant			Aide familial			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Statut matrimonial												
Monogame	84.3	15.7	7.4	67.3	32.7	68.0	37.1	62.9	24.6	61.1	38.9	100
Polygame	72.0	28.0	3.6	49.0	51.0	69.0	13.1	86.9	27.4	40.0	60.0	100
Union libre			0.0	48.6	51.4	49.2	62.7	37.3	50.8	55.7	44.3	100
Célibataire	71.4	28.6	12.2	74.0	26.0	27.4	74.5	25.5	60.3	74.0	26.0	100
Divorcé(e)/séparé(e)	56.0	44.0	6.6	41.9	58.1	79.8	31.2	68.8	13.6	41.4	58.6	100
Veuf(veuve)	24.9	75.1	4.1	14.5	85.5	81.5	13.4	86.6	14.4	14.8	85.2	100
Moins de 12 ans	96.7	3.3	4.0	51.6	48.4	4.8	61.8	38.2	91.1	62.7	37.3	100
Niveau d'éducation												
Aucun	74.5	25.5	4.3	59.2	40.8	60.3	41.9	58.1	35.4	53.7	46.3	100
Primaire	81.2	18.8	13.3	62.8	37.2	53.0	65.1	34.9	33.7	66.0	34.0	100
Secondaire général	85.5	14.5	48.9	89.1	10.9	39.3	67.2	32.8	11.8	84.7	15.3	100
Secondaire professionnel	77.9	22.1	45.2	78.3	21.7	50.6	98.3	1.7	4.2	78.9	21.1	100
Supérieur	82.0	18.0	60.9	89.8	10.2	37.5	19.8	80.2	1.6	83.9	16.1	100
Total	78.0	22.0	7.0	60.2	39.8	58.5	46.8	53.2	34.5	56.8	43.2	100

1.3.2. Catégorie socioprofessionnelle

L'informalité de l'emploi concerne particulièrement les employeurs et les aides familiaux pour lesquels la quasi-totalité des emplois sont informels, quel que soit le sexe. Sur l'ensemble des emplois informels, 57% sont des employeurs et 34% les aides familiaux. Les ouvriers, les manœuvres et les apprentis les suivent avec respectivement 5%, 2% et 1% d'emplois informels. Les cadres, moyens (0.6%) et supérieurs (0.1%), sont relativement épargnés par le phénomène.

L'analyse spatiale nous montre que les cadres supérieurs sont plus fréquents dans le district de Bamako et dans la région de Koulikoro, que dans l'ensemble. De même, la proportion de cadres moyens est plus forte à Gao (3%), Bamako (2%) et Koulikoro (1%). Le poids des ouvriers est plus important dans les régions de Gao (21%), Bamako (16%), Tombouctou (15%) et Koulikoro (11%) et moins en milieu rural (3%). La proportion de manœuvre est plus grande à Bamako (6%), Gao (5%), Koulikoro (3%) et Tombouctou (2%). La proportion d'employeur informel est moins forte dans les régions de Sikasso (57%), Koulikoro (53%) et Ségou (44%). Le poids d'apprentis informel est plus important à Bamako (6%) et Gao (3%). Par contre, la proportion d'aides familiaux informels est élevée dans les régions de Ségou (54%), Sikasso (40%) et Kayes (36%). Quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle, la proportion d'emploi informel en zone rurale est inférieure aux moyennes d'ensemble pour chaque catégorie.

La proportion des cadres moyens et supérieurs est plus importante au niveau des déciles 9 et 10. Le poids des autres catégories socioprofessionnelles excepté l'aide familial est aussi important pour ces mêmes déciles. Pour le décile 1, les ouvriers, les manœuvres et les apprentis sont plus fréquents que dans l'ensemble. Au niveau des déciles 2 et 4, seul les employeurs sont plus représentatifs et le décile 5 est représenté massivement par l'aide familiale. La proportion des employeurs, d'aides familiaux et de manœuvres est plus importante pour le décile 3. Pour le décile 6, les poids des apprentis informels et d'aide familial informel sont supérieurs à la moyenne nationale. Au niveau du décile 8, la proportion des aides familiaux, des ouvriers et des manœuvres est plus grande que leur niveau national. Du décile 3 au décile 9, la part des femmes aides familiales informelles est supérieure à celle des hommes.

Tableau 4.1. Répartition de l'emploi informel par CSP selon la région, le milieu de résidence et les déciles de revenu (en %)

	Cadre supérieur			Cadre moyen			Ouvrier			Manœuvre			Employeur			Apprenti			Aide familial			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région																								
Kayes	-	-	0.0	67.2	32.8	0.3	82.2	17.8	3.7	95.0	5.0	0.8	51.5	48.5	59.1	93.3	6.7	0.4	49.9	50.1	35.8	52.6	47.4	100.0
Koulikoro	0.0	100.0	0.2	59.2	40.8	0.8	80.2	19.8	10.8	77.3	22.7	2.8	88.4	11.6	53.3	83.9	16.1	0.7	51.0	49.0	31.5	75.0	25.0	100.0
Sikasso	100.0	0.0	0.1	67.4	32.6	0.3	67.1	32.9	1.8	93.5	6.5	0.5	43.6	56.4	56.7	91.9	8.1	0.8	51.7	48.3	39.9	48.0	52.0	100.0
Ségou	100.0	0.0	0.0	72.0	28.0	0.3	92.3	7.7	0.7	77.7	22.3	0.4	70.8	29.2	44.2	82.3	17.7	0.4	44.5	55.5	54.1	56.8	43.2	100.0
Mopti	-	-	0.0	51.1	48.9	0.2	91.7	8.3	0.6	79.3	20.7	0.1	68.8	31.2	67.9	53.5	46.5	1.1	38.9	61.1	30.0	59.8	40.2	100.0
Tombouctou	100.0	0.0	0.0	50.1	49.9	0.2	60.9	39.1	15.1	85.6	14.4	1.9	60.5	39.5	71.9	100.0	0.0	0.6	66.0	34.0	10.3	61.8	38.2	100.0
Gao	-	-	0.0	93.9	6.1	3.2	96.2	3.8	21.0	100.0	0.0	5.4	67.1	32.9	63.0	100.0	0.0	2.8	77.4	22.6	4.6	77.3	22.7	100.0
Bamako	89.2	10.8	0.6	82.0	18.0	2.1	83.2	16.8	16.4	60.0	40.0	6.5	45.6	54.4	63.1	92.2	7.8	6.2	7.7	92.3	5.2	54.6	45.4	100.0
Milieu																								
Urbain dont	89.8	10.2	0.3	82.7	17.3	1.8	82.3	17.7	13.8	67.6	32.4	4.4	50.4	49.6	64.1	89.4	10.6	4.3	45.0	55.0	11.3	57.4	42.6	100.0
Bamako	89.2	10.8	0.6	82.0	18.0	2.1	83.2	16.8	16.4	60.0	40.0	6.5	45.6	54.4	63.1	92.2	7.8	6.2	7.7	92.3	5.2	54.6	45.4	100.0
Autre urbain	100.0	0.0	0.0	83.8	16.2	1.6	80.8	19.2	11.1	91.0	9.0	2.2	55.3	44.7	65.2	81.7	18.3	2.4	56.4	43.6	17.5	60.2	39.8	100.0
Rural	53.4	46.6	0.0	53.9	46.1	0.2	76.3	23.7	2.6	83.3	16.7	0.7	62.4	37.6	55.3	78.4	21.6	0.5	46.9	53.1	40.7	56.7	43.3	100.0
Décile de revenu																								
Décile 1	-	-	0.0	100.0	0.0	0.2	74.6	25.4	5.3	100.0	0.0	2.3	73.9	26.1	73.6	100.0	0.0	0.3	51.2	48.8	18.3	70.5	29.5	100.0
Décile 2	-	-	0.0	-	-	0.0	61.9	38.1	2.8	77.1	22.9	0.9	62.7	37.3	62.7	94.9	5.1	0.6	53.1	46.9	33.0	59.9	40.1	100.0
Décile 3	-	-	0.0	42.8	57.2	0.6	69.5	30.5	3.3	85.1	14.9	1.8	60.7	39.3	57.7	71.8	28.2	0.7	47.3	52.7	35.9	56.6	43.4	100.0
Décile 4	-	-	0.0	100.0	0.0	0.0	74.3	25.7	4.0	86.1	13.9	0.7	60.4	39.6	61.4	100.0	0.0	0.6	46.5	53.5	33.2	56.8	43.2	100.0
Décile 5	-	-	0.0	100.0	0.0	0.3	85.8	14.2	3.1	71.0	29.0	0.7	56.1	43.9	56.5	68.5	31.5	0.7	46.1	53.9	38.7	53.5	46.5	100.0
Décile 6	-	-	0.0	50.3	49.7	0.4	87.1	12.9	4.1	88.2	11.8	1.2	56.2	43.8	53.5	91.8	8.2	1.7	42.7	57.3	39.2	53.1	46.9	100.0
Décile 7	-	-	0.0	75.5	24.5	0.5	82.8	17.2	4.2	86.4	13.6	1.0	57.6	42.4	52.9	83.6	16.4	1.4	46.1	53.9	40.0	54.8	45.2	100.0
Décile 8	100.0	0.0	0.1	87.8	12.2	0.5	88.1	11.9	5.5	80.7	19.3	1.6	58.2	41.8	53.3	79.8	20.2	1.2	46.6	53.4	37.8	56.3	43.7	100.0
Décile 9	52.0	48.0	0.3	88.2	11.8	0.9	84.4	15.6	7.5	73.4	26.6	2.1	57.2	42.8	57.9	93.5	6.5	2.2	45.0	55.0	29.1	57.1	42.9	100.0
Décile 10	88.8	11.2	0.6	70.3	29.7	2.1	73.1	26.9	9.0	37.5	62.5	2.6	63.7	36.3	57.2	83.7	16.3	2.3	51.0	49.0	26.1	61.3	38.7	100.0
Total	77.7	22.3	0.1	73.4	26.6	0.6	79.8	20.2	4.9	73.4	26.6	1.5	59.6	40.4	57.2	86.2	13.8	1.3	46.8	53.2	34.5	56.8	43.2	100.0

Selon le lien de parenté, le groupe d'âge et la pluriactivité, les employeurs informels sont fréquents, plus que dans l'ensemble, chez les chefs de ménages (89%), les pères ou mères (73%), les conjoints des chefs (61%), parmi les informels âgés de plus de 40 ans (81%) et les pluriactifs (65%). Par ailleurs, les aides familiaux sont fréquents, plus que dans l'ensemble, parmi les non apparentés (64%), les enfants (63%), les autres parents au chef de ménage (52%), les domestiques (44%), les moins de 15 ans (87%), les 15-40 ans (38%) et les non pluriactifs (35%). La même situation est valable pour les ouvriers parmi les domestiques (17%), les chefs de ménages (7%), les 15-40 ans (5%) et les non pluriactifs (6%).

La part des cadres supérieurs (17%) dans l'emploi informel est quasiment plus importante, que dans l'emploi. Les employeurs informels ont une part plus considérable parmi les mariés monogames (68%), polygames (69%), les divorcés (80%), les veufs (81%) et les sans niveau d'instruction (60%). Quant aux aides familiaux, ils sont plus fréquents chez les enfants (9%), les célibataires (60%), les unions libres (51%) et les non scolarisés (35%), que dans leur ensemble. D'une manière générale, parmi les aides familiaux, l'emploi informel concerne plus les femmes (53%) que les hommes (47%).

Tableau 4.2. Répartition de l'emploi informel par CSP selon le lien de parenté, l'âge, la pluriactivité, le statut matrimonial et le niveau d'éducation (%)

	Cadre supérieur			Cadre moyen			Ouvrier			Manœuvre			Employeur			Apprenti			Aide familial			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Lien de parenté avec le chef de ménage																								
Chef de ménage	100.0	0.0	0.1	94.3	5.7	0.8	97.7	2.3	7.2	93.7	6.3	1.6	95.2	4.8	88.7	100.0	0.0	0.1	90.9	9.1	1.5	95.3	4.7	100.0
Conjoint(e)	0.0	100.0	0.0	0.0	100.0	0.4	0.0	100.0	1.9	0.0	100.0	0.1	0.2	99.8	61.1	0.0	100.0	0.1	0.0	100.0	36.4	0.1	99.9	100.0
Enfant	67.0	33.0	0.2	82.0	18.0	0.5	87.9	12.1	5.1	86.8	13.2	1.6	84.2	15.8	25.9	84.3	15.7	3.6	79.1	20.9	63.0	81.2	18.8	100.0
Père ou mère	-	-	0.0	-	-	0.0	0.0	100.0	1.5	-	-	0.0	11.9	88.1	73.3	-	-	0.0	13.6	86.4	25.1	12.2	87.8	100.0
Autre parent	-	-	0.0	88.2	11.8	0.4	77.8	22.2	4.8	83.2	16.8	1.6	31.9	68.1	38.6	95.5	4.5	2.2	43.7	56.3	52.4	42.7	57.3	100.0
Non parent	-	-	0.0	-	-	0.0	64.8	35.2	0.9	52.3	47.7	0.7	0.5	99.5	33.2	100.0	0.0	0.9	3.9	96.1	64.3	4.5	95.5	100.0
Domestique	-	-	0.0	-	-	0.0	13.6	86.4	16.6	10.1	89.9	32.9	42.6	57.4	6.4	-	-	0.0	14.6	85.4	44.1	14.8	85.2	100.0
Groupe d'âge																								
6 - 14 ans	-	-	0.0	-	-	0.0	70.1	29.9	3.3	64.6	35.4	1.2	53.5	46.5	5.7	81.9	18.1	2.4	61.2	38.8	87.4	61.6	38.4	100.0
15 - 40 ans	68.6	31.4	0.1	76.3	23.7	0.7	78.6	21.4	5.5	70.0	30.0	1.8	50.5	49.5	52.1	87.1	12.9	1.8	46.3	53.7	38.0	51.7	48.3	100.0
Plus de 40 ans	100.0	0.0	0.1	67.7	32.3	0.6	84.7	15.3	4.4	89.8	10.2	0.9	70.0	30.0	81.4	100.0	0.0	0.0	19.9	80.1	12.7	64.5	35.5	100.0
Pluriactivité																								
Non	75.6	24.4	0.1	74.4	25.6	0.6	79.9	20.1	5.7	72.7	27.3	1.6	55.8	44.2	55.6	86.1	13.9	1.5	50.1	49.9	34.9	56.1	43.9	100.0
Oui	100.0	0.0	0.1	61.9	38.1	0.3	77.0	23.0	1.1	82.8	17.2	0.6	75.7	24.3	65.3	100.0	0.0	0.1	29.1	70.9	32.6	60.5	39.5	100.0
Statut matrimonial																								
Monogame	39.8	60.2	0.1	75.3	24.7	0.7	84.5	15.5	5.6	93.1	6.9	1.0	67.3	32.7	67.8	74.5	25.5	0.2	37.1	62.9	24.6	61.1	38.9	100.0
Polygame	100.0	0.0	0.1	70.2	29.8	0.5	66.5	33.5	2.4	88.4	11.6	0.6	49.0	51.0	69.0	77.5	22.5	0.1	13.1	86.9	27.4	40.0	60.0	100.0
Union libre	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	22.5	77.5	32.7	100.0	0.0	16.5	62.7	37.3	50.8	55.7	44.3	100.0
Célibataire	100.0	0.0	0.2	73.0	27.0	0.6	77.1	22.9	7.3	60.2	39.8	4.2	70.0	30.0	21.1	87.5	12.5	6.3	74.5	25.5	60.3	74.0	26.0	100.0
Divorcé(e)/séparé(e)	-	-	0.0	-	-	0.0	64.1	35.9	5.1	28.7	71.3	1.5	41.9	58.1	79.8	-	-	0.0	31.2	68.8	13.6	41.4	58.6	100.0
Veuf(veuve)	-	-	0.0	0.0	100.0	0.1	34.3	65.7	3.0	0.0	100.0	1.0	14.5	85.5	81.5	-	-	0.0	13.4	86.6	14.4	14.8	85.2	100.0
Moins de 12 ans	-	-	0.0	-	-	0.0	97.2	2.8	3.4	94.0	6.0	0.7	49.5	50.5	4.4	74.1	25.9	0.4	61.8	38.2	91.1	62.7	37.3	100.0
Niveau d'éducation																								
Aucun	100	0	0.0	96.1	3.9	0.1	76.1	23.9	3.1	68.4	31.6	1.1	59.0	41.0	59.7	79.3	20.7	0.6	41.9	58.1	35.4	53.7	46.3	100.0
Primaire	-	-	0.0	57.1	42.9	1.0	84.6	15.4	9.8	77.1	22.9	2.5	60.7	39.3	49.1	90.0	10.0	3.9	65.1	34.9	33.7	66.0	34.0	100.0
Secondaire général	-	-	0.0	75.5	24.5	23.1	93.0	7.0	21.0	100.0	0.0	4.8	89.1	10.9	39.3	-	-	0.0	67.2	32.8	11.8	84.7	15.3	100.0
Secondaire professionnel	-	-	0.0	79.1	20.9	15.3	73.5	26.5	25.6	100.0	0.0	4.3	78.5	21.5	48.6	73.7	26.3	2.0	98.3	1.7	4.2	78.9	21.1	100.0
Supérieur	76.1	23.9	16.6	84.5	15.5	17.3	80.3	19.7	22.0	100.0	0.0	5.1	89.5	10.5	36.2	100.0	0.0	1.2	19.8	80.2	1.6	83.9	16.1	100.0
Total	77.7	22.3	0.1	73.4	26.6	0.6	79.8	20.2	4.9	73.4	26.6	1.5	59.6	40.4	57.2	86.2	13.8	1.3	46.8	53.2	34.5	56.8	43.2	100.0

1.4. Secteur informel versus emploi informel

La 15^{ème} CIST recommande, dans la mesure du possible, de répartir la population employée dans le secteur informel en deux groupes, (i) les personnes employées exclusivement dans le secteur informel, (ii) les personnes employées à la fois dans et hors du secteur informel. Ce dernier groupe devrait également être scindé en deux sous-groupes à savoir les personnes ayant leur emploi principal dans le secteur informel et celles dont il s'agit de leur emploi secondaire. Ainsi, la classification de l'emploi dans le secteur informel distingue les personnes :

- travaillant exclusivement dans le secteur informel ;
- ayant leur emploi principal dans le secteur informel et un emploi secondaire dans un autre secteur
- ayant leur emploi secondaire dans le secteur informel et leur emploi principal dans un autre secteur.

Il faut distinguer l'emploi dans le secteur informel et l'emploi informel. Le premier se réfère aux entreprises et le second aux emplois. La différence entre les deux concepts "est une conséquence de l'existence d'un emploi informel en dehors du secteur informel et d'un emploi formel dans le secteur informel". Dans le secteur informel, les relations de travail sont fondées sur "l'emploi occasionnel", "les liens de parenté ou les relations personnelles et sociales plutôt que sur des accords contractuels comportant des garanties en bonne et due forme".

Les résultats nous montrent que parmi la population en emploi informel, 99% exercent leur activité dans le secteur informel et 1% dans le secteur formel tel que l'administration publique, les entreprises publiques et parapubliques, les ONG et les entreprises privées formelles. La proportion d'entreprise formelle ou secteur formel est plus importante à Gao (12%), Bamako (4%) et Koulikoro (2%), que dans l'ensemble et contrairement aux autres régions. Le score de Koulikoro est dû certainement à sa proximité avec la capitale. A Sikasso, plus de la moitié des emplois du secteur informel sont occupés par des femmes. Par contre, dans les régions de Koulikoro et Gao, environ un quart des emplois informels du secteur informel est occupé par les femmes. Par milieu de résidence, l'emploi informel dans le secteur informel est quasi-totalement rural. En effet, en zone

rurale, 99.5% des employés informels travaillent dans le secteur informel.

Tableau 5.1. Répartition de l'emploi informel par secteur formel ou informel

	Secteur formel			Secteur informel			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région									
Kayes	82.0	18.0	0.3	52.5	47.5	99.7	52.6	47.4	100.0
Koulikoro	84.5	15.5	2.4	74.8	25.2	97.6	75.0	25.0	100.0
Sikasso	77.3	22.7	0.4	47.9	52.1	99.6	48.0	52.0	100.0
Ségou	78.1	21.9	0.3	56.7	43.3	99.7	56.8	43.2	100.0
Mopti	60.4	39.6	0.3	59.8	40.2	99.7	59.8	40.2	100.0
Tombouctou	61.2	38.8	0.9	61.9	38.1	99.1	61.8	38.2	100.0
Gao	98.4	1.6	12.2	74.3	25.7	87.8	77.3	22.7	100.0
Bamako	82.9	17.1	4.1	53.4	46.6	95.9	54.6	45.4	100.0
Milieu									
Urbain dont	85.9	14.1	3.6	56.3	43.7	96.4	57.4	42.6	100.0
Bamako	82.9	17.1	4.1	53.4	46.6	95.9	54.6	45.4	100.0
Autre urbain	89.9	10.1	3.2	59.2	40.8	96.8	60.2	39.8	100.0
Rural	78.8	21.2	0.5	56.6	43.4	99.5	56.7	43.3	100.0
Total	83.5	16.5	1.2	56.5	43.5	98.8	56.8	43.2	100.0

Du premier décile au dixième décile, on constate que la proportion de l'emploi informel dans le secteur informel diminue progressivement. Plus de 95% des riches (décile 10) en emploi informel travaillent dans le secteur informel, contre 100% pour le décile 1. Tous les travailleurs informels du secteur formel des déciles 2, 4 et 5 sont des hommes.

Tableau 5.2. Répartition de l'emploi informel par secteur formel ou informel

	Secteur formel			Secteur informel			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Décile 1	-	-	0.0	70.5	29.5	100.0	70.5	29.5	100.0
Décile 2	100.0	0.0	0.2	59.8	40.2	99.8	59.9	40.1	100.0
Décile 3	40.3	59.7	0.6	56.7	43.3	99.4	56.6	43.4	100.0
Décile 4	100.0	0.0	0.5	56.6	43.4	99.5	56.8	43.2	100.0
Décile 5	100.0	0.0	0.6	53.2	46.8	99.4	53.5	46.5	100.0
Décile 6	84.8	15.2	0.8	52.9	47.1	99.2	53.1	46.9	100.0
Décile 7	86.2	13.8	0.8	54.5	45.5	99.2	54.8	45.2	100.0
Décile 8	85.1	14.9	0.7	56.1	43.9	99.3	56.3	43.7	100.0
Décile 9	89.9	10.1	2.0	56.4	43.6	98.0	57.1	42.9	100.0
Décile 10	79.2	20.8	4.5	60.5	39.5	95.5	61.3	38.7	100.0
Total	83.5	16.5	1.2	56.5	43.5	98.8	56.8	43.2	100.0

La part du secteur informel des chefs de ménages est un peu moins importante comparativement aux autres catégories. La totalité des emplois informels des pères ou mères, des non apparentés, des domestiques et des enfants de moins de 12 ans est assurée par le secteur informel.

Tableau 5.3. Répartition de l'emploi informel par secteur formel ou informel

	Secteur formel			Secteur informel			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Lien de parenté avec le chef de ménage									
Chef de ménage	93.8	6.2	2.5	95.4	4.6	97.5	95.3	4.7	100.0
Conjoint(e)	0.0	100.0	0.4	0.1	99.9	99.6	0.1	99.9	100.0
Enfant	88.0	12.0	0.7	81.1	18.9	99.3	81.2	18.8	100.0
Père ou mère	-	-	0.0	12.2	87.8	100.0	12.2	87.8	100.0
Autre parent	84.5	15.5	0.4	42.6	57.4	99.6	42.7	57.3	100.0
Non parent	-	-	0.0	4.5	95.5	100.0	4.5	95.5	100.0
Domestique	-	-	0.0	14.8	85.2	100.0	14.8	85.2	100.0
Groupe d'âge									
6 - 14 ans	-	-	0.0	61.6	38.4	100.0	61.6	38.4	100.0
15 - 40 ans	81.9	18.1	1.0	51.4	48.6	99.0	51.7	48.3	100.0
Plus de 40 ans	85.0	15.0	1.8	64.1	35.9	98.2	64.5	35.5	100.0
Pluriactivité									
Non	83.5	16.5	1.2	55.7	44.3	98.8	56.1	43.9	100.0
Oui	83.2	16.8	0.8	60.4	39.6	99.2	60.5	39.5	100.0
Total	83.5	16.5	1.2	56.5	43.5	98.8	56.8	43.2	100.0

La totalité des emplois informels des personnes en union libre et des enfants de moins de 12 ans est exercée dans le secteur informel. L'éducation favorise la formalisation du secteur d'activité. Ainsi, parmi les employés informels qui n'ont aucun niveau d'éducation, 99.5% exercent leurs activités dans le secteur informel et parmi ceux ayant le niveau d'éducation supérieur, 76.5% travaillent dans le secteur informel et un peu moins d'un quart dans le secteur formel. En d'autres termes, plus le niveau d'instruction augmente, plus la part du secteur informel diminue.

Tableau 5.4. Répartition de l'emploi informel par secteur formel ou informel

	Secteur formel			Secteur informel			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Statut matrimonial									
Monogame	87.7	12.3	1.4	60.7	39.3	98.6	61.1	38.9	100.0
Polygame	78.2	21.8	0.9	39.7	60.3	99.1	40.0	60.0	100.0
Union libre	-	-	0.0	55.7	44.3	100.0	55.7	44.3	100.0
Célibataire	82.1	17.9	0.9	73.9	26.1	99.1	74.0	26.0	100.0
Divorcé(e)/séparé(e)	100.0	0.0	3.3	39.4	60.6	96.7	41.4	58.6	100.0
Veuf(veuve)	46.3	53.7	1.8	14.2	85.8	98.2	14.8	85.2	100.0
Moins de 12 ans	-	-	0.0	62.7	37.3	100.0	62.7	37.3	100.0
Niveau d'éducation									
Aucun	88.1	11.9	0.5	53.5	46.5	99.5	53.7	46.3	100.0
Primaire	79.3	20.7	2.3	65.7	34.3	97.7	66.0	34.0	100.0
Secondaire général	100.0	0.0	12.7	82.5	17.5	87.3	84.7	15.3	100.0
Secondaire professionnelle	81.3	18.7	15.1	78.5	21.5	84.9	78.9	21.1	100.0
Supérieur	84.1	15.9	23.5	83.9	16.1	76.5	83.9	16.1	100.0
Total	83.5	16.5	1.2	56.5	43.5	98.8	56.8	43.2	100.0

2. Cadre institutionnel de l'emploi informel

Le cadre institutionnel de l'emploi informel est analysé à travers le secteur institutionnel, le secteur d'activité et la taille de l'entreprise dans laquelle s'exerce cet emploi informel. Comme précédemment, toutes ces analyses sont contrastées selon divers déterminants sociodémographiques.

2.1. Secteur institutionnel

Le secteur institutionnel constitue le pourvoyeur d'emploi partout dans le monde quel que soit le niveau de développement d'un pays. Il est constitué fondamentalement du public, du privé, de la société civile, de l'organisme international et du ménage. On retrouve dans chaque secteur institutionnel de l'emploi informel même si les formes diffèrent de part et d'autre. Dans le monde, il y a 60% d'emploi informel, soit 1.8 milliards d'individus et 40% d'emploi formel, soit 1.2 milliards d'individus.

Selon l'OCDE (2009), les travailleurs informels gagnent moins et leurs droits fondamentaux sont plus menacés et difficiles à défendre. La plupart des travailleurs informels ne sont pas suffisamment protégés face aux problèmes de santé, à des conditions de travail plus dangereuses ou aux licenciements sans indemnisation. Les plus pauvres sont les plus exposés, car le travail est souvent leur seule source de revenus. La conséquence est que "Une proportion élevée d'emplois informels entraîne à son tour un manque à gagner en matière de revenus fiscaux et réduit la capacité de l'État à développer des systèmes de sécurité sociale". Afin de sortir de ce fléau, des mesures doivent être prises par les pouvoirs publics pour limiter l'emploi informel. Il s'agit de :

- la politique de formalisation qui est un objectif de long terme
- la politique de promotion de l'emploi de qualité
- à court terme, la politique consiste à "encourager les travaux publics, le microcrédit et des programmes de transfert conditionnel afin d'améliorer l'infrastructure, de renforcer des capacités, de soutenir les réformes institutionnelles et de promouvoir l'accès aux ressources pour les entreprises informelles".

Au Mali, l'emploi informel existe dans tous les secteurs institutionnels et dans toutes les régions. Mais on constate un faible taux au niveau de l'organisme international. Contrairement aux autres régions où il n'y a visiblement pas d'emploi informel dans l'organisme international, à Tombouctou et à Gao, le taux d'informel est de 0.1% respectivement 0.6%, tous des hommes. Le secteur institutionnel le

plus prisé dans l'emploi informel est le secteur privé avec 82% suivi des ménages et de la société civile avec respectivement 17% et 1%. Le taux le plus faible est observé au niveau de l'organisme international avec beaucoup moins de 1% de l'emploi informel. Dans le secteur privé, la région la plus touchée par l'emploi informel est la région de Ségou avec 98% dont 56% d'hommes et 44% de femmes. Cette région est suivie du district de Bamako avec 92% d'emploi informel dont 57% d'hommes et 43% de femmes.

Le milieu de résidence relativement le plus touché par l'emploi informel par secteur institutionnel est le milieu urbain. Mais, il ressort que le milieu rural domine au niveau de certains secteurs institutionnels notamment le ménage où sa part d'emploi informel est de 18% contre 11% pour le milieu urbain. Les hommes sont majoritaires dans la plupart des secteurs institutionnels en milieu rural. Mais, au niveau du ménage, la part des femmes est plus grande que celle des hommes en milieu urbain soit 52% contre 48%. Cette hausse de la part des femmes pourrait s'expliquer par la forte présence, à Bamako, des femmes/filles dans le secteur informel surtout dans les ménages en tant que "domestiques", en provenance de l'intérieur du pays à la recherche de trousseaux de mariage pour certaines d'entre elles.

Il n'apparaît pas de lien clair entre la répartition homme-femme de l'emploi informel et le décile de revenu. Les plus petites parts des femmes s'observent aussi dans le bas que dans le haut de la distribution de revenu. Par ordre croissant de la part des femmes dans l'emploi informel, le décile 1 arrive en tête (29%), suivi des déciles décile 10 (39%), 2 (40%) et 9 (43%). Les plus grandes parts des femmes sont en milieu de distribution, décile 6 (47%) et 5 (46%).

Les secteurs institutionnels qui emploient moins de façon informelle sont l'organisme international, le secteur public et la société civile, avec chacun moins de 1% de l'emploi informel total. Au regard des données, on constate que les hommes constituent la majorité des employés informels quels que soient le décile et le secteur institutionnel à l'exception des déciles 2 (68% de femmes) et 3 (56% de femmes) dans le secteur de la société civile et du décile 3 (60% de femmes) dans le secteur public où ce sont les femmes qui sont majoritaires.

Tableau 6.1. Répartition de l'emploi informel par secteur institutionnel selon la région, le milieu de résidence et les déciles de revenu (en %)

	Secteur public			Secteur privé			Société civile			Organisme international			Ménage			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région																		
Kayes	80.2	19.8	0.3	49.4	50.6	70.3	50.3	49.7	1.3	-	-	0.0	60.3	39.7	28.1	52.6	47.4	100.0
Koulikoro	75.6	24.4	1.5	75.1	24.9	90.9	100.0	0.0	0.0	-	-	0.0	74.3	25.7	7.5	75.0	25.0	100.0
Sikasso	71.5	28.5	0.3	47.2	52.8	68.5	68.5	31.5	0.5	-	-	0.0	49.2	50.8	30.7	48.0	52.0	100.0
Ségou	75.7	24.3	0.3	56.3	43.7	98.4	93.8	6.2	1.0	-	-	0.0	71.6	28.4	0.3	56.8	43.2	100.0
Mopti	44.3	55.7	0.2	53.9	46.1	83.7	10.2	89.8	0.6	-	-	0.0	93.1	6.9	15.6	59.8	40.2	100.0
Tombouctou	56.0	44.0	0.2	58.5	41.5	56.1	100.0	0.0	2.1	100.0	0.0	0.1	64.4	35.6	41.5	61.8	38.2	100.0
Gao	94.4	5.6	3.5	77.0	23.0	90.8	100.0	0.0	0.6	100.0	0.0	0.6	63.8	36.2	4.5	77.3	22.7	100.0
Bamako	65.0	35.0	1.4	57.3	42.7	92.1	100.0	0.0	0.4	-	-	0.0	8.3	91.7	6.1	54.6	45.4	100.0
Milieu																		
Urbain dont	76.1	23.9	1.5	58.2	41.8	86.8	66.4	33.6	0.7	100.0	0.0	0.0	47.7	52.3	10.9	57.4	42.6	100.0
Bamako	65.0	35.0	1.4	57.3	42.7	92.1	100.0	0.0	0.4	-	-	0.0	8.3	91.7	6.1	54.6	45.4	100.0
Autre	85.0	15.0	1.7	59.1	40.9	81.4	52.1	47.9	1.1	100.0	0.0	0.1	63.4	36.6	15.7	60.2	39.8	100.0
urbain																		
Rural	68.5	31.5	0.3	55.4	44.6	80.9	70.9	29.1	0.7	100.0	0.0	0.0	61.3	38.7	18.1	56.7	43.3	100.0
Décile de revenu																		
Décile 1	-	-	0.0	72.3	27.7	74.4	-	-	0.0	-	-	0.0	65.4	34.6	25.6	70.5	29.5	100.0
Décile 2	100.0	0.0	0.1	59.2	40.8	75.6	31.5	68.5	0.3	-	-	0.0	62.1	37.9	24.0	59.9	40.1	100.0
Décile 3	40.3	59.7	0.6	56.9	43.1	79.4	44.4	55.6	1.0	-	-	0.0	56.6	43.4	19.0	56.6	43.4	100.0
Décile 4	100.0	0.0	0.2	57.0	43.0	86.6	98.2	1.8	0.8	-	-	0.0	52.2	47.8	12.4	56.8	43.2	100.0
Décile 5	100.0	0.0	0.3	53.1	46.9	86.8	62.1	37.9	0.6	-	-	0.0	54.2	45.8	12.3	53.5	46.5	100.0
Décile 6	78.2	21.8	0.6	52.4	47.6	86.0	94.3	5.7	0.6	100.0	0.0	0.0	54.8	45.2	12.8	53.1	46.9	100.0
Décile 7	56.1	43.9	0.3	55.0	45.0	82.9	83.5	16.5	0.6	-	-	0.0	52.9	47.1	16.3	54.8	45.2	100.0
Décile 8	77.0	23.0	0.5	55.9	44.1	81.6	52.6	47.4	0.9	-	-	0.0	57.5	42.5	17.0	56.3	43.7	100.0
Décile 9	83.7	16.3	1.0	55.8	44.2	84.7	59.6	40.4	0.7	-	-	0.0	62.8	37.2	13.7	57.1	42.9	100.0
Décile 10	65.5	34.5	1.8	57.4	42.6	74.4	81.7	18.3	1.2	100.0	0.0	0.1	72.6	27.4	22.5	61.3	38.7	100.0
Total	72.8	27.2	0.6	56.0	44.0	82.1	69.9	30.1	0.7	100.0	0.0	0.0	59.4	40.6	16.6	56.8	43.2	100.0

Selon le lien de parenté avec le chef de ménage, la part d'emploi informel des femmes dépasse celle des hommes chez toutes les catégories de personnes sauf pour les chefs de ménage (5%) et leurs enfants (19%). Les plus grandes parts d'emplois informels sont pour les conjoints (99.9%) et les personnes non apparentées au chef de ménage (95%), suivis des pères et mères, des domestiques et des autres parents. Ce classement reste globalement valable à l'intérieur des secteurs institutionnels mais on relève que la part des femmes passe au-dessous de celle des hommes parmi les autres parents du chef de ménage dans les secteurs public, de la société civile et du ménage.

Dans les groupes d'âge, il y a plus de femmes employées informelles que d'hommes employés informels avec la plus faible part de femmes (36%) parmi les plus de 40 ans et la plus grande part (48%) parmi les 15-40 ans. Ce classement est dicté par le ménage et le secteur privé alors que dans la société civile, il y a 100% de femmes parmi les 6-14 ans, suivies des 15-40 ans avec 34% et des plus de 40 ans avec 21%.

Dans l'ensemble, qu'ils soient pluriactifs ou non, les hommes ont une part d'emploi informel supérieure à celle des femmes du même statut de pluriactivité. La part des femmes est cependant un peu moins faible parmi les personnes non pluriactives, 44% contre 40%. Cette tendance se conserve à travers les secteurs institutionnels sauf dans le ménage et le secteur public où les femmes pluriactives sont plus nombreuses que les hommes pluriactifs et pèsent plus (62%) dans leur groupe que les femmes non pluriactives (36%) dans le leur.

Le poids des hommes dépasse celui des femmes pour tous les statuts matrimoniaux sauf les polygames, les divorcés(es)/séparés(es) et les veufs(ves) où c'est la situation inverse. Cette répartition tient globalement, s'il n'y a pas de données manquantes, pour tous les secteurs sauf le ménage dans lequel le nombre de femmes dépasse celui des hommes parmi les personnes en union libre occupant un emploi informel.

La part d'emploi informel des femmes diminue du niveau "aucun" (46%) au niveau primaire (34%) et du niveau primaire au niveau secondaire, général (15%) ou professionnel (21%). Cette part au niveau supérieur (16%) est une augmentation par rapport au secondaire général mais une diminution en comparaison au secondaire

professionnel. Quel que soit le niveau d'éducation considéré, les hommes sont toujours majoritaires. Ces tendances ne changent pas beaucoup à travers les secteurs institutionnels sauf pour le secteur public dans lequel le poids des femmes est le plus élevé au primaire (43%), suivi du secondaire professionnel (25%), du supérieur (24%) et du niveau sans instruction formelle (12%).

Tableau 6.2. Répartition de l'emploi informel par secteur institutionnel selon le lien avec le chef de ménage, le groupe d'âge et la pluriactivité (en %)

	Secteur public			Secteur privé			Société civile			Organisme international			Ménage			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Lien de parenté avec le chef de ménage																		
Chef de ménage	92.6	7.4	0.9	95.5	4.5	88.8	88.7	11.3	0.8	100.0	0.0	0.0	94.7	5.3	9.4	95.3	4.7	100.0
Conjoint(e)	0.0	100.0	0.4	0.1	99.9	87.9	0.0	100.0	0.6	-	-	0.0	0.4	99.6	11.1	0.1	99.9	100.0
Enfant	82.9	17.1	0.5	80.2	19.8	72.8	97.7	2.3	0.9	100.0	0.0	0.0	83.1	16.9	25.8	81.2	18.8	100.0
Père ou mère	-	-	0.0	13.5	86.5	90.1	0.0	100.0	1.1	-	-	0.0	0.0	100.0	8.8	12.2	87.8	100.0
Autre parent	79.5	20.5	0.3	39.4	60.6	78.0	79.3	20.7	0.5	-	-	0.0	53.7	46.3	21.2	42.7	57.3	100.0
Non parent	-	-	0.0	6.6	93.4	54.3	0.0	100.0	0.3	-	-	0.0	2.0	98.0	45.4	4.5	95.5	100.0
Domestique	-	-	0.0	38.4	61.6	19.1	-	-	0.0	-	-	0.0	9.2	90.8	80.9	14.8	85.2	100.0
Groupe d'âge																		
6 - 14 ans	-	-	0.0	60.8	39.2	69.1	0.0	100.0	0.0	-	-	0.0	63.3	36.7	30.9	61.6	38.4	100.0
15 - 40 ans	72.8	27.2	0.6	50.3	49.7	80.4	66.1	33.9	0.9	100.0	0.0	0.0	56.4	43.6	18.1	51.7	48.3	100.0
Plus de 40 ans	73.0	27.0	0.7	64.1	35.9	89.0	79.4	20.6	0.7	-	-	0.0	65.9	34.1	9.6	64.5	35.5	100.0
Pluriactivité																		
Non	72.9	27.1	0.6	54.2	45.8	82.2	68.9	31.1	0.8	100.0	0.0	0.0	64.1	35.9	16.3	56.1	43.9	100.0
Oui	72.7	27.3	0.4	65.3	34.7	81.5	100.0	0.0	0.1	100.0	0.0	0.0	38.4	61.6	18.0	60.5	39.5	100.0
Statut matrimonial																		
Monogame	77.0	23.0	0.7	60.2	39.8	86.3	78.4	21.6	0.8	100.0	0.0	0.0	65.4	34.6	12.1	61.1	38.9	100.0
Polygame	44.3	55.7	0.2	40.8	59.2	84.4	43.6	56.4	0.6	-	-	0.0	35.6	64.4	14.8	40.0	60.0	100.0
Union libre	-	-	0.0	60.0	40.0	63.2	-	-	0.0	-	-	0.0	48.5	51.5	36.8	55.7	44.3	100.0
Célibataire	76.6	23.4	0.7	74.6	25.4	69.4	93.6	6.4	0.7	100.0	0.0	0.0	71.9	28.1	29.2	74.0	26.0	100.0
Divorcé(e)/séparé(e)	-	-	0.0	44.3	55.7	87.6	0.0	100.0	3.6	-	-	0.0	29.6	70.4	8.7	41.4	58.6	100.0
Veuf(veuve)	67.2	32.8	1.1	14.6	85.4	85.9	0.0	100.0	0.7	-	-	0.0	12.1	87.9	12.3	14.8	85.2	100.0
Moins de 12 ans	-	-	0.0	62.3	37.7	72.0	-	-	0.0	-	-	0.0	63.9	36.1	28.0	62.7	37.3	100.0
Niveau d'éducation																		
Aucun	88.3	11.7	0.2	52.6	47.4	81.4	66.2	33.8	0.7	-	-	0.0	58.1	41.9	17.7	53.7	46.3	100.0
Primaire	57.2	42.8	1.0	66.2	33.8	84.7	76.6	23.4	0.7	100.0	0.0	0.1	65.1	34.9	13.6	66.0	34.0	100.0
Secondaire général	100.0	0.0	11.5	83.1	16.9	76.0	100.0	0.0	4.7	-	-	0.0	68.7	31.3	7.7	84.7	15.3	100.0
Sec. professionnel	74.7	25.3	11.1	78.7	21.3	83.4	76.7	23.3	2.2	-	-	0.0	100.0	0.0	3.3	78.9	21.1	100.0
Supérieur	76.4	23.6	15.8	84.6	15.4	80.2	100.0	0.0	2.0	-	-	0.0	100.0	0.0	1.9	83.9	16.1	100.0
Total	72.8	27.2	0.6	56.0	44.0	82.1	69.9	30.1	0.7	100.0	0.0	0.0	59.4	40.6	16.6	56.8	43.2	100.0

2.2. Secteur d'activités

L'emploi informel dans les activités économiques est répandu dans le monde entier. Selon la Confédération syndicale internationale (CSI 2011), il représenterait 65% de l'emploi non agricole dans les pays en développement d'Asie, 51% en Amérique latine, 48% en Afrique du Nord et 72% en Afrique subsaharienne. Les secteurs d'activités économiques au Mali sont, entre autres, l'agriculture, l'industrie, le commerce et les services. L'agriculture vient en première position dans l'emploi informel car elle représente 70%, suivie du commerce (14.5%), des services (9.5%) et de l'industrie qui vient en dernière position avec 6%.

En général, les hommes sont plus nombreux dans l'emploi informel, toute activité économique confondue, que les femmes soit 57% contre 43%. Mais, dans la troisième région (Sikasso), la proportion des femmes dans l'emploi informel est relativement forte comparativement à celle des hommes soit 52% contre 48%. Cette forte proportion vient des secteurs de l'agriculture et du commerce avec respectivement 53% et 73%. Cela s'explique par le fait que Sikasso est une zone d'exploitation agricole et que cela donne lieu au commerce des produits issus de différentes cultures céréalières et maraichères ainsi que de rente. La plus faible part d'emploi informel des femmes, tout secteur d'activité économique confondu, est observée à Gao avec 23%. Malgré cette faible part, les femmes de Gao sont plus nombreuses dans le commerce avec 50% contre 50% d'hommes. A Mopti, 80% des emplois informels dans le commerce sont pour les femmes alors que la part la plus faible des femmes dans ce secteur est observée à Tombouctou soit 16%. Dans le secteur de l'industrie, les femmes représentent 70% dans l'emploi informel contre 30% pour les hommes. Cela est certainement dû à l'implantation des unités de transformations des matières premières telle que le groupe GDCM qui transforme plusieurs produits.

L'emploi informel est relativement plus souvent exercé par les femmes dans le milieu rural (43.3%) que dans le milieu urbain (42.6). On constate aussi, toujours chez les femmes, qu'à Bamako (45%), tout secteur confondu, ce taux est plus élevé que dans les autres milieux

urbains, dépassant même la moyenne nationale qui est de 43%. Il faut cependant relever que la part des femmes dans les emplois industriels à Bamako est particulièrement faible, seulement 8%, laissant 92% aux hommes.

L'analyse comparative entre les sexes (ACS) montre que les femmes exercent beaucoup plus dans le commerce que les hommes, 61% contre 39%. La plupart des femmes dans ce secteur évoluent à leur propre compte. L'emploi informel est inégalement réparti entre les hommes et les femmes selon les secteurs d'activités et les déciles de revenu. Comparativement aux autres secteurs d'activités économiques, le commerce est le plus embrassé par les femmes avec une part maximale dans le décile 1, 69% contre 31% pour les hommes. L'ACS dans les secteurs d'activités économiques selon le décile de revenu montre que les hommes sont majoritaires dans l'emploi informel, dans tous les secteurs sauf celui du commerce. Les femmes sont sous représentées dans les secteurs de l'industrie, des services et de l'agriculture.

Tableau 7.1. Répartition de l'emploi informel par secteur d'activité économique selon la région et le milieu de résidence (en %)

	Agriculture			Industrie			Commerce			Services			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région															
Kayes	0.0	49.6	86.8	79.1	20.9	5.0	57.5	42.5	5.3	62.6	37.4	2.9	52.6	47.4	100.0
Koulikoro	75.8	24.2	72.6	91.8	8.2	7.6	59.9	40.1	12.1	75.5	24.5	7.7	75.0	25.0	100.0
Sikasso	46.8	53.2	79.1	81.2	18.8	4.0	27.4	72.6	10.2	73.3	26.7	6.7	48.0	52.0	100.0
Ségou	61.0	39.0	85.5	30.0	70.0	4.5	25.7	74.3	8.3	71.4	28.6	1.7	56.8	43.2	100.0
Mopti	66.0	34.0	83.4	41.4	58.6	3.6	19.8	80.2	11.0	52.8	47.2	2.0	59.8	40.2	100.0
Tombouctou	97.9	2.1	11.0	33.4	66.6	11.9	84.3	15.7	20.8	52.5	47.5	56.3	61.8	38.2	100.0
Gao	93.8	6.2	23.7	91.5	8.5	19.4	49.9	50.1	37.0	94.6	5.4	20.0	77.3	22.7	100.0
Bamako	65.9	34.1	0.7	92.3	7.7	14.6	39.4	60.6	50.2	60.6	39.4	34.4	54.6	45.4	100.0
Milieu															
Urbain	64.9	35.1	18.5	87.1	12.9	13.8	39.5	60.5	42.1	65.2	34.8	25.6	57.4	42.6	100.0
Bamako	65.9	34.1	0.7	92.3	7.7	14.6	39.4	60.6	50.2	60.6	39.4	34.4	54.6	45.4	100.0
Autre urbain	64.9	35.1	36.7	81.1	18.9	12.9	39.7	60.3	33.7	75.1	24.9	16.6	60.2	39.8	100.0
Rural	58.0	42.0	83.4	56.5	43.5	4.2	38.1	61.9	7.2	61.1	38.9	5.2	56.7	43.3	100.0
Décile															
Décile 1	74.7	25.3	85.2	84.8	15.2	1.6	31.4	68.6	10.2	77.5	22.5	3.0	70.5	29.5	100.0
Décile 2	62.6	37.4	84.2	48.5	51.5	5.0	35.1	64.9	7.7	63.7	36.3	3.1	59.9	40.1	100.0
Décile 3	58.6	41.4	81.7	56.3	43.7	4.0	39.5	60.5	9.3	57.1	42.9	5.1	56.6	43.4	100.0
Décile 4	58.0	42.0	77.1	64.4	35.6	4.3	40.4	59.6	11.0	63.8	36.2	7.6	56.8	43.2	100.0
Décile 5	54.4	45.6	77.2	62.3	37.7	4.6	37.1	62.9	10.8	62.1	37.9	7.4	53.5	46.5	100.0
Décile 6	54.0	46.0	75.1	67.2	32.8	4.9	33.3	66.7	12.5	68.4	31.6	7.5	53.1	46.9	100.0
Décile 7	55.3	44.7	69.7	66.8	33.2	6.8	36.0	64.0	13.9	69.7	30.3	9.7	54.8	45.2	100.0
Décile 8	56.6	43.4	64.8	69.1	30.9	7.9	39.0	61.0	16.6	71.5	28.5	10.8	56.3	43.7	100.0
Décile 9	59.0	41.0	54.1	84.9	15.1	9.3	41.1	58.9	22.7	56.7	43.3	13.8	57.1	42.9	100.0
Décile 10	67.0	33.0	45.9	83.4	16.6	9.5	43.9	56.1	24.7	59.1	40.9	19.9	61.3	38.7	100.0
Total	58.4	41.6	69.8	70.8	29.2	6.2	39.0	61.0	14.5	63.5	36.5	9.5	56.8	43.2	100.0

La part des femmes dans l'emploi informel est la plus grande parmi les conjoints et cela dans tous les secteurs, presque 100% partout. Cette part est la même parmi les personnes non apparentées au chef de ménage dans le secteur des services. Dans les autres secteurs, la deuxième place est occupée par les pères et mères dans le commerce (98%) et l'industrie (80%) et par les personnes non apparentées dans l'agriculture (97%). Quel que soit le secteur, la plus faible part d'emploi informel des femmes s'observe parmi les chefs de ménage. La part des femmes reste inférieure à celle des hommes parmi les 6-14 ans quel que soit le secteur. Il en est de même pour les 15-40 ans et les plus de 40 ans dans tous les secteurs sauf celui du commerce. Dans ce secteur, et pour ces 2 groupes d'âge, la part d'emploi informel des femmes, 62% et 61 respectivement, dépasse celle des hommes.

Quel que soit le statut de pluriactivité, les femmes représentent une plus faible part d'emploi informel que les hommes dans tous les secteurs sauf celui du commerce où ce sont les femmes, 67% pour le pluriactives et 61% pour les non pluriactives, qui pèsent plus que les hommes. Dans le secteur agricole, les femmes sont majoritaires parmi les employés informels polygames (61%), veufs(ves) (79%) et de moins de 12 ans (38%). Dans l'industrie, le poids des femmes ne dépasse celui des hommes que parmi les employés informels divorcés(es)/séparés(es), 57%, et les veufs(ves), 91%. Quant au secteur du commerce, les femmes dominent dans tous les statuts matrimoniaux sauf les célibataires et les moins de 12 ans. Dans les services les femmes ne sont majoritaires que parmi les employés informels en union libre, divorcés(es) et veufs(ves).

Par niveau d'éducation, les femmes ont les plus grandes parts d'emplois informels parmi les personnes sans instruction formelle ou de niveau primaire et cela reste vrai quel que soit le secteur. Au contraire, les plus faibles parts d'emploi informel des femmes sont généralement pour le niveau secondaire général et le niveau supérieur à l'exception des secteurs agricole et des services. Dans le secteur agricole, le secondaire professionnel et le supérieur ont les plus faibles parts d'emploi informel pour les femmes. Dans le secteur des services, les 2 dernières places reviennent aux niveaux secondaire général et secondaire professionnel.

Tableau 7.2. Répartition de l'emploi informel par secteur d'activité économique selon le lien de parenté avec le chef de ménage, le groupe d'âge et la pluriactivité (en %)

	Agriculture			Industrie			Commerce			Services			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Lien de parenté avec le chef de ménage															
Chef de ménage	98.1	1.9	65.5	96.7	3.3	8.5	80.7	19.3	14.2	96.2	3.8	11.8	95.3	4.7	100.0
Conjoint(e)	0.1	99.9	65.8	0.0	100.0	4.7	0.0	100.0	22.7	0.0	100.0	6.8	0.1	99.9	100.0
Enfant	83.4	16.6	76.8	87.9	12.1	5.5	59.8	40.2	9.1	79.5	20.5	8.6	81.2	18.8	100.0
Père ou mère	13.5	86.5	60.3	20.2	79.8	7.5	1.9	98.1	25.2	28.9	71.1	7.0	12.2	87.8	100.0
Autre parent	39.6	60.4	76.6	67.1	32.9	5.5	39.1	60.9	11.0	64.3	35.7	6.9	42.7	57.3	100.0
Non parent	3.0	97.0	86.3	40.3	59.7	1.1	34.1	65.9	4.5	0.0	100.0	8.2	4.5	95.5	100.0
Domestique	100.0	0.0	7.9	-	-	0.0	50.8	49.2	3.7	5.7	94.3	88.5	14.8	85.2	100.0
Groupe d'âge															
6 - 14 ans	61.7	38.3	84.6	90.0	10.0	1.1	56.8	43.2	4.6	59.8	40.2	9.8	61.6	38.4	100.0
15 - 40 ans	52.3	47.7	67.8	69.6	30.4	6.7	38.0	62.0	15.6	57.2	42.8	9.9	51.7	48.3	100.0
Plus de 40 ans	67.8	32.2	69.0	72.0	28.0	6.9	39.2	60.8	15.5	77.4	22.6	8.6	64.5	35.5	100.0
Pluriactivité															
Non	57.6	42.4	66.5	72.7	27.3	6.5	39.4	60.6	16.5	62.4	37.6	10.6	56.1	43.9	100.0
Oui	61.5	38.5	86.3	57.8	42.2	4.6	32.9	67.1	4.9	76.5	23.5	4.2	60.5	39.5	100.0
Statut matrimonial															
Monogame	63.3	36.7	67.8	70.7	29.3	7.5	43.9	56.1	15.2	65.8	34.2	9.4	61.1	38.9	100.0
Polygame	38.7	61.3	75.7	59.4	40.6	4.1	26.9	73.1	13.7	70.8	29.2	6.5	40.0	60.0	100.0
Union libre	100.0	0.0	39.2	100.0	0.0	16.5	0.0	100.0	25.3	0.0	100.0	19.0	55.7	44.3	100.0
Célibataire	79.8	20.2	66.0	88.7	11.3	7.1	53.6	46.4	12.6	57.6	42.4	14.3	74.0	26.0	100.0
Divorcé(e)/séparé(e)	70.7	29.3	41.1	43.2	56.8	10.4	13.6	86.4	39.7	27.7	72.3	8.8	41.4	58.6	100.0
Veuf(veuve)	20.6	79.4	52.8	8.8	91.2	6.0	5.4	94.6	34.5	22.5	77.5	6.8	14.8	85.2	100.0
Moins de 12 ans	61.5	38.5	85.7	100.0	0.0	0.1	75.5	24.5	5.0	66.4	33.6	9.1	62.7	37.3	100.0
Niveau d'éducation															
Aucun	55.8	44.2	75.3	61.8	38.2	5.0	34.6	65.4	12.4	59.4	40.6	7.4	53.7	46.3	100.0
Primaire	70.8	29.2	54.5	84.2	15.8	9.7	45.1	54.9	21.7	67.4	32.6	14.1	66.0	34.0	100.0
Secondaire général	90.4	9.6	25.2	91.7	8.3	17.5	67.3	32.7	13.1	83.9	16.1	44.3	84.7	15.3	100.0
Secondaire professionnel	99.5	0.5	15.0	90.5	9.5	21.1	57.7	42.3	22.1	77.0	23.0	41.8	78.9	21.1	100.0
Supérieur	100.0	0.0	8.0	100.0	0.0	12.0	93.8	6.2	27.1	72.8	27.2	52.9	83.9	16.1	100.0
Total	58.4	41.6	69.8	70.8	29.2	6.2	39.0	61.0	14.5	63.5	36.5	9.5	56.8	43.2	100.0

2.3. Taille de l'entreprise

Les petites et moyennes entreprises sont regroupées sous le sigle PME, ensemble qui englobe généralement aussi les petites et moyennes industries (PMI). On retrouve les micro-entreprises et les petites entreprises principalement chez les artisans, les commerçants et les agriculteurs. Le classement par taille doit être analysé avec prudence, "la généralisation des nouvelles technologies ayant fait fondre les effectifs de certaines grandes entreprises". L'analyse des données du Mali montre globalement l'entreprise de la taille de 2 à 5 personnes vient en tête dans l'emploi informel avec un taux de 54% suivie de l'entreprise d'une seule personne 29%, 6 à 10 personnes 13% plus de 10 personnes 4%. On constate qu'à partir de plus de 5 personnes, le taux dans l'emploi informel commence à baisser.

Globalement on constate que les hommes sont plus nombreux que les femmes, soit 57% contre 43%. La région de Gao a un fort taux d'hommes dans l'emploi informel dans les entreprises de 6-10 personnes et de plus de 10 personnes avec 100% partout. Les femmes ont le taux le plus élevé dans la région de Sikasso pour la taille d'une seule personne avec 75%. Pratiquement dans cette taille d'entreprise mono personnelle, les femmes en majorité sont dominantes dans les régions de Kayes (63%), de Ségou (67%), de Mopti (61%) et du district de Bamako (70%).

Le taux d'emploi informel par taille d'entreprise est relativement élevé chez les hommes que les femmes dans tous les milieux de résidence. Mais quel que soit le milieu de résidence, les taux des femmes sont relativement élevés que ceux des hommes avec 65% en milieu urbain et 60% en milieu rural pour la taille d'entreprise d'une seule personne. A Bamako, elles y sont majoritaires encore avec un taux de 70% dans l'informel. Le constat est qu'en dehors de la première taille d'entreprise, plus la taille augmente, plus le taux de femmes dans l'entreprise s'améliore progressivement.

L'emploi informel par taille d'entreprise selon le décile de revenu est sensiblement constant du 1^{er} au 10^{ème} décile. Dans l'ensemble, la proportion est importante chez les hommes au décile 1 avec 70.5% contre 29.5% chez les femmes. Ce taux dépasse largement la moyenne nationale qui est de 57% des hommes contre 43% des femmes. On

enregistre au décile 2 un taux de 100% des hommes dans les entreprises de plus de 10 personnes.

Tableau 8.1. Répartition de l'emploi informel par taille d'entreprise selon la région et le milieu de résidence (en %)

	1 personne			2 - 5 personnes			6 - 10 personnes			Plus de 10 personnes			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région															
Kayes	36.9	63.1	33.5	58.3	41.7	59.1	70.6	29.4	5.5	94.0	6.0	1.9	52.5	47.5	100.0
Koulikoro	72.7	27.3	26.2	84.5	15.5	53.7	53.8	46.2	17.1	48.1	51.9	3.0	75.0	25.0	100.0
Sikasso	24.9	75.1	27.7	55.3	44.7	51.7	63.1	36.9	14.6	53.5	46.5	6.0	47.9	52.1	100.0
Ségou	32.6	67.4	14.3	63.3	36.7	56.1	54.5	45.5	20.6	59.8	40.2	8.9	56.8	43.2	100.0
Mopti	38.5	61.5	22.9	65.2	34.8	69.3	73.9	26.1	7.4	68.8	31.2	0.4	59.8	40.2	100.0
Tombouctou	55.1	44.9	60.4	71.4	28.6	37.1	75.6	24.4	1.2	91.5	8.5	1.3	61.8	38.2	100.0
Gao	59.9	40.1	55.2	96.4	3.6	38.5	100.0	0.0	4.1	100.0	0.0	2.2	76.5	23.5	100.0
Bamako	29.9	70.1	52.5	82.1	17.9	33.7	82.5	17.5	9.9	76.6	23.4	3.9	54.5	45.5	100.0
Milieu															
Urbain	35.0	65.0	47.6	77.6	22.4	38.9	79.0	21.0	9.1	68.6	31.4	4.4	57.1	42.9	100.0
Bamako	29.9	70.1	52.5	82.1	17.9	33.7	82.5	17.5	9.9	76.6	23.4	3.9	54.5	45.5	100.0
Autre urbain	41.6	58.4	42.6	74.1	25.9	44.2	74.6	25.4	8.2	62.1	37.9	4.9	59.7	40.3	100.0
Rural	39.6	60.4	24.2	62.9	37.1	58.0	59.2	40.8	13.5	59.5	40.5	4.4	56.6	43.4	100.0
Décile															
Décile 1	67.5	32.5	51.8	73.6	26.4	45.9	83.6	16.4	1.9	40.5	59.5	0.4	70.5	29.5	100.0
Décile 2	43.2	56.8	35.9	68.5	31.5	58.6	73.9	26.1	5.2	100.0	0.0	0.3	59.8	40.2	100.0
Décile 3	39.8	60.2	30.6	64.5	35.5	53.2	57.2	42.8	13.9	97.6	2.4	2.4	56.7	43.3	100.0
Décile 4	34.8	65.2	28.4	65.1	34.9	59.9	67.8	32.2	10.7	59.1	40.9	1.0	56.7	43.3	100.0
Décile 5	32.3	67.7	27.3	61.7	38.3	51.0	58.3	41.7	15.4	64.1	35.9	6.2	53.3	46.7	100.0
Décile 6	32.2	67.8	26.4	62.8	37.2	52.9	55.7	44.3	14.8	50.8	49.2	5.8	53.0	47.0	100.0
Décile 7	36.0	64.0	25.6	62.4	37.6	48.3	63.4	36.6	14.2	54.1	45.9	11.9	54.8	45.2	100.0
Décile 8	36.4	63.6	24.3	62.5	37.5	55.4	62.0	38.0	18.1	66.7	33.3	2.2	56.2	43.8	100.0
Décile 9	37.4	62.6	30.4	65.5	34.5	54.8	63.0	37.0	9.7	67.4	32.6	5.2	56.8	43.2	100.0
Décile 10	36.2	63.8	29.6	72.1	27.9	56.3	70.0	30.0	11.0	69.9	30.1	3.1	61.2	38.8	100.0
Total	38.1	61.9	29.1	65.1	34.9	54.0	62.1	37.9	12.6	61.4	38.6	4.4	56.7	43.3	100.0

Le taux d'emploi informel est de 29% pour les entreprises d'une personne et augmente à 54% dans les entreprises de 2-5 personnes d'où il descend progressivement à 13% dans les entreprises de 6-10 personnes et à 4% dans les entreprises de plus de 10 personnes. A la seule exception des entreprises unipersonnelles, quelle que soit la taille de l'entreprise, les hommes sont majoritaires dans les emplois informels, 54% dans les entreprises de 2-5 personnes, 62% dans les entreprises de 6-10 personnes, 61% dans les entreprises de plus de 10 personnes. Par contre dans les entreprises d'une seule personne, la part d'emploi informel des femmes dépasse celle des hommes, 62% contre 38%. En général, quelle que soit la taille de l'entreprise, la part d'emplois informels des femmes est supérieure à celle des hommes pour tous les liens avec le chef de ménage à l'exception d'être chef de ménage ou son enfant. A cette exception, on peut ajouter le cas des autres parents dans les entreprises de 2-5 personnes et de plus de 10 personnes et le cas des domestiques dans les entreprises de 6-10 personnes pour lesquels les femmes pèsent moins que les hommes.

Par groupe d'âge, les femmes ne dominent dans l'emploi informel que dans les entreprises unipersonnelles et pour les 15-40 ans (68%) et les plus de 40 ans (68%). Dans tous les autres cas ce sont les hommes qui dominent. De même, quel que soit le statut de pluriactivité, les femmes ne dominent dans l'emploi informel que dans les entreprises d'une seule personne avec 58% pour les pluriactives et 62% pour les non pluriactives. Quel que soit le statut matrimonial, à l'exception des polygames, des divorcés(es) et des veuf(ves), les femmes sont généralement moins nombreuses en emploi informel. Il en est ainsi dans les entreprises de 6-10 personnes. Dans le cas des entreprises de 2-5 personnes, il faut ajouter à l'exception les divorcés(es) parmi lesquels les femmes dominent les hommes. Cependant les entreprises unipersonnelles sont le lieu de prédilection des femmes pour l'exercice d'un emploi informel, elles y dominent pour tous les statuts, les moins de 12 ans n'étant pas concernés par la question du statut matrimonial.

Les plus grandes parts de femmes dans l'emploi informel s'observent généralement parmi les personnes sans instruction formelle et parmi les personnes de niveau primaire. Exceptionnellement dans les entreprises de plus de 10 personnes, la part des femmes dans l'emploi

informel est la plus grande au niveau supérieur (48%) mais juste devant le niveau sans instruction formelle (45%). En dehors de ce cas particulier, la part d'emploi informel des femmes dans le supérieur est parmi les plus faibles.

Tableau 8.2. Répartition de l'emploi informel par taille d'entreprise selon le lien de parenté avec le chef de ménage, le groupe d'âge et la pluriactivité(%)

	1 personne			2 - 5 personnes			6 - 10 personnes			Plus de 10 personnes			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Lien de parenté avec le chef de ménage															
Chef de ménage	89.8	10.2	28.5	97.3	2.7	60.6	98.9	1.1	8.7	99.6	0.4	2.2	95.3	4.7	100.0
Conjoint(e)	0.0	100.0	45.1	0.1	99.9	46.2	0.5	99.5	7.1	0.0	100.0	1.6	0.1	99.9	100.0
Enfant	68.7	31.3	11.9	83.5	16.5	63.4	81.1	18.9	19.6	81.4	18.6	5.1	81.2	18.8	100.0
Père ou mère	6.1	93.9	50.3	19.1	80.9	43.7	12.0	88.0	6.0	-	-	0.0	12.2	87.8	100.0
Autre parent	22.9	77.1	26.2	51.9	48.1	45.2	40.9	59.1	17.8	54.4	45.6	10.8	42.6	57.4	100.0
Non parent	1.4	98.6	39.7	4.7	95.3	18.2	9.0	91.0	18.4	6.2	93.8	23.7	4.5	95.5	100.0
Domestique	1.3	98.7	68.6	31.8	68.2	8.4	50.7	49.3	19.9	34.9	65.1	3.2	14.8	85.2	100.0
Groupe d'âge															
6 - 14 ans	55.0	45.0	8.9	62.8	37.2	58.1	60.8	39.2	22.3	61.9	38.1	10.7	61.6	38.4	100.0
15 - 40 ans	32.2	67.8	30.8	61.1	38.9	52.6	57.6	42.4	12.3	55.7	44.3	4.3	51.5	48.5	100.0
Plus de 40 ans	46.6	53.4	32.0	72.6	27.4	55.2	72.8	27.2	10.1	76.8	23.2	2.7	64.4	35.6	100.0
Pluriactivité															
Non	37.5	62.5	30.5	64.1	35.9	53.6	64.1	35.9	11.9	63.6	36.4	3.9	56.0	44.0	100.0
Oui	41.7	58.3	21.7	70.0	30.0	55.7	55.0	45.0	15.9	55.0	45.0	6.7	60.5	39.5	100.0
Statut matrimonial															
Monogame	45.3	54.7	33.1	69.2	30.8	54.2	66.4	33.6	9.4	67.6	32.4	3.3	61.0	39.0	100.0
Polygame	25.0	75.0	31.5	47.6	52.4	50.3	45.8	54.2	13.3	42.5	57.5	4.9	40.0	60.0	100.0
Union libre	22.5	77.5	32.7	62.7	37.3	50.8	100.0	0.0	16.5	-	-	0.0	55.7	44.3	100.0
Célibataire	44.5	55.5	16.2	81.1	18.9	60.4	75.7	24.3	18.2	76.9	23.1	5.2	73.9	26.1	100.0
Divorcé(e)/séparé(e)	29.6	70.4	47.2	47.2	52.8	46.7	87.7	12.3	6.1	-	-	0.0	41.4	58.6	100.0
Veuf(veuve)	4.6	95.4	51.1	24.0	76.0	41.7	13.5	86.5	6.0	79.1	20.9	1.3	14.2	85.8	100.0
Moins de 12 ans	79.0	21.0	8.1	62.3	37.7	55.2	60.4	39.6	24.2	59.0	41.0	12.5	62.7	37.3	100.0
Niveau d'éducation															
Aucun	36.5	63.5	29.1	61.6	38.4	55.0	58.2	41.8	12.0	54.7	45.3	4.0	53.7	46.3	100.0
Primaire	41.1	58.9	29.3	77.3	22.7	50.9	72.1	27.9	14.3	80.2	19.8	5.5	66.1	33.9	100.0
Secondaire général	86.2	13.8	35.0	78.3	21.7	41.3	84.1	15.9	21.6	100.0	0.0	2.1	82.8	17.2	100.0
Secondaire professionnel	62.7	37.3	26.0	92.2	7.8	50.1	77.4	22.6	15.7	59.0	41.0	8.3	79.5	20.5	100.0
Supérieur	94.3	5.7	21.7	88.6	11.4	42.5	95.4	4.6	20.0	51.7	48.3	15.9	85.3	14.7	100.0
Total	38.1	61.9	29.1	65.1	34.9	54.0	62.1	37.9	12.6	61.4	38.6	4.4	56.7	43.3	100.0

3. Conditions de travail

Les conditions du travail sont analysées du point de vue du local, du type de contrat et de la durée hebdomadaire de travail. Le caractère temporaire ou non du travail est également analysé.

3.1. Local activité

Le local d'activité est l'endroit où les agents économiques exercent leur métier. Vu la différence entre les métiers donc les locaux aussi différent également. Selon Damasio, l'emploi informel est en même temps une absence de travail décent et un signe de prédominance de travailleurs pauvres et/ou vulnérables. C'est la raison pour laquelle on observe des ambulants quels que soient les déterminants de l'emploi informel.

L'analyse de l'emploi informel par lieu d'exercice de l'activité principale montre que le local professionnel vient en première position avec 70% suivi de la voie publique ou du domicile propre (8% chacun), l'ambulant 7%, le marché public 5%, le domicile client ferme la marche avec 2%. Les lieux où les femmes exercent beaucoup leurs activités sont entre autres le propre domicile suivi du marché public. C'est ainsi qu'à Ségou, la part des femmes en emploi informel au niveau du propre domicile est plus grande, soit 88% contre 12% chez les hommes. Dans la même région, on enregistre 85% de femmes exerçant dans le marché public contre 15% d'hommes. L'analyse de l'emploi informel par lieu d'activité montre que le milieu urbain vient en première position partout quel que soit l'endroit où le travail est exercé. L'emploi informel est plus exercé au propre domicile à Bamako avec 81% de femmes contre 19% d'hommes.

Le lieu d'exercice de l'activité principale selon le décile de revenu montre que dans le décile 5, l'emploi informel est le plus souvent exercé dans le local professionnel avec 78%. Dans les déciles 1 et 2, les proportions d'emploi informel exercé dans un local professionnel sont les plus faibles parmi les autres lieux d'exercice d'activité avec 1% chacun. L'analyse comparative entre les sexes montre qu'au niveau du décile 8, les femmes constituent 81% des employés informels qui travaillent dans leur propre domicile. Par contre, au niveau du décile 1, l'analyse montre que les hommes sont

relativement plus nombreux que les femmes à exercer sur la voie publique, soit 90%

Tableau 9.1. Répartition de l'emploi informel par lieu d'exercice de l'activité principale selon la région et le milieu de résidence (en %)

Tableau 5.1: Répartition de l'emploi informel par lieu d'exercice de l'activité principale selon la Région et le milieu de résidence (en %)																					
	Ambulant			Voie publique			Domicile du client			Propre domicile			Marché public			Local professionnel			Total		
Région																					
Kayes	87.2	12.8	3.5	68.7	31.3	7.0	89.0	11.0	1.0	52.2	47.8	13.4	58.4	41.6	1.0	48.8	51.2	74.2	52.5	47.5	100.0
Koulikoro	73.8	26.2	13.1	78.2	21.8	22.8	84.9	15.1	1.3	67.7	32.3	2.7	68.9	31.1	3.5	74.5	25.5	56.7	75.0	25.0	100.0
Sikasso	54.9	45.1	4.5	50.7	49.3	3.6	67.2	32.8	0.8	27.7	72.3	3.2	33.2	66.8	2.8	48.5	51.5	85.1	47.9	52.1	100.0
Ségou	58.2	41.8	2.5	49.0	51.0	2.3	74.5	25.5	0.5	11.8	88.2	4.9	15.1	84.9	3.2	60.9	39.1	86.7	56.8	43.2	100.0
Mopti	38.6	61.4	2.6	59.0	41.0	1.8	71.6	28.4	0.5	27.5	72.5	4.6	17.9	82.1	6.3	65.3	34.7	84.3	59.8	40.2	100.0
Tombouctou	84.8	15.2	31.9	75.5	24.5	23.3	20.5	79.5	11.3	23.9	76.1	22.1	32.3	67.7	1.1	89.9	10.1	10.3	61.8	38.2	100.0
Gao	90.2	9.8	22.3	86.5	13.5	12.3	79.4	20.6	5.8	29.8	70.2	17.2	68.5	31.5	15.4	94.3	5.7	27.0	76.5	23.5	100.0
Bamako	62.2	37.8	19.7	65.5	34.5	15.3	50.0	50.0	12.0	18.9	81.1	16.5	46.3	53.7	17.5	78.9	21.1	19.0	54.5	45.5	100.0
	Milieu																				
Urbain	63.3	36.7	16.8	66.7	33.3	14.5	53.9	46.1	8.3	23.4	76.6	13.4	44.4	55.6	14.6	70.0	30.0	32.3	57.1	42.9	100.0
Bamako	62.2	37.8	19.7	65.5	34.5	15.3	50.0	50.0	12.0	18.9	81.1	16.5	46.3	53.7	17.5	78.9	21.1	19.0	54.5	45.5	100.0
Autre urbain	64.9	35.1	13.8	68.2	31.8	13.8	64.5	35.5	4.5	30.9	69.1	10.3	41.6	58.4	11.5	66.2	33.8	46.1	59.7	40.3	100.0
Rural	72.7	27.3	4.9	69.8	30.2	5.8	51.0	49.0	0.9	35.1	64.9	5.9	26.3	73.7	2.4	57.2	42.8	80.2	56.6	43.4	100.0
	Décile																				
Décile 1	73.0	27.0	10.3	89.9	10.1	12.3	45.6	54.4	1.0	36.1	63.9	4.9	42.0	58.0	2.2	70.4	29.6	69.4	70.5	29.5	100.0
Décile 2	57.7	42.3	5.5	69.2	30.8	7.1	41.0	59.0	1.0	42.1	57.9	7.8	38.6	61.4	2.6	61.9	38.1	76.1	59.8	40.2	100.0
Décile 3	75.1	24.9	5.4	65.8	34.2	9.3	49.2	50.8	1.7	45.6	54.4	8.5	28.5	71.5	2.9	56.8	43.2	72.2	56.7	43.3	100.0
Décile 4	73.7	26.3	6.9	64.2	35.8	9.2	39.2	60.8	1.5	38.9	61.1	6.3	21.4	78.6	3.6	57.8	42.2	72.5	56.7	43.3	100.0
Décile 5	71.9	28.1	5.2	68.3	31.7	5.5	45.5	54.5	1.4	21.1	78.9	6.2	32.2	67.8	3.9	54.8	45.2	77.7	53.3	46.7	100.0
Décile 6	64.4	35.6	6.5	71.3	28.7	4.6	58.7	41.3	1.4	31.6	68.4	5.6	24.6	75.4	4.9	54.2	45.8	77.0	53.0	47.0	100.0
Décile 7	71.0	29.0	7.2	72.8	27.2	6.2	71.3	28.7	1.8	20.6	79.4	7.6	31.8	68.2	4.6	56.3	43.7	72.6	54.8	45.2	100.0
Décile 8	74.4	25.6	6.2	71.2	28.8	5.8	69.9	30.1	2.7	19.2	80.8	7.8	35.6	64.4	6.6	58.8	41.2	70.9	56.2	43.8	100.0
Décile 9	60.9	39.1	9.9	63.7	36.3	9.8	48.7	51.3	3.8	32.5	67.5	9.2	50.1	49.9	7.8	60.1	39.9	59.5	56.8	43.2	100.0
Décile 10	66.5	33.5	12.7	66.2	33.8	10.4	48.3	51.7	6.5	31.0	69.0	9.3	52.3	47.7	7.1	66.9	33.1	54.1	61.2	38.8	100.0
Total	68.2	31.8	7.4	68.6	31.4	7.6	53.1	46.9	2.4	30.7	69.3	7.5	37.4	62.6	4.9	58.5	41.5	70.2	56.7	43.3	100.0

La répartition de l'emploi informel par lieu d'exercice selon le lien avec le chef de ménage montre que les femmes constituent la quasi-totalité (100%) des conjoints employés informels, quel que soit le lieu d'exercice de l'activité (l'ambulant, la voie publique, le domicile du client, le marché public et le local professionnel). Au niveau des mères, on constate les mêmes 100% sur la voie publique et au niveau des personnes non apparentées, au domicile du client et au marché public. La part des hommes parmi les domestiques exerçant sur la voie publique est aussi de 100% chez les hommes tout comme la part des femmes parmi les personnes exerçant à leur propre domicile.

Par groupe d'âge, la part des hommes âgés de plus de 40 ans dans l'emploi informel est la plus élevée, soit 78% contre 22% de femmes au niveau du local ambulant. Les femmes âgées 6-14 ans dans l'emploi informel sont relativement plus nombreuses que les hommes au niveau du local sur la voie publique avec une part de 77% contre 23% d'hommes. Parmi les pluriactifs, 88% exercent l'activité principale dans un local professionnel, suivis du propre domicile (5%), de la voie publique (3%), et le domicile client ferme la marche avec moins de 1%.

Le statut matrimonial des travailleurs selon le local d'activité principale montre que les femmes en union libre sont proportionnellement nombreuses aux niveaux de l'ambulant et du domicile du client avec un taux de 100% dans l'emploi informel. Cette tendance est renversée avec le même taux chez les hommes en union libre au niveau du local professionnel. On observe également 100% chez les femmes veuves au domicile du client, femmes moins de 12 ans au marché public. Chez les divorcés, la part des femmes est plus élevée au niveau du local ambulant avec 79% contre 21% d'hommes.

Le niveau d'éducation des travailleurs dans l'emploi informel montre que 100% des employés informels de niveau secondaire (général ou professionnel) exerçant au domicile du client sont des hommes et il en est de même pour les employés informels de niveau supérieur exerçant dans un local ambulant. La part la plus élevée chez les femmes se trouve au niveau du marché public où 71% des employés informels n'ayant aucun niveau d'instruction sont des femmes. Mais, dans le

même endroit, on constate que 66% de ceux qui ont un niveau secondaire général et 28% de ceux qui ont un niveau supérieur sont des femmes. Le constat est qu'au propre domicile, la part des femmes est plus élevée que celle des hommes, sauf au supérieur, 18%. On enregistre respectivement 66% de femmes au primaire, 69% au secondaire général et 68% au secondaire professionnel.

Tableau 9.2. Répartition de l'emploi informel par lieu d'exercice de l'activité principale selon le lien avec le chef de ménage, le groupe d'âge et la pluriactivité (en %)

	Ambulant			Voie publique			Domicile du client			Propre domicile			Marché public			Local professionnel			Total		
	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T	H	F	T
Lien de parenté avec le chef de ménage																					
Chef de ménage	93.7	6.3	10.4	94.4	5.6	10.0	94.4	5.6	2.5	83.3	16.7	5.4	78.8	21.2	5.0	98.0	2.0	66.5	95.3	4.7	100.0
Conjoint(e)	0.0	100.0	5.0	0.0	100.0	5.9	0.0	100.0	1.7	0.0	100.0	13.9	0.0	100.0	8.1	0.1	99.9	65.5	0.1	99.9	100.0
Enfant	77.5	22.5	7.3	84.3	15.7	7.5	79.0	21.0	1.6	64.2	35.8	3.3	53.5	46.5	2.6	82.9	17.1	77.8	81.2	18.8	100.0
Père ou mère	45.9	54.1	2.4	0.0	100.0	4.4	29.2	70.8	1.6	6.2	93.8	19.8	10.1	89.9	14.7	13.8	86.2	57.2	12.2	87.8	100.0
Autre parent	56.2	43.8	6.4	63.9	36.1	6.6	72.9	27.1	1.5	31.5	68.5	6.6	48.1	51.9	3.1	39.8	60.2	75.7	42.6	57.4	100.0
Non parent	78.7	21.3	1.4	33.8	66.2	1.3	0.0	100.0	7.7	8.0	92.0	5.4	0.0	100.0	1.8	3.1	96.9	82.5	4.5	95.5	100.0
Domestique	23.0	77.0	3.8	100.0	0.0	1.0	7.4	92.6	57.5	0.0	100.0	8.7	-	-	0.0	29.8	70.2	29.0	14.8	85.2	100.0
Groupe d'âge																					
6 - 14 ans	59.7	40.3	6.1	77.2	22.8	6.0	31.7	68.3	2.0	60.7	39.3	2.4	23.3	76.7	0.5	61.6	38.4	83.0	61.6	38.4	100.0
15 - 40 ans	64.3	35.7	7.8	66.5	33.5	7.5	46.5	53.5	2.8	24.9	75.1	7.4	37.6	62.4	4.9	52.5	47.5	69.6	51.5	48.5	100.0
Plus de 40 ans	77.9	22.1	7.1	70.1	29.9	8.2	78.4	21.6	1.8	36.7	63.3	9.1	37.5	62.5	6.3	68.2	31.8	67.5	64.4	35.6	100.0
Pluriactivité																					
Non	67.2	32.8	8.3	68.4	31.6	8.9	51.1	48.9	2.7	29.6	70.4	7.9	37.9	62.1	5.4	57.7	42.3	66.7	56.0	44.0	100.0
Oui	82.5	17.5	2.9	75.4	24.6	0.9	91.7	8.3	0.7	39.9	60.1	5.0	32.9	67.1	2.8	61.4	38.6	87.7	60.5	39.5	100.0
Statut matrimonial																					
Monogame	73.6	26.4	7.6	71.4	28.6	8.2	62.5	37.5	2.1	29.4	70.6	8.6	43.9	56.1	4.7	63.4	36.6	68.8	61.0	39.0	100.0
Polygame	64.8	35.2	5.9	54.2	45.8	5.4	67.5	32.5	1.4	26.2	73.8	7.5	29.2	70.8	5.7	38.7	61.3	74.1	40.0	60.0	100.0
Union libre	0.0	100.0	25.3	-	-	0.0	0.0	100.0	19.0	-	-	0.0	-	-	0.0	100.0	0.0	55.7	55.7	44.3	100.0
Célibataire	65.3	34.7	9.3	82.5	17.5	8.6	41.5	58.5	5.1	58.2	41.8	4.6	55.4	44.6	3.8	78.6	21.4	68.5	73.9	26.1	100.0
Divorcé(e)/séparé(e)	20.9	79.1	10.3	25.4	74.6	14.6	25.7	74.3	4.8	24.3	75.7	9.1	31.4	68.6	12.8	58.1	41.9	48.3	41.4	58.6	100.0
Veuf(veuve)	2.0	98.0	5.0	17.7	82.3	9.5	0.0	100.0	1.8	10.5	89.5	15.9	3.3	96.7	16.2	19.7	80.3	51.8	14.2	85.8	100.0
Moins de 12 ans	74.0	26.0	7.1	76.4	23.6	7.1	38.2	61.8	0.7	33.8	66.2	1.7	0.0	100.0	0.2	61.5	38.5	83.3	62.7	37.3	100.0
Niveau d'éducation s																					
Aucun	70.0	30.0	6.4	66.2	33.8	6.1	46.8	53.2	2.1	29.6	70.4	7.2	28.7	71.3	4.5	55.3	44.7	73.8	53.7	46.3	100.0
Primaire	61.5	38.5	10.6	71.1	28.9	12.6	61.2	38.8	3.4	33.6	66.4	8.3	56.5	43.5	6.4	71.8	28.2	58.7	66.1	33.9	100.0
Secondaire général	100.0	0.0	13.6	85.1	14.9	22.2	100.0	0.0	5.0	30.6	69.4	2.5	33.6	66.4	4.7	82.5	17.5	52.0	82.8	17.2	100.0
Secondaire professionnel	87.1	12.9	16.8	94.5	5.5	10.1	100.0	0.0	8.6	32.1	67.9	9.8	73.1	26.9	10.6	81.1	18.9	44.1	79.5	20.5	100.0
Supérieur	100.0	0.0	12.2	78.7	21.3	19.7	-	-	0.0	82.0	18.0	4.6	72.1	27.9	7.1	86.4	13.6	56.5	85.3	14.7	100.0
Total	68.2	31.8	7.4	68.6	31.4	7.6	53.1	46.9	2.4	30.7	69.3	7.5	37.4	62.6	4.9	58.5	41.5	70.2	56.7	43.3	100.0

3.2. Contrat de travail

Dans les emplois informels, le type de contrat de travail le plus fréquent est le contrat verbal avec 49%, suivi de l'absence d'une quelconque forme de contrat avec 34% tout sexe confondu. Ces pourcentages sont dus au niveau du contrat verbal 100% d'hommes de la région de Gao et 22.5% femmes du district de Bamako.

Le type de contrat dominant est l'absence de contrat à Kayes (61%), Tombouctou (60%) et Gao (63%) et le contrat verbal dans les autres régions y compris le district de Bamako. Dans les cas d'absence de contrat, les femmes ont des parts généralement plus élevées que dans les cas de contrat verbal. Les hommes dominent dans l'un ou l'autre type de contrat et dans toutes les régions sauf pour l'absence de contrat à Sikasso. Les hommes dominent aussi dans les contrats CDD et CDI quelle que soit la région. En milieu urbain, le type de contrat le plus fréquent est le contrat verbal (58%) alors qu'en milieu rural c'est plutôt l'absence de contrat (48%). Les plus grandes parts de contrat pour les femmes, quel que soit le milieu, s'observent généralement parmi les contrats CDD bien qu'elles y soient dominées par les hommes.

Les données dégagent une tendance favorable aux hommes comparativement aux femmes dans la mesure où la part des femmes dans l'emploi informel, tout type de contrat confondu, n'est que de 22% contre 78% pour les hommes. Mais dans les CDI et au niveau du décile 3, elles représentent 96% contre 4% pour les hommes. L'analyse montre par contre qu'en matière de CDI, la part des hommes dans les déciles 4, 5, 7 et 8 est très importante, 100% partout. A ce niveau, le constat est que les femmes sont moins représentées. Au niveau du CDD, la part des femmes n'est pas négligeable bien que les hommes soient dominants. Elles représentent 62.5% au décile 1 contre 37.5% d'hommes.

Tableau 10.1. Répartition de l'emploi informel par contrat de travail (en %)

	Aucun contrat			Contrat verbal			CDD			CDI			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région															
Kayes	80.2	19.8	60.8	88.0	12.0	23.3	83.1	16.9	7.5	91.7	8.3	8.4	83.2	16.8	100.0
Koulikoro	74.6	25.4	35.4	83.7	16.3	49.7	39.5	60.5	5.3	78.6	21.4	9.6	77.6	22.4	100.0
Sikasso	45.5	54.5	28.0	86.2	13.8	45.2	82.2	17.8	19.8	72.9	27.1	7.0	73.0	27.0	100.0
Ségou	72.1	27.9	33.5	97.7	2.3	42.5	85.9	14.1	12.1	69.8	30.2	11.9	84.3	15.7	100.0
Mopti	56.0	44.0	17.1	93.2	6.8	49.8	71.3	28.7	31.0	100.0	0.0	2.1	80.2	19.8	100.0
Tombouctou	62.9	37.1	60.2	85.1	14.9	8.7	57.8	42.2	30.5	100.0	0.0	0.6	63.5	36.5	100.0
Gao	95.7	4.3	62.6	100.0	0.0	22.7	82.8	17.2	3.8	100.0	0.0	10.8	96.7	3.3	100.0
Bamako	75.9	24.1	17.3	77.5	22.5	70.7	76.7	23.3	4.0	79.6	20.4	7.9	77.4	22.6	100.0
Milieu															
Urbain	75.8	24.2	24.5	80.3	19.7	58.2	74.7	25.3	8.2	86.7	13.3	9.0	79.3	20.7	100.0
Bamako	75.9	24.1	17.3	77.5	22.5	70.7	76.7	23.3	4.0	79.6	20.4	7.9	77.4	22.6	100.0
Autre urbain	75.7	24.3	37.3	89.7	10.3	36.0	73.7	26.3	15.7	95.7	4.3	11.0	82.6	17.4	100.0
Rural	72.7	27.3	47.9	86.0	14.0	35.3	60.8	39.2	10.9	69.5	30.5	5.9	75.9	24.1	100.0
Milieu															
Décile 1	87.1	12.9	82.9	72.7	27.3	11.2	37.5	62.5	5.9	-	-	0.0	82.6	17.4	100.0
Décile 2	51.5	48.5	64.6	92.7	7.3	32.0	82.7	17.3	3.4	-	-	0.0	65.7	34.3	100.0
Décile 3	75.2	24.8	49.5	94.8	5.2	29.9	41.1	58.9	14.4	4.5	95.5	6.1	71.8	28.2	100.0
Décile 4	54.5	45.5	34.9	87.8	12.2	48.4	84.4	15.6	12.9	100.0	0.0	3.8	76.2	23.8	100.0
Décile 5	84.6	15.4	25.0	96.4	3.6	36.5	65.1	34.9	31.0	100.0	0.0	7.5	84.0	16.0	100.0
Décile 6	82.8	17.2	32.7	92.1	7.9	52.5	54.2	45.8	7.0	70.3	29.7	7.8	84.7	15.3	100.0
Décile 7	76.6	23.4	28.0	85.4	14.6	59.3	70.3	29.7	6.6	100.0	0.0	6.1	82.8	17.2	100.0
Décile 8	87.1	12.9	30.5	85.3	14.7	61.1	73.2	26.8	1.9	100.0	0.0	6.4	86.6	13.4	100.0
Décile 9	80.1	19.9	30.3	80.2	19.8	52.8	86.7	13.3	8.2	91.5	8.5	8.6	81.7	18.3	100.0
Décile 10	61.4	38.6	25.0	66.0	34.0	52.8	71.1	28.9	8.8	77.1	22.9	13.5	66.8	33.2	100.0
Total	74.1	25.9	33.7	81.9	18.1	49.2	68.3	31.7	9.3	81.6	18.4	7.8	78.0	22.0	100.0

L'absence de contrat est plus fréquente pour les pères et mères (100%), suivi des conjoints (49%) et le contrat verbal est plus fréquent chez les domestiques (64%) et les autres parents du chef de ménage (54%). Généralement, pour ces 2 types de contrat, les hommes dominent parmi les chefs de ménage, les enfants du chef de ménage, les autres parents et les personnes non apparentées alors que les femmes dominent pour les autres liens de parenté.

L'emploi informel en termes de contrat de travail selon le groupe d'âge est important au niveau de la classe d'âge de plus de 40 ans, soit 84% chez les hommes contre 16% des femmes. Les hommes sont proportionnellement nombreux au niveau de la classe 6-14 ans soit 68.5% contre 31.5% des femmes dans aucun contrat. On constate à ce niveau que les hommes sont plus dans l'informel.

L'emploi informel en présence de pluriactivité existe au niveau du contrat de travail avec 78% chez les hommes contre 22% chez les femmes. Le taux le plus important est observé au niveau du CDD avec 100% des hommes contre 0% des femmes. Dans la répartition de l'emploi informel par contrat de travail, on constate, que le contrat verbal et aucun contrat ont le taux le plus proportionnellement élevé que les contrats à durée déterminée et indéterminée. Cependant au niveau du CDD, on observe la fréquence des femmes veuves avec 100% contre 0% des hommes dans l'emploi informel. Mais la tendance est renversée au niveau du contrat verbal, 100% des garçons de moins de 12 ans évoluent dans l'informel contre 0% de filles.

Au niveau d'éducation, le taux du contrat verbal est élevé à cause du taux maximum du niveau primaire 85% homme et du niveau secondaire général 39% de femmes. L'emploi informel dans le contrat de travail montre que les hommes qui ont le niveau du secondaire général et supérieur dans aucun contrat, le CDD et le CDI sont plus importants soit 100% contre 0% chez les femmes. Le constat général donne un avantage partout aux hommes sur les femmes.

Tableau 10.2. Répartition de l'emploi informel par contrat de travail (en %)

	Aucun contrat			Contrat verbal			CDD			CDI			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Lien de parenté avec le chef de ménage															
Chef de ménage	96.4	3.6	30.2	98.4	1.6	50.9	91.6	8.4	9.8	94.7	5.3	9.1	96.8	3.2	100.0
Conjoint(e)	0.0	100.0	49.0	0.0	100.0	21.9	0.0	100.0	17.3	0.0	100.0	11.9	0.0	100.0	100.0
Enfant	89.3	10.7	35.1	83.4	16.6	49.2	86.8	13.2	8.4	96.4	3.6	7.4	86.7	13.3	100.0
Père ou mère	0.0	100.0	100.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	0.0	100.0	100.0
Autre parent	80.1	19.9	32.1	83.8	16.2	54.8	41.8	58.2	7.2	85.7	14.3	5.9	79.7	20.3	100.0
Non parent	-	-	0.0	55.5	44.5	43.0	61.8	38.2	57.0	-	-	0.0	59.1	40.9	100.0
Domestique	7.9	92.1	34.8	13.4	86.6	63.7	0.0	100.0	1.5	-	-	0.0	11.3	88.7	100.0
Groupe d'âge															
6 - 14 ans	68.5	31.5	63.8	59.1	40.9	20.9	82.2	17.8	15.3	-	-	0.0	68.6	31.4	100.0
15 - 40 ans	75.9	24.1	30.3	77.5	22.5	53.4	60.4	39.6	8.4	87.2	12.8	7.9	76.3	23.7	100.0
Plus de 40 ans	72.5	27.5	35.3	96.8	3.2	45.3	79.3	20.7	10.1	70.2	29.8	9.3	84.0	16.0	100.0
Pluriactivité															
Non	74.6	25.4	34.1	81.5	18.5	48.9	67.1	32.9	9.4	84.4	15.6	7.6	78.0	22.0	100.0
Oui	60.6	39.4	26.1	89.3	10.7	54.1	100.0	0.0	7.0	47.8	52.2	12.7	77.3	22.7	100.0
Statut matrimonial															
Monogame	80.3	19.7	30.6	89.2	10.8	50.1	76.9	23.1	10.1	79.3	20.7	9.2	84.3	15.7	100.0
Polygame	60.9	39.1	40.4	90.7	9.3	43.9	39.1	60.9	10.1	65.1	34.9	5.6	72.0	28.0	100.0
Union libre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Célibataire	73.6	26.4	33.6	67.9	32.1	54.3	68.4	31.6	5.7	92.9	7.1	6.4	71.4	28.6	100.0
Divorcé(e)/séparé(e)	55.7	44.3	44.6	56.3	43.7	55.4	-	-	0.0	-	-	0.0	56.0	44.0	100.0
Veuf(veuve)	4.3	95.7	47.7	58.4	41.6	7.9	0.0	100.0	21.8	81.0	19.0	22.5	24.9	75.1	100.0
Moins de 12 ans	97.7	2.3	53.1	100.0	0.0	19.8	92.3	7.7	27.1	-	-	0.0	96.7	3.3	100.0
Niveau d'éducation															
Aucun	68.7	31.3	43.2	80.0	20.0	48.2	63.3	36.7	6.5	100.0	0.0	2.2	74.5	25.5	100.0
Primaire	81.1	18.9	30.6	84.6	15.4	50.8	65.6	34.4	9.2	78.4	21.6	9.3	81.2	18.8	100.0
Secondaire général	100.0	0.0	21.7	60.9	39.1	37.2	100.0	0.0	27.2	100.0	0.0	13.8	85.5	14.5	100.0
Secondaire professionnel	70.1	29.9	5.4	81.3	18.7	56.3	72.2	27.8	17.1	75.7	24.3	21.2	77.9	22.1	100.0
Supérieur	100.0	0.0	11.2	84.1	15.9	41.5	71.4	28.6	18.2	78.8	21.2	29.1	82.0	18.0	100.0
Total	74.1	25.9	33.7	81.9	18.1	49.2	68.3	31.7	9.3	81.6	18.4	7.8	78.0	22.0	100.0

3.3. Durée hebdomadaire de travail

Dans l'emploi informel, la durée hebdomadaire du travail est assez élevée avec 43 heures avec 48 heures les hommes et 37 heures les femmes, toutes durées moyennes supérieures à celles de l'emploi formel, 34 heures respectivement 36 heures et 31 heures. Ce temps de travail plus long plus l'emploi, formel par rapport à l'emploi formel est observé dans tous les milieux ainsi que dans les régions à la seule exception de Ségou où l'emploi formel dure une heure de plus que l'emploi informel du seul fait des femmes qui observent 38 heures formelles contre 32 heures informelles. Cette même situation exceptionnelle chez les femmes s'observe également dans la région de Koulikoro, avec 38 heures contre 26 heures sans que cela ne puisse faire qu'au total la durée hebdomadaire formelle soit supérieure à celle informelle. Les plus longues durées de travail sont enregistrées à Bamako, 52 heures avec 58 heures les hommes et 45 heures les femmes, soit plus de 12 heures d'écart entre les deux sexes, sans doute en raison des activités domestiques non rémunérées qu'exercent principalement les femmes.

Tableau 11.1. Durée hebdomadaire moyenne du travail informel par région et milieu de résidence (en heures)

	Emploi formel			Emploi informel			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région									
Kayes	43.87	23.80	42.72	49.66	38.26	44.25	49.54	38.24	44.23
Koulikoro	38.61	38.18	38.48	47.51	36.13	44.67	47.12	36.25	44.37
Sikasso	35.47	32.75	35.01	45.07	36.61	40.67	44.77	36.58	40.56
Ségou	38.49	37.74	38.30	40.98	32.47	37.30	40.93	32.52	37.32
Mopti	42.35	35.67	40.28	46.06	36.22	42.10	46.04	36.22	42.09
Tombouctou	24.61	25.60	25.08	63.66	44.01	56.16	48.89	35.29	43.15
Gao	49.36	38.70	45.58	48.91	41.22	47.16	48.96	40.77	46.97
Bamako	45.93	39.79	44.36	58.42	45.14	52.39	56.17	44.70	51.28
Milieu									
Urbain	43.75	36.80	41.75	52.69	41.54	47.94	51.38	41.14	47.19
Bamako	45.93	39.79	44.36	58.42	45.14	52.39	56.17	44.70	51.28
Autre urbain	40.24	33.54	38.00	47.35	37.32	43.35	46.54	36.98	42.80
Rural	28.47	26.93	27.84	46.11	36.00	41.73	45.39	35.66	41.18
Total	36.41	30.77	34.44	47.51	37.15	43.03	46.78	36.85	42.54

Par décile de revenu, l'on constate que la durée hebdomadaire de travail est la plus longue dans le décile 10, celui des riches, en emploi informel aussi bien pour les hommes que pour les femmes. Dans l'emploi formel par contre, cela s'observe dans le décile 9, un décile de

la couche supérieure de la classe moyenne (déciles 8 et 9). Que l'emploi soit formel ou informel, les plus faibles durées hebdomadaires de travail sont enregistrées aussi bien pour les hommes que pour les femmes dans le premier décile, celui des plus pauvres. La difficulté de travailler plus maintiendrait ces travailleurs dans un état de pauvreté qui en même temps peut restreindre leur recherche d'opportunités d'emploi plus rémunérateur s'ils ne sont pas tout simplement dépourvus d'aptitudes pouvant les rendre aptes de tel emploi. Le lien entre décile de revenu et temps de travail n'est pas parfaitement linéaire, le premier augmente avec le second jusqu'à un certain niveau puis décroît avant de remonter à nouveau. La principale rupture est dans le décile 6 où dans l'emploi informel une diminution d'une heure de durée de travail augmente le niveau de bien-être, la diminution est moins forte chez les femmes que chez les hommes.

Tableau 11.2. Durée hebdomadaire moyenne du travail informel par décile de revenu (en heures)

	Emploi formel			Emploi informel			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Décile 1	14.03	17.76	15.00	44.92	36.15	42.33	44.70	36.05	42.15
Décile 2	32.98	25.94	29.81	46.62	37.05	42.78	46.55	36.97	42.70
Décile 3	37.56	24.03	28.92	45.99	37.47	42.29	45.91	37.20	42.11
Décile 4	29.31	22.68	25.63	46.62	36.91	42.42	46.04	36.14	41.72
Décile 5	25.92	27.52	26.64	47.36	36.76	42.43	47.03	36.62	42.19
Décile 6	26.11	29.61	27.35	46.08	36.34	41.51	44.99	36.10	40.87
Décile 7	32.81	26.10	30.90	47.64	36.18	42.46	46.76	35.88	41.93
Décile 8	35.61	28.36	32.90	47.37	35.47	42.17	46.55	35.08	41.58
Décile 9	44.95	36.35	43.39	48.99	37.87	44.21	48.63	37.83	44.16
Décile 10	38.23	35.23	37.18	51.04	41.66	47.41	48.39	40.49	45.39
Total	36.41	30.77	34.44	47.51	37.15	43.03	46.78	36.85	42.54

Selon le lien de parenté avec le chef de ménage, les domestiques ont les plus longues durées hebdomadaires de travail, 69 heures informelles contre 45 heures formelles, à raison de 72 heures pour les femmes contre 57 heures les hommes dans l'emploi informel, 49 contre 43 dans celui formel. Les domestiques sont suivis des chefs de ménage dans les types d'emploi. Si on s'intéresse aux seules femmes, les domestiques sont plutôt suivies des non parents qui, on l'observe, n'exercent que des emplois informels, pour 45 heures hebdomadaires. De même que les non parents, lorsqu'ils vivent dans les ménages de

leurs enfants, les pères ne travaillent pas formellement mais seulement informellement à la différence des mères qui y consacrent 38 heures hebdomadaires.

Par groupe d'âge, la durée hebdomadaire de travail augmente avec l'âge, de 17 heures les enfants de 6-14 ans à 38 heures les 15-40 ans et 41 heures les plus de 40 ans, dans l'emploi informel pour respectivement 40, 43 et 44 dans l'informel. Cela est vrai pour chacun des deux sexes et pour chacun des deux types d'emploi. Le travail des enfants est essentiellement informel, 40 heures par semaine avec 38 heures les filles et 42 heures les garçons. Néanmoins, l'emploi formel les touche aussi avec environ 16 heures hebdomadaires quel que soit le sexe de l'enfant. Les 4 heures de plus de travail informel des garçons sur les filles est largement rattrapé en travail domestique non rémunéré que les filles exercent le plus comparativement aux garçons.

Selon que les personnes en emploi exercent ou non une activité secondaire en plus de leur activité principale, la durée hebdomadaire de l'emploi informel diminue. La diminution est plus importante pour les femmes que pour les hommes. Toutefois, pour les femmes en emploi formel, au contraire la durée hebdomadaire augmente, passant de 31 heures à 40 heures, soit 9 heures de plus tandis que pour les hommes la baisse de 7 heures, induisant une augmentation totale d'une heure en emploi informel. Pris globalement, l'emploi baisse de 3 heures en présence de pluriactivité, autant pour les hommes que pour les femmes.

Tableau 11.3. Durée hebdomadaire moyenne du travail informel (en heures)

	Emploi formel			Emploi informel			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Lien de parenté avec le chef de ménage									
Chef de ménage	41.30	39.31	41.12	48.53	39.26	48.09	47.95	39.26	47.51
Conjoint(e)	37.97	36.27	36.31	49.10	36.19	36.20	43.47	36.19	36.20
Enfant	25.42	18.41	22.67	46.11	38.09	44.60	44.93	35.25	42.96
Père ou mère		38.00	38.00	43.57	36.38	37.25	43.57	36.38	37.25
Autre parent	35.90	40.50	37.92	46.90	35.79	40.54	46.60	35.87	40.48
Non parent				40.22	44.62	44.43	40.22	44.62	44.43
Domestique	43.00	49.00	45.13	56.88	71.54	69.38	56.41	71.47	69.18
Groupe d'âge									
6 - 14 ans	16.52	16.58	16.55	41.61	38.10	40.26	38.97	35.06	37.43
15 - 40 ans	39.43	35.81	38.13	48.88	37.09	43.19	48.30	37.05	42.93
Plus de 40 ans	42.40	37.77	41.24	47.22	36.98	43.58	46.94	37.01	43.46
Pluriactivité									
Non	36.52	30.64	34.41	48.34	37.72	43.68	47.46	37.33	43.06
Oui	34.41	39.64	35.09	43.65	34.00	39.84	43.47	34.02	39.78
Total	36.41	30.77	34.44	47.51	37.15	43.03	46.78	36.85	42.54

Selon le statut matrimonial, les célibataires ont la plus longue durée hebdomadaire de travail, 46 heures avec 43 heures pour les femmes et 47 heures pour les hommes. Pour ces derniers, ce sont les mariés polygames qui ont la plus longue durée, 50 heures. Dans l'emploi formel, ce sont plutôt les divorcés/veufs qui ont la plus longue durée, 43 heures avec 48 heures pour les hommes et 43 heures pour les femmes. Par niveau d'éducation, la durée hebdomadaire de l'emploi formel augmente passant de 30 heures pour aucun niveau à 41 heures le supérieur en passant par 31 heures le primaire, 39 le secondaire et 41 le supérieur. Cela n'est vrai que pour les hommes. Pour les femmes la durée baisse d'aucun niveau au primaire, puis augmente de celui-là au secondaire général et baisse de ce dernier au secondaire professionnel et ensuite augmente au supérieur. Dans l'emploi informel, les évolutions, selon le niveau d'éducation sont en dents de scie dans l'ensemble comme par sexe.

Tableau 11.4. Durée hebdomadaire moyenne du travail informel (en heures)

	Emploi formel			Emploi informel			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Statut matrimonial									
Monogame	40.41	36.44	39.25	47.82	35.45	43.01	47.30	35.50	42.78
Polygame	46.14	39.88	44.44	49.53	37.29	42.19	49.34	37.33	42.26
Union libre				44.91	33.65	39.93	44.91	33.65	39.93
Célibataire	27.35	24.92	26.48	47.22	43.39	46.22	46.32	42.10	45.20
Divorcé(e)/séparé(e)	48.00	42.92	44.53	46.84	42.67	44.39	46.87	42.68	44.40
Veuf(veuve)		37.95	37.95	41.95	36.82	37.58	41.95	36.90	37.60
Moins de 12 ans	16.15	15.95	16.05	39.29	37.24	38.53	36.11	32.83	34.83
Niveau d'éducation									
Aucun	32.83	26.98	30.07	47.35	37.00	42.56	46.94	36.71	42.20
Primaire	33.60	24.65	31.12	47.95	37.60	44.44	47.00	36.96	43.63
Secondaire général	38.69	39.79	39.11	47.43	44.81	47.04	44.69	41.75	43.98
Secondaire professionnel	39.57	38.61	39.24	48.30	42.22	47.02	43.76	39.75	42.60
Supérieur	41.30	42.43	41.49	47.22	45.06	46.87	43.47	43.33	43.45
Total	36.41	30.77	34.44	47.51	37.15	43.03	46.78	36.85	42.54

3.4. Travail temporaire

L'emploi informel est à près de 48% de type saisonnier, à trois points de pourcentage d'écart du type permanent (45%). Les 7% restants reviennent à 5% au travail à la tâche et à 2% au travail à la journée. Les femmes sont proportionnellement plus représentées dans le type à la journée (49% alors qu'elles occupent au total 43% de l'emploi informel) et le type saisonnier (45%) alors qu'elles sont sous-représentées dans les types permanent (41%) et à la tâche (35%).

Si l'on analyse par région, il apparaît que l'emploi informel est majoritairement saisonnier à Kayes (66%), Koulikoro (57%), Sikasso (62%) et Ségou (51%), mais plutôt permanent à Tombouctou, Gao et Bamako, 667%, 77% respectivement 67%. Pour les seules femmes, l'emploi informel est majoritairement saisonnier à Kayes (57%) et Bamako (82%), à la journée à Ségou et Mopti, 63% et 62%, permanent à Tombouctou (55%). Par milieu de résidence, l'emploi informel est majoritairement saisonnier en milieu rural (56%) et permanent en milieu urbain (65% dont 67% à Bamako et 63% ailleurs).

Tableau 12.1. Répartition de l'emploi informel selon que le travail soit permanent ou temporaire (en %)

	Travail permanent			Travail à la journée			Travail à la tâche			Travail saisonnier			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région															
Kayes	71.4	28.6	26.7	63.0	37.0	2.6	68.6	31.4	4.8	43.3	56.7	65.9	52.6	47.4	100.0
Koulikoro	81.9	18.1	36.2	61.7	38.3	2.5	85.3	14.7	3.9	70.6	29.4	57.4	75.0	25.0	100.0
Sikasso	51.1	48.9	38.1	100.0	0.0	0.0	62.9	37.1	0.2	46.0	54.0	61.7	48.0	52.0	100.0
Ségou	59.8	40.2	47.8	37.5	62.5	1.1	51.3	48.7	0.4	54.4	45.6	50.7	56.8	43.2	100.0
Mopti	51.3	48.7	48.8	37.9	62.1	0.7	52.0	48.0	13.7	74.4	25.6	36.7	59.8	40.2	100.0
Tombouctou	45.5	54.5	67.4	100.0	0.0	1.9	88.5	11.5	0.4	95.5	4.5	30.3	61.8	38.2	100.0
Gao	78.1	21.9	77.4	66.8	33.2	10.8	77.4	22.6	4.7	83.5	16.5	7.2	77.3	22.7	100.0
Bamako	54.0	46.0	66.5	43.5	56.5	11.7	74.8	25.2	17.1	17.6	82.4	4.6	54.6	45.4	100.0
Milieu															
Urbain	57.5	42.5	64.5	48.7	51.3	7.7	68.4	31.6	13.2	51.6	48.4	14.6	57.4	42.6	100.0
Bamako	54.0	46.0	66.5	43.5	56.5	11.7	74.8	25.2	17.1	17.6	82.4	4.6	54.6	45.4	100.0
Autre urbain	61.3	38.7	62.5	66.0	34.0	3.6	55.9	44.1	9.1	58.2	41.8	24.8	60.2	39.8	100.0
Rural	58.6	41.4	39.5	55.0	45.0	1.1	61.4	38.6	3.2	55.1	44.9	56.3	56.7	43.3	100.0
Total	58.2	41.8	44.8	50.8	49.2	2.5	65.1	34.9	5.3	54.9	45.1	47.5	56.8	43.2	100.0

La rareté du travail pousse très souvent les individus à s'engager dans des activités afin d'éviter d'être au chômage. La recherche du pain quotidien est un facteur permettant aux individus d'accepter certaines conditions de travail malgré leur niveau d'éducation. Au regard des données, le travail saisonnier est majoritaire dans les déciles 1 et 2, ceux des très pauvres ainsi que dans els déciles 5 à 7, ceux de la couche inférieure de la classe moyenne. Cette majorité s'observe dans tous les 4 premiers déciles des hommes, ceux des pauvres ainsi que dans les déciles 5 et 6 des femmes, la couche inférieure de la classe moyenne. Le travail permanent est majoritaire dans les déciles 9 et 10, ceux des riches. Les femmes sont surreprésentées dans le travail à la journée dans les déciles 2, 5 à 8, ce qui veut dire que pour améliorer leur niveau de bien-être, les femmes doivent davantage travailler à la journée et les hommes à la tâche.

Tableau 12.2. Répartition de l'emploi informel selon que le travail soit permanent ou temporaire (en %)

	Travail permanent			Travail à la journée			Travail à la tâche			Travail saisonnier			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Décile 1	76.1	23.9	43.9	51.6	48.4	2.7	73.8	26.2	1.6	66.6	33.4	51.8	70.5	29.5	100.0
Décile 2	60.0	40.0	40.2	36.4	63.6	1.5	69.5	30.5	2.3	60.0	40.0	56.1	59.9	40.1	100.0
Décile 3	57.8	42.2	40.5	51.3	48.7	1.6	56.7	43.3	4.6	55.9	44.1	53.3	56.6	43.4	100.0
Décile 4	54.7	45.3	42.5	44.1	55.9	4.0	74.2	25.8	6.0	57.6	42.4	47.5	56.8	43.2	100.0
Décile 5	57.9	42.1	43.7	36.1	63.9	0.6	62.7	37.3	4.1	49.1	50.9	51.7	53.5	46.5	100.0
Décile 6	57.1	42.9	39.4	35.6	64.4	1.8	63.2	36.8	5.5	49.7	50.3	53.3	53.1	46.9	100.0
Décile 7	56.6	43.4	39.8	50.0	50.0	2.0	64.7	35.3	4.7	52.7	47.3	53.5	54.8	45.2	100.0
Décile 8	59.8	40.2	47.7	49.8	50.2	2.8	65.5	34.5	4.6	51.9	48.1	45.0	56.3	43.7	100.0
Décile 9	56.9	43.1	52.6	60.3	39.7	4.1	56.5	43.5	8.1	57.1	42.9	35.3	57.1	42.9	100.0
Décile 10	58.5	41.5	55.3	63.1	36.9	3.5	73.2	26.8	8.0	62.9	37.1	33.2	61.3	38.7	100.0
Total	58.2	41.8	44.8	50.8	49.2	2.5	65.1	34.9	5.3	54.9	45.1	47.5	56.8	43.2	100.0

Quand on regarde selon le lien de parenté avec le chef de ménage, l'emploi formel permanent est l'apanage des hommes lorsqu'il s'agit du chef de ménage lui-même et de ses enfants, tandis que pour les femmes, ce sont plutôt toutes les relations sauf la cheffe de ménage et ses enfants. Le travail à la journée revient presque exclusivement aux conjointes et aux femmes non apparentées au chef de ménage. Le travail à la tâche concerne davantage les femmes conjointes du chef de ménage ou les mères tandis que le travail saisonnier sied à toutes les femmes sauf lorsqu'elles sont elles-mêmes cheffes de ménage ou enfants du chef de ménage. Par groupe d'âge, il faut dire que les enfants travaillent majoritairement plus à la journée ensuite de façon saisonnière. Les pluriactifs travaillent plus selon le type saisonnier avec les hommes à la tâche plutôt et les femmes légèrement plus permanemment.

Tableau 12.3. Répartition de l'emploi informel selon que le travail soit permanent ou temporaire (en %)

	Travail permanent			Travail à la journée			Travail à la tâche			Travail saisonnier			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Lien de parenté avec le chef de ménage															
Chef de ménage	94.1	5.9	51.3	78.8	21.2	2.8	95.0	5.0	6.1	98.1	1.9	39.7	95.3	4.7	100.0
Conjoint(e)	0.0	100.0	48.3	0.0	100.0	2.6	0.8	99.2	4.4	0.1	99.9	44.7	0.1	99.9	100.0
Enfant	84.0	16.0	39.0	68.4	31.6	2.1	78.3	21.7	5.3	79.9	20.1	53.7	81.2	18.8	100.0
Père ou mère	11.6	88.4	44.5	53.2	46.8	0.9	25.7	74.3	5.6	10.3	89.7	49.0	12.2	87.8	100.0
Autre parent	48.9	51.1	35.1	48.8	51.2	2.5	63.9	36.1	5.5	36.6	63.4	56.8	42.7	57.3	100.0
Non parent	6.3	93.7	39.6	0.0	100.0	0.8	62.4	37.6	0.7	2.7	97.3	58.9	4.5	95.5	100.0
Domestique	18.2	81.8	52.8	-	-	0.0	-	-	0.0	10.9	89.1	47.2	14.8	85.2	100.0
Groupe d'âge															
6 - 14 ans	70.1	29.9	30.4	53.0	47.0	1.8	66.6	33.4	2.1	57.7	42.3	65.7	61.6	38.4	100.0
15 - 40 ans	52.9	47.1	45.3	49.6	50.4	2.8	64.1	35.9	5.7	49.0	51.0	46.2	51.7	48.3	100.0
Plus de 40 ans	64.9	35.1	47.9	53.1	46.9	2.1	66.7	33.3	5.5	64.3	35.7	44.5	64.5	35.5	100.0
Pluriactivité															
Non	58.0	42.0	44.8	50.5	49.5	2.9	64.2	35.8	6.2	53.5	46.5	46.2	56.1	43.9	100.0
Oui	59.6	40.4	44.6	67.4	32.6	0.3	90.5	9.5	1.0	60.7	39.3	54.1	60.5	39.5	100.0
Total	58.2	41.8	44.8	50.8	49.2	2.5	65.1	34.9	5.3	54.9	45.1	47.5	56.8	43.2	100.0

Selon le statut matrimonial, le travail saisonnier touche beaucoup plus les enfants de moins de 12 ans (67%) et les mariés polygames (53%) tandis que le travail permanent est plus courant avec les personnes en union libre (77%). Pour les seules femmes, elles ont beaucoup plus un emploi informel saisonnier lorsqu'elles sont veuves ou lorsqu'elles sont dans des foyers polygamiques (64% des 53% d'emploi saisonnier). Selon le niveau d'éducation, les "aucun niveau" semblent surreprésentés dans l'emploi saisonnier (50% contre 48% de moyenne nationale). A l'inverse, la participation à l'emploi permanent augmente significativement avec le niveau d'éducation, 43% pour aucun niveau à 80% au niveau supérieur en passant par 48% le primaire et 67-70% le secondaire. Cela est vrai des hommes mais pas des femmes dont le taux de participation à ce type d'emploi diminue sensiblement, passant de 45% aucun niveau à 16% le supérieur.

Tableau 12.4. Répartition de l'emploi informel selon que le travail soit permanent ou temporaire (en %)

	Travail permanent			Travail à la journée			Travail à la tâche			Travail saisonnier			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Statut matrimonial															
Monogame	61.7	38.3	49.3	55.6	44.4	2.0	62.8	37.2	5.5	60.5	39.5	43.1	61.1	38.9	100.0
Polygame	43.6	56.4	41.3	42.4	57.6	2.3	59.4	40.6	3.9	35.6	64.4	52.5	40.0	60.0	100.0
Union libre	49.4	50.6	76.7	0.0	100.0	5.4	-	-	0.0	100.0	0.0	17.9	55.7	44.3	100.0
Célibataire	74.9	25.1	39.8	64.6	35.4	3.5	79.1	20.9	7.6	73.1	26.9	49.0	74.0	26.0	100.0
Divorcé(e)/séparé(e)	43.9	56.1	57.2	0.0	100.0	13.3	36.3	63.7	5.7	59.8	40.2	23.9	41.4	58.6	100.0
Veuf(veuve)	12.5	87.5	49.7	0.0	100.0	3.9	17.8	82.2	6.1	18.6	81.4	40.3	14.8	85.2	100.0
Moins de 12 ans	68.8	31.2	30.2	50.5	49.5	1.8	100.0	0.0	0.6	60.0	40.0	67.4	62.7	37.3	100.0
Niveau d'éducation															
Aucun	54.9	45.1	43.3	47.2	52.8	1.9	61.6	38.4	4.7	52.2	47.8	50.1	53.7	46.3	100.0
Primaire	66.9	33.1	47.6	52.9	47.1	4.4	69.7	30.3	6.8	65.9	34.1	41.2	66.0	34.0	100.0
Secondaire général	79.4	20.6	67.1	77.9	22.1	6.6	100.0	0.0	16.6	100.0	0.0	9.7	84.7	15.3	100.0
Secondaire professionnel	73.2	26.8	69.6	80.0	20.0	6.6	96.0	4.0	12.8	94.9	5.1	11.1	78.9	21.1	100.0
Supérieur	84.2	15.8	80.1	100.0	0.0	2.6	65.9	34.1	10.1	100.0	0.0	7.2	83.9	16.1	100.0
Total	58.2	41.8	44.8	50.8	49.2	2.5	65.1	34.9	5.3	54.9	45.1	47.5	56.8	43.2	100.0

4. Risques au travail

Les principaux risques sur le lieu de travail traqués par l'enquête EMOP sont la pénibilité, les risques professionnels incluant les blessures, les infections respiratoires et autres, le harcèlement et différentes formes de discrimination selon le sexe, la religion, le groupe ethnique, le handicap, etc. Ces différents éléments sont analysés ci-dessous dans le cas de l'emploi informel.

4.1. Pénibilité

On note que 15% des personnes interrogées déclarent ne subir aucune pénibilité sur le lieu de travail dont 41% de femmes. Pour les 85% qui déclarent en subir, cela prend la forme de secousses ou vibrations dans un tiers des cas, de charges lourdes pour plus du quart (27%). Par rapport à leur poids, les femmes sont proportionnellement plus représentées pour tous les types de pénibilité à l'exception des secousses et vibrations où elles font 37% des 27% de travailleurs informels qui subissent cette pénibilité. Même pour les charges lourdes, les femmes représentent 44% des 27% de travailleurs qui en sont soumis alors qu'elles représentent 43% des travailleurs informels.

Par région, l'absence de pénibilité est plus élevée à Gao, 35% contre 15% de moyenne nationale. A l'inverse, la pénibilité est plus fréquente à Mopti (94%) et Ségou (89%). Pour les femmes par contre, elles constituent une part trop importante des travailleurs informels victimes de pénibilité, à Koulikoro, plus de 86% des 79% des travailleurs tout sexe confondu victimes de pénibilité dans cette région. Rester longtemps debout est une pénibilité plus courante à Sikasso et Bamako, et autres postures pénibles, Koulikoro. Les charges lourdes sont plus observées à Kayes, 35% (contre une moyenne nationale de 27%) et surtout Ségou (41%), les secousses et vibrations à Tombouctou et Mopti, 60 et 56% contre 33% pour tout le pays. Les femmes sont proportionnellement plus nombreuses que les hommes à subir des charges lourdes à Kayes (53% alors qu'elles représentent 47% des travailleurs informels de la région) et Bamako, 50% contre 45%. A Kayes, il en est également ainsi pour les secousses et vibrations, 53% des travailleurs de la région victimes de cette pénibilité.

Curieusement, les taux de pénibilité sont plus élevés en milieu rural qu'urbain, sauf pour les secousses et vibrations. A cette exception près donc, les taux urbains sont toujours supérieurs à la moyenne nationale et particulièrement à Bamako. Les urbains subissent plus de pénibilité que les ruraux, avec 5 points de pourcentage d'écart, mais les femmes rurales plus que les urbaines sauf pour les charges lourdes.

Par décile de revenu, le taux de pénibilité au travail augmente jusqu'au décile 5 pour diminuer au décile 6 et augmenter continuellement jusqu'au décile 10. Le taux de pénibilité reste donc assez élevé dans les déciles 7, 8 et 9, la partie supérieure de la classe moyenne. Les 5 déciles supérieurs subissent proportionnellement plus la posture de rester longtemps debout, surtout les femmes du décile 6. Les femmes de ces mêmes 5 déciles supérieurs sont surreprésentées dans les autres postures pénibles que rester longtemps debout ainsi que pour les charges lourdes du reste pour les 4 derniers déciles riches.

Tableau 13.1. Répartition de l'emploi informel selon la pénibilité du travail (en %)

	Aucune pénibilité			Longtemps debout			Autres postures pénibles			Charges lourdes			Secousses/vibrations			Autres pénibilités			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région																					
Kayes	62.5	37.5	21.2	45.2	54.8	3.5	42.2	57.8	9.0	54.2	45.8	34.9	47.4	52.6	31.2	100.0	0.0	0.2	52.6	47.4	100.0
Koulikoro	86.5	13.5	20.6	66.3	33.7	0.9	54.6	45.4	33.5	77.8	22.2	13.6	88.2	11.8	28.2	90.1	9.9	3.2	75.0	25.0	100.0
Sikasso	45.4	54.6	15.0	48.0	52.0	17.8	45.0	55.0	15.6	44.8	55.2	17.1	53.0	47.0	23.5	50.0	50.0	11.0	48.0	52.0	100.0
Ségou	54.0	46.0	11.2	46.7	53.3	1.3	50.2	49.8	14.9	56.4	43.6	41.3	62.0	38.0	31.0	68.4	31.6	0.2	56.8	43.2	100.0
Mopti	78.8	21.2	5.9	50.9	49.1	1.6	52.6	47.4	16.6	62.2	37.8	19.9	59.4	40.6	55.6	43.4	56.6	0.4	59.8	40.2	100.0
Tombouctou	48.1	51.9	12.1	78.7	21.3	2.0	68.5	31.5	3.6	60.1	39.9	22.4	64.1	35.9	59.6	100.0	0.0	0.3	61.8	38.2	100.0
Gao	69.5	30.5	35.7	65.8	34.2	2.6	31.9	68.1	5.9	77.7	22.3	20.3	93.0	7.0	34.1	100.0	0.0	1.4	77.3	22.7	100.0
Bamako	47.1	52.9	20.1	50.8	49.2	12.7	36.3	63.7	16.6	50.1	49.9	33.1	92.8	7.2	17.3	18.7	81.3	0.3	54.6	45.4	100.0
Milieu																					
Urbain	53.2	46.8	19.1	51.0	49.0	10.0	42.8	57.2	16.5	51.2	48.8	28.4	80.4	19.6	24.2	57.2	42.8	1.8	57.4	42.6	100.0
Bamako	47.1	52.9	20.1	50.8	49.2	12.7	36.3	63.7	16.6	50.1	49.9	33.1	92.8	7.2	17.3	18.7	81.3	0.3	54.6	45.4	100.0
Autre urbain	60.2	39.8	18.1	51.3	48.7	7.1	49.6	50.4	16.4	52.8	47.2	23.7	73.3	26.7	31.3	60.5	39.5	3.3	60.2	39.8	100.0
Rural	61.5	38.5	13.9	48.3	51.7	5.8	49.8	50.2	15.9	56.9	43.1	26.2	59.3	40.7	34.8	55.0	45.0	3.4	56.7	43.3	100.0
Décile																					
Décile 1	77.7	22.3	41.2	53.7	46.3	1.9	63.4	36.6	10.0	63.3	36.7	20.3	70.3	29.7	23.7	56.5	43.5	3.0	70.5	29.5	100.0
Décile 2	64.5	35.5	27.8	59.1	40.9	3.6	57.5	42.5	6.4	60.2	39.8	20.0	56.7	43.3	36.1	58.9	41.1	6.1	59.9	40.1	100.0
Décile 3	55.5	44.5	18.8	48.4	51.6	4.5	52.8	47.2	17.8	59.5	40.5	25.0	58.4	41.6	30.2	57.6	42.4	3.5	56.6	43.4	100.0
Décile 4	53.8	46.2	14.8	59.0	41.0	4.5	58.5	41.5	16.9	57.0	43.0	23.3	56.4	43.6	34.4	59.7	40.3	6.1	56.8	43.2	100.0
Décile 5	50.4	49.6	12.0	50.0	50.0	5.3	50.2	49.8	20.9	54.5	45.5	23.5	57.3	42.7	34.0	45.7	54.3	4.4	53.5	46.5	100.0
Décile 6	53.7	46.3	12.5	39.8	60.2	8.2	46.2	53.8	17.6	56.4	43.6	25.1	59.1	40.9	31.4	44.1	55.9	5.2	53.1	46.9	100.0
Décile 7	49.7	50.3	10.1	54.4	45.6	10.9	45.0	55.0	16.0	50.7	49.3	23.1	62.2	37.8	37.7	67.4	32.6	2.2	54.8	45.2	100.0
Décile 8	61.9	38.1	10.6	55.8	44.2	6.4	43.9	56.1	20.2	51.7	48.3	32.2	67.6	32.4	30.2	44.4	55.6	0.3	56.3	43.7	100.0
Décile 9	58.1	41.9	11.6	46.0	54.0	7.3	40.6	59.4	15.4	57.2	42.8	35.8	67.3	32.7	29.4	89.7	10.3	0.5	57.1	42.9	100.0
Décile 10	66.5	33.5	15.2	40.0	60.0	9.0	44.6	55.4	11.7	55.5	44.5	31.2	76.1	23.9	32.4	77.7	22.3	0.6	61.3	38.7	100.0
Total	59.3	40.7	15.0	49.1	50.9	6.7	48.3	51.7	16.1	55.6	44.4	26.7	62.6	37.4	32.5	55.2	44.8	3.1	56.8	43.2	100.0

Selon le lien de parenté avec le chef de ménage, les domestiques subissent le plus de pénibilité au travail (surtout les hommes) 95% d'entre eux contre 85% au total, soit 10 points de pourcentage de plus que la normale. Le chef de ménage et ses parents en subissent relativement moins, 73-74% selon le cas. Rester longtemps debout concerne plus les non parents et les domestiques, près de 20% contre 7% en moyenne, en majorité des femmes. Les charges lourdes reviennent proportionnellement plus aux domestiques tandis que les secousses et vibrations sont plus pour le chef de ménage et les non apparentés.

Le taux de pénibilité diminue avec l'âge, 88% les 6-14 ans, 85% les 15-40 ans et 84% les plus de 40 ans. Les enfants ont les taux les plus élevés s'agissant des secousses et vibrations, du fait de rester longtemps debout. Naturellement, le taux de pénibilité est plus élevé en situation de pluriactivité, 93% contre 83% pour les non pluriactifs, soit 10 points de pourcentage d'écart. Cela est particulièrement vrai des charges lourdes, des secousses et vibrations et d'autres postures pénibles que rester longtemps debout. Par statut matrimonial, les célibataires subissent plus de pénibilité sur le lieu de travail 87% ainsi que les enfants de moins de 12 ans, 88%. S'agissant de l'éducation, la pénibilité est plus partagée entre les "aucun niveau" et les "niveau primaire", 85% chacun contre 67% le niveau supérieur et 60% le secondaire général. Le supérieur est surreprésenté dans la posture de rester longtemps debout, 26% contre 7% de moyenne nationale.

Tableau 13.2. Répartition de l'emploi informel selon la pénibilité du travail (en %)

	Aucune pénibilité			Longtemps debout			Autres postures pénibles			Charges lourdes			Secousses/vibrations			Autres pénibilités			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Lien de parenté avec le chef de ménage																					
Chef de ménage	95.4	4.6	15.9	94.8	5.2	4.9	91.6	8.4	12.9	93.6	6.4	27.2	97.7	2.3	37.1	99.3	0.7	2.0	95.3	4.7	100.0
Conjoint(e)	0.0	100.0	15.0	0.0	100.0	7.2	0.4	99.6	20.2	0.0	100.0	28.3	0.1	99.9	26.7	0.0	100.0	2.6	0.1	99.9	100.0
Enfant	84.5	15.5	13.3	74.4	25.6	7.3	79.3	20.7	14.7	81.4	18.6	27.5	81.3	18.7	33.2	86.4	13.6	4.0	81.2	18.8	100.0
Père ou mère	9.5	90.5	17.4	0.0	100.0	3.8	20.0	80.0	19.2	5.2	94.8	24.2	16.7	83.3	32.4	0.0	100.0	3.1	12.2	87.8	100.0
Autre parent	51.0	49.0	16.0	42.8	57.2	7.2	40.8	59.2	17.0	38.7	61.3	22.7	44.1	55.9	32.5	31.6	68.4	4.7	42.7	57.3	100.0
Non parent	3.9	96.1	10.9	0.0	100.0	18.8	4.2	95.8	23.6	9.7	90.3	8.5	5.9	94.1	38.2	-	-	0.0	4.5	95.5	100.0
Domestique	70.3	29.7	5.1	6.2	93.8	20.5	12.3	87.7	18.6	4.4	95.6	42.7	34.8	65.2	10.2	76.5	23.5	2.9	14.8	85.2	100.0
Groupe d'âge																					
6 - 14 ans	73.5	26.5	11.7	57.3	42.7	9.2	62.8	37.2	11.9	56.8	43.2	25.5	62.1	37.9	37.9	57.2	42.8	3.8	61.6	38.4	100.0
15 - 40 ans	54.7	45.3	14.8	43.2	56.8	6.5	42.5	57.5	15.9	51.5	48.5	27.7	56.7	43.3	31.8	53.0	47.0	3.2	51.7	48.3	100.0
Plus de 40 ans	63.8	36.2	16.2	56.4	43.6	6.3	54.6	45.4	17.6	63.4	36.6	25.1	73.1	26.9	32.3	59.3	40.7	2.6	64.5	35.5	100.0
Pluriactivité																					
Non	58.5	41.5	16.6	51.6	48.4	6.7	46.3	53.7	16.5	55.0	45.0	26.0	62.1	37.9	30.8	53.5	46.5	3.3	56.1	43.9	100.0
Oui	69.4	30.6	6.7	36.1	63.9	6.4	59.5	40.5	14.0	58.2	41.8	30.0	64.5	35.5	41.2	73.0	27.0	1.7	60.5	39.5	100.0
Statut matrimonial																					
Monogame	62.6	37.4	16.6	55.7	44.3	5.4	50.8	49.2	15.8	60.3	39.7	26.9	66.8	33.2	33.2	61.4	38.6	2.1	61.1	38.9	100.0
Polygame	42.1	57.9	13.9	32.2	67.8	8.3	34.0	66.0	17.5	38.0	62.0	24.6	46.9	53.1	31.4	34.4	65.6	4.3	40.0	60.0	100.0
Union libre	48.5	51.5	36.8	-	-	0.0	100.0	0.0	5.4	25.4	74.6	33.9	100.0	0.0	23.9	-	-	0.0	55.7	44.3	100.0
Célibataire	77.1	22.9	12.9	62.7	37.3	7.4	69.7	30.3	15.6	70.7	29.3	30.1	79.6	20.4	30.5	83.5	16.5	3.6	74.0	26.0	100.0
Divorcé(e)/séparé(e)	55.8	44.2	15.0	55.5	44.5	3.3	34.4	65.6	17.2	40.2	59.8	42.6	37.4	62.6	21.9	-	-	0.0	41.4	58.6	100.0
Veuf(veuve)	12.8	87.2	14.7	3.0	97.0	3.4	6.9	93.1	20.9	12.6	87.4	30.6	23.6	76.4	27.3	34.6	65.4	3.1	14.8	85.2	100.0
Moins de 12 ans	80.6	19.4	11.9	58.2	41.8	10.8	64.4	35.6	10.8	62.9	37.1	18.8	59.2	40.8	43.6	55.3	44.7	4.2	62.7	37.3	100.0
Niveau d'éducation																					
Aucun	58.3	41.7	14.6	46.0	54.0	6.5	45.8	54.2	16.8	52.5	47.5	27.0	58.7	41.3	31.8	51.2	48.8	3.3	53.7	46.3	100.0
Primaire	60.3	39.7	15.4	52.4	47.6	6.4	57.3	42.7	13.2	65.3	34.7	26.0	73.8	26.2	36.8	76.2	23.8	2.3	66.0	34.0	100.0
Secondaire général	79.3	20.7	40.2	73.1	26.9	16.8	100.0	0.0	14.9	100.0	0.0	6.5	88.0	12.0	20.2	100.0	0.0	1.4	84.7	15.3	100.0
Secondaire professionnel	65.4	34.6	18.3	77.6	22.4	13.3	57.6	42.4	20.0	91.9	8.1	29.5	95.2	4.8	18.6	100.0	0.0	0.4	78.9	21.1	100.0
Supérieur	84.9	15.1	32.7	91.0	9.0	26.1	72.3	27.7	22.8	79.7	20.3	8.8	92.8	7.2	9.6	-	-	0.0	83.9	16.1	100.0
Total	59.3	40.7	15.0	49.1	50.9	6.7	48.3	51.7	16.1	55.6	44.4	26.7	62.6	37.4	32.5	55.2	44.8	3.1	56.8	43.2	100.0

4.2. Risque professionnel

Près de 7 travailleurs informels sur 10 (69%) sont exposés à des risques professionnels divers, blessure et accident, 65%, respiration de fumées, 2%, risque infectieux, 1% et autres risques, 1%. Les travailleurs les plus exposés à ces risques sont ceux de Sikasso et de Tombouctou, 85% chacune, principalement sous forme de blessure et accident de travail 83% chacune. Les femmes subissent ces risques au prorata de leur poids dans la population en emploi informel. Les taux de risque sont de 67% en milieu urbain et de 71% en milieu rural. Mais les travailleurs ruraux subissent proportionnellement plus les blessures et accident de travail que les urbains, 68% contre 53% à l'inverse de la respiration de fumées, 1% contre 3%. Les femmes sont surreprésentées dans les risques infectieux quel que soit le milieu de résidence et légèrement dans les blessures en milieu rural.

Les taux de risques professionnels augmentent des déciles 1 à 5, passant de 54% à 76%, avec 75% au décile 4 (le dernier de la classe des 40% les plus pauvres du pays). Il y a un point de pourcentage d'augmentation lorsqu'on passe du décile 4 au décile 5 qui marque une sorte de sortie pénible de la pauvreté. A partir du décile 5, les taux de risques professionnels diminuent passant de 76% à 57% au décile 10. Moins le travailleur subit de risque professionnel, plus son niveau de bien-être est élevé mais seulement à partir du décile 5, ce qui signifie qu'il n'en est pas ainsi dans la classe des 40% des maliens les plus pauvres. Les risques de blessure sont les plus élevés dans les déciles 4 à 7, correspondant à la couche inférieure de la classe moyenne avec en plus le dernier décile (4) des pauvres. Les risques infectieux touchent particulièrement les déciles 2 à 4, tous dans le groupe des pauvres et la respiration de fumées est plus observée dans les déciles 9 et 10, ceux des plus riches du pays.

Tableau 14.1. Répartition de l'emploi informel selon le risque au travail (en %)

	Aucun risque			Respiration de fumées			Risques infectieux			Risque de blessure/accident			Autres risques			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région																		
Kayes	56.0	44.0	43.1	55.6	44.4	2.5	42.6	57.4	0.3	49.7	50.3	54.1	-	-	0.0	52.6	47.4	100.0
Koulikoro	77.2	22.8	37.1	66.6	33.4	0.4	41.9	58.1	0.5	74.1	25.9	61.5	67.7	32.3	0.4	75.0	25.0	100.0
Sikasso	44.9	55.1	15.4	48.2	51.8	0.7	57.5	42.5	0.7	48.5	51.5	83.1	0.0	100.0	0.0	48.0	52.0	100.0
Ségou	56.9	43.1	32.2	44.5	55.5	0.9	51.7	48.3	1.1	57.0	43.0	65.7	52.1	47.9	0.0	56.8	43.2	100.0
Mopti	55.5	44.5	29.7	55.6	44.4	3.0	53.9	46.1	4.5	62.4	37.6	62.8	0.0	100.0	0.0	59.8	40.2	100.0
Tombouctou	83.7	16.3	15.1	40.8	59.2	0.7	9.7	90.3	0.9	58.8	41.2	82.9	33.3	66.7	0.5	61.8	38.2	100.0
Gao	69.2	30.8	57.7	0.0	100.0	0.5	80.3	19.7	6.1	90.7	9.3	35.3	100.0	0.0	0.5	77.3	22.7	100.0
Bamako	43.5	56.5	48.3	31.3	68.7	4.2	37.0	63.0	1.8	69.1	30.9	45.3	79.7	20.3	0.4	54.6	45.4	100.0
Milieu																		
Urbain	48.8	51.2	41.4	32.5	67.5	3.0	50.8	49.2	2.0	65.6	34.4	53.3	73.7	26.3	0.3	57.4	42.6	100.0
Bamako	43.5	56.5	48.3	31.3	68.7	4.2	37.0	63.0	1.8	69.1	30.9	45.3	79.7	20.3	0.4	54.6	45.4	100.0
Autre urbain	56.6	43.4	34.2	35.5	64.5	1.8	61.9	38.1	2.3	62.9	37.1	61.6	57.6	42.4	0.1	60.2	39.8	100.0
Rural	59.2	40.8	28.8	55.5	44.5	1.4	52.2	47.8	1.4	55.7	44.3	68.4	51.9	48.1	0.1	56.7	43.3	100.0
Décile																		
Décile 1	67.9	32.1	45.5	79.9	20.1	0.6	100.0	0.0	0.6	72.1	27.9	52.9	100.0	0.0	0.4	70.5	29.5	100.0
Décile 2	59.2	40.8	36.7	65.6	34.4	1.3	61.8	38.2	2.2	60.1	39.9	59.8	-	-	0.0	59.9	40.1	100.0
Décile 3	54.0	46.0	31.3	51.0	49.0	1.5	50.8	49.2	2.1	58.2	41.8	65.1	100.0	0.0	0.0	56.6	43.4	100.0
Décile 4	58.7	41.3	25.4	40.8	59.2	1.4	51.5	48.5	3.4	56.8	43.2	69.8	0.0	100.0	0.1	56.8	43.2	100.0
Décile 5	52.1	47.9	24.3	44.9	55.1	1.4	32.5	67.5	1.6	54.5	45.5	72.7	100.0	0.0	0.1	53.5	46.5	100.0
Décile 6	52.7	47.3	25.6	54.1	45.9	1.2	59.5	40.5	1.1	53.2	46.8	71.9	36.8	63.2	0.2	53.1	46.9	100.0
Décile 7	54.2	45.8	23.9	58.7	41.3	1.5	58.4	41.6	0.7	54.9	45.1	73.7	50.0	50.0	0.1	54.8	45.2	100.0
Décile 8	58.2	41.8	31.0	55.9	44.1	1.2	38.3	61.7	1.2	55.5	44.5	66.4	100.0	0.0	0.3	56.3	43.7	100.0
Décile 9	55.8	44.2	41.0	45.6	54.4	2.7	62.8	37.2	0.7	58.6	41.4	55.3	18.6	81.4	0.3	57.1	42.9	100.0
Décile 10	56.3	43.7	42.6	31.6	68.4	3.7	56.0	44.0	1.6	67.6	32.4	52.0	100.0	0.0	0.1	61.3	38.7	100.0
Total	56.3	43.7	31.4	47.0	53.0	1.7	51.8	48.2	1.5	57.4	42.6	65.2	60.6	39.4	0.1	56.8	43.2	100.0

Au regard du lien de parenté avec le chef de ménage, les non parents sont les plus exposés aux risques professionnels, 88% contre une moyenne nationale de 69% et dans ce groupe, les femmes représentent 93%, moins que leur poids (96%) dans cette population des non parents. Les risques les plus courant sont les blessures et accidents de travail, pour 85% chez les non parents et 71% chez les parents autres qu'enfants, pères ou mères. Les risques infectieux, bien que rares sont plus observées sur les conjoints (2%) et les chefs de ménage eux-mêmes (2%). Les risques respiratoires sont le lot des domestiques, 20% contre 2% au total et concernent presque exclusivement les femmes.

Par groupe d'âge, les enfants de 6-14 ans ont 73% de risque professionnel contre 69% les 15-40 ans et 66% les plus de 40 ans. Les enfants subissent surtout les blessures, 71% contre 65% de moyenne nationale. Les pluriactifs sont plus exposés aux risques professionnels que les non pluriactifs, 9 points de pourcentage d'écart de plus, 78% contre 67%, écart particulièrement important, 13 points de pourcentage (76% contre 63%), pour les blessures et accidents de travail.

Si les enfants sont exposés à davantage de risque professionnel (79%), cela est surtout lié aux moins de 12 ans, les 12-14 ans semblant en subir moins. Ils sont suivis des polygames dont le taux est de 72% contre les deux tiers des monogames et un peu plus du tiers (35%) des personnes en union libre, qui sont moins concernées par tous les types de risque ici identifiés

La prévalence des risques professionnels diminue avec le niveau d'éducation en passant de 69% les sans niveau et niveau primaire 47-57% le niveau secondaire (général et professionnel) à seulement 29% le niveau supérieur. Cela s'observe pour plusieurs types de risque à la différence des risques infectieux ou l'instruction de niveau supérieur expose davantage (5%) que tous les autres niveaux (2% partout avec 0% le secondaire général).

Tableau 14.2. Répartition de l'emploi informel selon le risque au travail (en %)

	Aucun risque			Respiration de fumées			Risques infectieux			Risque de blessure/accident			Autres risques			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Lien de parenté avec le chef de ménage																		
Chef de ménage	92.9	7.1	32.5	94.9	5.1	1.9	95.2	4.8	1.8	96.7	3.3	63.5	80.5	19.5	0.2	95.3	4.7	100.0
Conjoint(e)	0.2	99.8	34.0	0.0	100.0	2.4	0.0	100.0	2.1	0.1	99.9	61.5	0.0	100.0	0.1	0.1	99.9	100.0
Enfant	81.0	19.0	31.0	62.5	37.5	0.7	78.0	22.0	1.0	81.5	18.5	67.2	83.5	16.5	0.1	81.2	18.8	100.0
Père ou mère	15.2	84.8	36.1	74.2	25.8	1.5	0.0	100.0	1.5	9.1	90.9	60.9	-	-	0.0	12.2	87.8	100.0
Autre parent	47.2	52.8	26.8	75.0	25.0	0.9	28.7	71.3	0.9	40.9	59.1	71.2	39.6	60.4	0.1	42.7	57.3	100.0
Non parent	6.9	93.1	11.7	4.5	95.5	3.6	-	-	0.0	4.2	95.8	84.7	-	-	0.0	4.5	95.5	100.0
Domestique	6.5	93.5	37.7	0.0	100.0	19.5	-	-	0.0	28.7	71.3	42.9	-	-	0.0	14.8	85.2	100.0
Groupe d'âge																		
6 - 14 ans	66.1	33.9	26.8	55.7	44.3	1.2	59.8	40.2	0.8	60.0	40.0	71.2	-	-	0.0	61.6	38.4	100.0
15 - 40 ans	51.4	48.6	30.9	43.6	56.4	1.8	48.2	51.8	1.5	52.1	47.9	65.7	46.8	53.2	0.2	51.7	48.3	100.0
Plus de 40 ans	61.8	38.2	33.8	51.4	48.6	1.8	56.5	43.5	1.7	66.4	33.6	62.6	86.5	13.5	0.1	64.5	35.5	100.0
Pluriactivité																		
Non	54.6	45.4	33.3	45.7	54.3	1.8	47.7	52.3	1.6	57.3	42.7	63.1	67.6	32.4	0.1	56.1	43.9	100.0
Oui	68.7	31.3	22.2	58.3	41.7	1.1	91.3	8.7	0.9	57.9	42.1	75.7	13.6	86.4	0.1	60.5	39.5	100.0
Pluriactivité																		
Monogame	60.4	39.6	32.7	55.9	44.1	1.8	51.0	49.0	1.8	61.9	38.1	63.6	71.5	28.5	0.2	61.1	38.9	100.0
Polygame	38.2	61.8	27.9	38.2	61.8	1.9	46.5	53.5	1.6	40.6	59.4	68.6	62.3	37.7	0.1	40.0	60.0	100.0
Union libre	40.5	59.5	65.3	-	-	0.0	-	-	0.0	84.3	15.7	34.7	-	-	0.0	55.7	44.3	100.0
Célibataire	71.1	28.9	34.3	34.3	65.7	1.7	68.0	32.0	1.0	76.7	23.3	63.0	0.0	100.0	0.0	74.0	26.0	100.0
Divorcé(e)/séparé(e)	49.7	50.3	38.8	0.0	100.0	0.4	67.9	32.1	1.3	37.8	62.2	56.4	0.0	100.0	3.2	41.4	58.6	100.0
Veuf(veuve)	9.2	90.8	38.2	0.0	100.0	1.3	46.9	53.1	0.8	18.1	81.9	59.6	100.0	0.0	0.1	14.8	85.2	100.0
Moins de 12 ans	77.7	22.3	21.2	82.6	17.4	1.3	49.1	50.9	1.0	58.4	41.6	76.5	-	-	0.0	62.7	37.3	100.0
Niveau d'éducation																		
Aucun	54.3	45.7	31.2	43.5	56.5	1.7	50.7	49.3	1.5	53.8	46.2	65.6	62.3	37.7	0.1	53.7	46.3	100.0
Primaire	61.2	38.8	30.5	55.0	45.0	1.9	52.1	47.9	1.5	69.0	31.0	65.8	55.4	44.6	0.3	66.0	34.0	100.0
Secondaire général	81.3	18.7	53.0	100.0	0.0	2.6	-	-	0.0	88.0	12.0	44.4	-	-	0.0	84.7	15.3	100.0
Secondaire professionnel	65.4	34.6	42.7	100.0	0.0	1.8	42.8	57.2	2.2	90.4	9.6	52.7	100.0	0.0	0.6	78.9	21.1	100.0
Supérieur	79.4	20.6	70.6	-	-	0.0	100.0	0.0	5.3	93.6	6.4	24.2	-	-	0.0	83.9	16.1	100.0
Total	56.3	43.7	31.4	47.0	53.0	1.7	51.8	48.2	1.5	57.4	42.6	65.2	60.6	39.4	0.1	56.8	43.2	100.0

4.3. Harcèlement

La quasi-totalité (99%) des employés informels n'ont été victime d'aucun harcèlement, un peu moins en milieu urbain (98%) et surtout à Tombouctou (96%). Il ne se dégage aucun effet genre dans le harcèlement. Le peu de travailleurs (1%) qui en sont victimes le sont trois fois de la part de clients que de collègues de travail et les femmes un peu plus que les hommes puisqu'elles représentent 57% des victimes contre 43% aux hommes mais surtout 64% des victimes de harcèlement de la part des collègues et 55% de la part des clients. Les clients harcèleraient beaucoup plus à Tombouctou (3%) et Gao (2%) que partout ailleurs, dans le premier cas surtout sur les femmes et dans le second sur les hommes.

Le harcèlement de la part des clients touche plus les femmes que les hommes dans les régions de Sikasso, Mopti et Tombouctou ainsi que le milieu rural et les autres villes du pays que Bamako. Il faut noter qu'il n'y a pas de harcèlement à Kayes, ni de la part des clients ni de la part des collègues. A Bamako, il y en a de la part de clients mais pas de collègues de travail et c'est surtout subi par les hommes. A Sikasso, les femmes sont les seules victimes de harcèlement de la part de collègues. Elles sont également proportionnellement plus touchées par le harcèlement quel que soit l'auteur que les hommes à Mopti, 86% des victimes de clients et 67% de victimes de collègues.

Tableau 15.1. Répartition de l'emploi informel selon le harcèlement au travail (en %)

	Aucun harcèlement			De la part d'un collègue			De la part d'un client			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région												
Kayes	52.6	47.4	100.0	-	-	0.0	-	-	0.0	52.6	47.4	100.0
Koulikoro	75.1	24.9	99.4	-	-	0.0	66.9	33.1	0.6	75.0	25.0	100.0
Sikasso	48.2	51.8	99.4	0.0	100.0	0.2	16.3	83.7	0.4	48.0	52.0	100.0
Ségou	56.8	43.2	99.7	-	-	0.0	76.9	23.1	0.3	56.8	43.2	100.0
Mopti	60.2	39.8	98.9	33.2	66.8	0.4	14.3	85.7	0.7	59.8	40.2	100.0
Tombouctou	62.4	37.6	95.9	76.1	23.9	0.9	40.6	59.4	3.2	61.8	38.2	100.0
Gao	77.0	23.0	97.7	100.0	0.0	0.7	84.8	15.2	1.7	77.3	22.7	100.0
Bamako	54.5	45.5	98.7	-	-	0.0	61.1	38.9	1.3	54.6	45.4	100.0
Milieu												
Urbain	57.4	42.6	98.5	70.0	30.0	0.2	54.3	45.7	1.3	57.4	42.6	100.0
Bamako	54.5	45.5	98.7	-	-	0.0	61.1	38.9	1.3	54.6	45.4	100.0
Autre urbain	60.3	39.7	98.4	70.0	30.0	0.4	46.5	53.5	1.2	60.2	39.8	100.0
Rural	56.8	43.2	99.4	25.0	75.0	0.2	37.3	62.7	0.4	56.7	43.3	100.0
Total	56.9	43.1	99.2	36.1	63.9	0.2	44.8	55.2	0.6	56.8	43.2	100.0

La prévalence du harcèlement va de 0% dans le premier décile de bien-être, celui des 10% les plus pauvres du pays à un peu moins de 1% dans le décile 4 qui ferme les 4 déciles de l'ensemble des 40% des plus pauvres, soit une augmentation de la prévalence qui croit encore du décile 4 au décile 6, indiquant qu'en gros le taux de harcèlement augmente le long des déciles puis baisse fortement entre le 6^{ème} et le 7^{ème} pour encore plus sensiblement augmenter de là jusqu'au 10^{ème} décile, celui des 10% les plus riches des populations. On peut inférer une hausse du harcèlement le long des déciles de bien-être, le premier décile en est totalement épargné, le second ne connaît que le harcèlement de la part de clients, majoritairement des femmes, 72%, tout comme le décile 7 cette fois avec une majorité d'hommes, 57%. Les clients harceleraient plus les déciles les plus riches, 9 et 10 ainsi que le décile 2, surtout les femmes dans les déciles 10 et 2, 56% et 73%. Si le harcèlement des collègues ne touche que les hommes dans le décile 3, il touche majoritairement les femmes dans les déciles 4, 6, 8, 9 et 10. Les déciles 1, 2 et 7 en sont totalement épargnés.

Tableau 15.2. Répartition de l'emploi informel selon le harcèlement au travail (en %)

	Aucun harcèlement			De la part d'un collègue			De la part d'un client			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Décile 1	70.5	29.5	100.0	-	-	0.0	-	-	0.0	70.5	29.5	100.0
Décile 2	60.1	39.9	99.2	-	-	0.0	27.2	72.8	0.8	59.9	40.1	100.0
Décile 3	56.7	43.3	99.3	100.0	0.0	0.1	37.9	62.1	0.6	56.6	43.4	100.0
Décile 4	56.9	43.1	99.3	9.8	90.2	0.2	48.3	51.7	0.5	56.8	43.2	100.0
Décile 5	53.6	46.4	99.2	82.7	17.3	0.1	27.1	72.9	0.6	53.5	46.5	100.0
Décile 6	53.2	46.8	99.0	45.7	54.3	0.3	47.7	52.3	0.6	53.1	46.9	100.0
Décile 7	54.8	45.2	99.7	-	-	0.0	56.7	43.3	0.3	54.8	45.2	100.0
Décile 8	56.5	43.5	99.1	8.6	91.4	0.3	32.6	67.4	0.6	56.3	43.7	100.0
Décile 9	56.9	43.1	99.0	34.4	65.6	0.1	73.4	26.6	0.9	57.1	42.9	100.0
Décile 10	61.5	38.5	98.9	21.9	78.1	0.2	44.1	55.9	0.8	61.3	38.7	100.0
Total	56.9	43.1	99.2	36.1	63.9	0.2	44.8	55.2	0.6	56.8	43.2	100.0

Par lien de parenté avec le chef de ménage, il est curieux de constater que les non apparentés et les domestiques ne souffrent d'aucune forme de harcèlement sur le lieu de travail informel.

La prévalence avoisine les 1% lorsqu'il s'agit de conjoints, de chefs de ménage et d'autres parents. Les enfants et pères/mères sont autour de 0.5%. Le harcèlement des enfants de chefs de ménage touche proportionnellement plus les garçons que les filles s'il s'agit de la part de collègues, 100% contre 0%, et l'inverse s'il s'agit de harcèlement de la part de clients, 29% de filles alors qu'elles ne représentent que 19% de l'emploi informel des enfants.

Pra groupe d'âge, les enfants de 6-14 ans subissent le moins du harcèlement, 0.3%, suivis des personnes de plus de 40 ans, 0.5% tandis que les 15-40 ans subissent au taux de 1%. Le harcèlement de ces enfants ne touche que les garçons de la part de collègues et majoritairement les femmes de la part de clients. La pluriactivité fait baisser la prévalence du harcèlement, de 0.9% à 0.2%. Les femmes pluriactives reçoivent plus de harcèlement de la part de leurs collègues de travail que les hommes qui reçoivent proportionnellement plus de la part de clients.

Tableau 15.3. Répartition de l'emploi informel selon le harcèlement au travail (en %)

	Aucun harcèlement			De la part d'un collègue			De la part d'un client			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Lien de parenté avec le chef de ménage												
Chef de ménage	95.5	4.5	99.1	72.9	27.1	0.1	77.5	22.5	0.8	95.3	4.7	100.0
Conjoint(e)	0.1	99.9	99.0	0.0	100.0	0.3	0.0	100.0	0.8	0.1	99.9	100.0
Enfant	81.2	18.8	99.6	100.0	0.0	0.1	71.5	28.5	0.3	81.2	18.8	100.0
Père ou mère	12.2	87.8	99.5	-	-	0.0	0.0	100.0	0.5	12.2	87.8	100.0
Autre parent	42.8	57.2	99.2	39.6	60.4	0.3	36.1	63.9	0.5	42.7	57.3	100.0
Non parent	4.5	95.5	100.0	-	-	0.0	-	-	0.0	4.5	95.5	100.0
Domestique	14.8	85.2	100.0	-	-	0.0	-	-	0.0	14.8	85.2	100.0
Groupe d'âge												
6 - 14 ans	61.6	38.4	99.7	100.0	0.0	0.1	6.3	93.7	0.1	61.6	38.4	100.0
15 - 40 ans	51.8	48.2	99.0	24.4	75.6	0.2	42.5	57.5	0.8	51.7	48.3	100.0
Plus de 40 ans	64.5	35.5	99.5	43.6	56.4	0.1	56.5	43.5	0.4	64.5	35.5	100.0
Pluriactivité												
Non	56.2	43.8	99.1	37.3	62.7	0.2	43.8	56.2	0.7	56.1	43.9	100.0
Oui	60.6	39.4	99.8	0.0	100.0	0.0	64.2	35.8	0.2	60.5	39.5	100.0
Total	56.9	43.1	99.2	36.1	63.9	0.2	44.8	55.2	0.6	56.8	43.2	100.0

Le harcèlement touche un peu plus les veuf(ves), 3% et les divorcées/séparées, 2%, pas du tout les personnes en union libre, 0% et marginalement les mariés monogames, 0.6%. Le harcèlement de la part de clients concerne également les veufs et divorcés/séparées, 2% chacun, à dominance féminine. Par niveau d'éducation, le harcèlement augmente de "aucun niveau", 0.7% à niveau secondaire (1.1% pour le secondaire professionnel et 1.4% pour le secondaire général) puis diminue du secondaire au supérieur où il est de 0%. La part des femmes diminue aussi le long de l'échelle d'éducation ce qui fait de ce déterminant un facteur de sortir du harcèlement pour les femmes travailleuses. On observe qu'il n'y a pas de harcèlement de la part de collègues dans les niveaux secondaire et supérieur d'éducation. Il en est de même du harcèlement de la part de clients dans le seul niveau supérieur d'éducation. Le harcèlement de la part de clients est à dominance féminine pour les niveaux "aucun" et "primaire" d'éducation.

Tableau 15.4. Répartition de l'emploi informel selon le harcèlement au travail (en %)

	Aucun harcèlement			De la part d'un collègue			De la part d'un client			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Statut matrimonial												
Monogame	61.2	38.8	99.4	38.3	61.7	0.2	51.2	48.8	0.4	61.1	38.9	100.0
Polygame	40.0	60.0	98.9	0.0	100.0	0.1	46.7	53.3	0.9	40.0	60.0	100.0
Union libre	55.7	44.3	100.0	-	-	0.0	-	-	0.0	55.7	44.3	100.0
Célibataire	74.0	26.0	99.5	100.0	0.0	0.1	54.6	45.4	0.5	74.0	26.0	100.0
Divorcé(e)/séparé(e)	42.2	57.8	98.1	-	-	0.0	0.0	100.0	1.9	41.4	58.6	100.0
Veuf(veuve)	14.9	85.1	97.0	8.8	91.2	0.8	9.6	90.4	2.2	14.8	85.2	100.0
Moins de 12 ans	62.7	37.3	99.6	100.0	0.0	0.3	11.4	88.6	0.1	62.7	37.3	100.0
Niveau d'éducation												
Aucun	53.8	46.2	99.3	32.6	67.4	0.2	41.2	58.8	0.5	53.7	46.3	100.0
Primaire	66.2	33.8	98.9	54.8	45.2	0.1	48.9	51.1	1.0	66.0	34.0	100.0
Secondaire général	84.5	15.5	98.6	-	-	0.0	100.0	0.0	1.4	84.7	15.3	100.0
Secondaire professionnel	79.0	21.0	98.9	-	-	0.0	70.6	29.4	1.1	78.9	21.1	100.0
Supérieur	83.9	16.1	100.0	-	-	0.0	-	-	0.0	83.9	16.1	100.0
Total	56.9	43.1	99.2	36.1	63.9	0.2	44.8	55.2	0.6	56.8	43.2	100.0

4.4. Discrimination

La destruction d'emplois dans le secteur formel alimente l'emploi informel puisque "bon nombre de travailleurs qui perdent leur emploi doivent choisir entre le chômage et un emploi dans le secteur informel" or le chômage n'est pas une option dès lors qu'il n'y a pas de revenu minimum ou de système de protection élémentaire (OMC, OIT). Le dialogue social à l'échelle nationale, entre employeurs et salariés est nécessaire à la formalisation du secteur et de l'emploi. Vu le pourcentage important d'enfants et de femmes dans l'économie informelle, il importe de promouvoir certaines normes de travail comme (i) l'élimination de toute forme de travail forcé ou obligatoire, (ii) l'abolition effective du travail des enfants et (iii) l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.

Au regard des données de l'enquête EMOP, le taux de discrimination dans l'emploi informel est de moins de 1%, allant de 0% à Koulikoro et Gao à 5% à Tombouctou. Les 0.6% de discrimination sont basées sur le sexe et la ruralité (0.2% chacun), sur la localité ou pays de provenance (0.1%) et les 0.1% restants recouvrent la discrimination basée sur la religion, le handicap, le groupe ethnique, les

considérations politiques et autres alibis. La discrimination basée sur le sexe est beaucoup plus importante à Tombouctou (4.7%) surtout à l'égard des femmes travailleuses et lorsqu'elle intervient à Sikasso, elle n'est qu'à l'égard des femmes, et plutôt à l'égard des hommes à Bamako. La discrimination à base religieuse est le monopole des régions de Sikasso (à l'égard des femmes), de Mopti et de Bamako (l'égard des hommes principalement). La discrimination ethnique est enregistrée à Ségou, Mopti et Bamako. Le handicap n'est raison de discrimination qu'à Mopti vis-à-vis des femmes. Il n'y a pratiquement pas d'effet milieu de résidence en ce qui concerne la discrimination au travail, il y en aurait juste légèrement plus dans les autres villes qu'à Bamako en ce qui concerne le seul milieu urbain.

Selon les déciles de revenu, les seules discriminations les plus partagées sont celles basées sur le sexe, 8 déciles sur 10, la ruralité et la localité, 9 déciles sur 10 chacune. Le handicap est motif de discrimination dans le seul décile 4, et la politique le seul décile 7, dans le premier cas à l'égard des femmes et dans le second des hommes.

Tableau 16.1 Répartition de l'emploi informel selon la discrimination au travail (en %)

	Aucune discrimination			Sexe			Religion			Handicap			Ethnie		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région															
Kayes	51.7	48.3	97.9	0.0	100.0	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Koulikoro	75.0	25.0	100.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Sikasso	48.0	52.0	99.9	88.1	11.9	0.0	0.0	100.0	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Ségou	56.8	43.2	99.9	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	39.7	60.3	0.0
Mopti	59.9	40.1	99.6	0.0	100.0	0.1	100.0	0.0	0.0	0.0	100.0	0.1	0.0	100.0	0.1
Tombouctou	64.5	35.5	95.3	9.0	91.0	4.7	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Gao	77.3	22.7	100.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Bamako	54.5	45.5	99.7	0.0	100.0	0.0	100.0	0.0	0.0	-	-	0.0	100.0	0.0	0.1
Milieu															
Urbain	57.3	42.7	99.4	33.6	66.4	0.2	100.0	0.0	0.0	-	-	0.0	80.9	19.1	0.1
Bamako	54.5	45.5	99.7	0.0	100.0	0.0	100.0	0.0	0.0	-	-	0.0	100.0	0.0	0.1
Autre urbain	60.2	39.8	99.2	37.7	62.3	0.4	100.0	0.0	0.0	-	-	0.0	39.7	60.3	0.0
Rural	56.7	43.3	99.4	3.2	96.8	0.2	0.0	100.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	100.0	0.0
Décile															
Décile 1	70.3	29.7	99.3	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Décile 2	59.6	40.4	99.3	0.0	100.0	0.1	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Décile 3	56.9	43.1	98.6	0.0	100.0	0.7	-	-	0.0	-	-	0.0	0.0	100.0	0.0
Décile 4	56.9	43.1	99.2	0.0	100.0	0.3	-	-	0.0	0.0	100.0	0.1	-	-	0.0
Décile 5	53.4	46.6	99.7	0.0	100.0	0.0	100.0	0.0	0.0	-	-	0.0	0.0	100.0	0.1
Décile 6	53.1	46.9	99.4	9.0	91.0	0.3	-	-	0.0	-	-	0.0	100.0	0.0	0.0
Décile 7	54.8	45.2	99.6	31.5	68.5	0.3	0.0	100.0	0.1	-	-	0.0	-	-	0.0
Décile 8	56.2	43.8	99.8	0.0	100.0	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Décile 9	56.9	43.1	99.6	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Décile 10	61.3	38.7	99.3	27.1	72.9	0.3	100.0	0.0	0.0	-	-	0.0	100.0	0.0	0.1
Total	56.8	43.2	99.4	9.9	90.1	0.2	34.3	65.7	0.0	0.0	100.0	0.0	52.2	47.8	0.0

Tableau 16.1 suite Répartition de l'emploi informel selon la discrimination au travail (%)

	Politique			Rural			Localité/pays			Autres discriminations			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région															
Kayes	-	-	0.0	95.7	4.3	1.0	92.9	7.1	1.1	100.0	0.0	0.0	52.6	47.4	100.0
Koulikoro	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	75.0	25.0	100.0
Sikasso	-	-	0.0	100.0	0.0	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	48.0	52.0	100.0
Ségou	-	-	0.0	100.0	0.0	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	56.8	43.2	100.0
Mopti	100.0	0.0	0.1	0.0	100.0	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	59.8	40.2	100.0
Tombouctou	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	61.8	38.2	100.0
Gao	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	77.3	22.7	100.0
Bamako	-	-	0.0	100.0	0.0	0.1	-	-	0.0	100.0	0.0	0.1	54.6	45.4	100.0
Milieu															
Urbain	-	-	0.0	85.9	14.1	0.1	100.0	0.0	0.1	100.0	0.0	0.0	57.4	42.6	100.0
Bamako	-	-	0.0	100.0	0.0	0.1	-	-	0.0	100.0	0.0	0.1	54.6	45.4	100.0
Autre urbain	-	-	0.0	76.9	23.1	0.2	100.0	0.0	0.1	-	-	0.0	60.2	39.8	100.0
Rural	100.0	0.0	0.0	95.5	4.5	0.2	92.1	7.9	0.2	100.0	0.0	0.0	56.7	43.3	100.0
Décile															
Décile 1	-	-	0.0	100.0	0.0	0.5	100.0	0.0	0.3	-	-	0.0	70.5	29.5	100.0
Décile 2	-	-	0.0	100.0	0.0	0.3	100.0	0.0	0.3	-	-	0.0	59.9	40.1	100.0
Décile 3	-	-	0.0	100.0	0.0	0.3	63.6	36.4	0.3	100.0	0.0	0.1	56.6	43.4	100.0
Décile 4	-	-	0.0	80.8	19.2	0.2	100.0	0.0	0.2	-	-	0.0	56.8	43.2	100.0
Décile 5	-	-	0.0	100.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.2	-	-	0.0	53.5	46.5	100.0
Décile 6	-	-	0.0	100.0	0.0	0.2	100.0	0.0	0.0	-	-	0.0	53.1	46.9	100.0
Décile 7	100.0	0.0	0.1	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	54.8	45.2	100.0
Décile 8	-	-	0.0	100.0	0.0	0.1	100.0	0.0	0.0	-	-	0.0	56.3	43.7	100.0
Décile 9	-	-	0.0	100.0	0.0	0.1	100.0	0.0	0.2	100.0	0.0	0.0	57.1	42.9	100.0
Décile 10	-	-	0.0	75.7	24.3	0.2	100.0	0.0	0.1	-	-	0.0	61.3	38.7	100.0
Total	100.0	0.0	0.0	93.8	6.2	0.2	92.9	7.1	0.1	100.0	0.0	0.0	56.8	43.2	100.0

On note au regard du lien de parenté avec le chef de ménage, du statut matrimonial et du niveau d'éducation, qu'il n'y pas de discrimination envers les non apparentés et les domestiques, envers les personnes en union libre et envers celles de niveau secondaire professionnel et supérieur d'éducation. L'éducation apparaît ainsi comme un facteur de lutte contre les discriminations au travail. La discrimination basée sur le sexe touche proportionnellement plus les conjoints et les pères/mères du chef de ménage ainsi que les 15-40 ans, les non pluriactifs divorcés ou veufs ainsi que les personnes de niveau secondaire général. La religion est base de discrimination contre les conjointes de chef de ménage, les chefs de ménage eux-mêmes lorsqu'ils sont des hommes, les femmes 15-40 ans et les hommes de plus de 40 ans. La religion, le handicap, les considérations ethnique et politique ne sont opposables qu'aux seules personnes sans instruction formelle.

Tableau 16.2. Répartition de l'emploi informel selon la discrimination au travail (en %)

	Aucune discrimination			Sexe			Religion			Handicap			Ethnie		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Lien de parenté avec le chef de ménage															
Chef de ménage	95.5	4.5	99.1	0.0	100.0	0.2	100.0	0.0	0.0	-	-	0.0	80.9	19.1	0.0
Conjoint(e)	0.1	99.9	99.5	0.0	100.0	0.4	0.0	100.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0	100.0	0.0
Enfant	81.2	18.8	99.5	44.5	55.5	0.2	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Père ou mère	12.3	87.7	98.6	0.0	100.0	0.5	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Autre parent	42.6	57.4	99.6	0.0	100.0	0.1	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Non parent	4.5	95.5	100.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Domestique	14.8	85.2	100.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Groupe d'âge															
6 - 14 ans	61.6	38.4	99.8	31.4	68.6	0.2	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
15 - 40 ans	51.7	48.3	99.4	9.6	90.4	0.3	0.0	100.0	0.0	0.0	100.0	0.0	-	-	0.0
Plus de 40 ans	64.4	35.6	99.3	0.0	100.0	0.1	100.0	0.0	0.0	-	-	0.0	52.2	47.8	0.1
Pluriactivité															
Non	56.0	44.0	99.3	9.9	90.1	0.3	100.0	0.0	0.0	0.0	100.0	0.0	48.0	52.0	0.0
Oui	60.5	39.5	99.8	-	-	0.0	0.0	100.0	0.1	-	-	0.0	100.0	0.0	0.0
Statut matrimonial															
Monogame	61.1	38.9	99.4	3.5	96.5	0.2	14.6	85.4	0.0	0.0	100.0	0.0	100.0	0.0	0.0
Polygame	39.8	60.2	99.5	0.0	100.0	0.1	100.0	0.0	0.0	-	-	0.0	55.4	44.6	0.1
Union libre	55.7	44.3	100.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Célibataire	74.0	26.0	99.5	42.8	57.2	0.2	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Divorcé(e)/séparé(e)	41.9	58.1	98.9	0.0	100.0	1.1	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Veuf(veuve)	15.1	84.9	97.7	0.0	100.0	1.8	-	-	0.0	-	-	0.0	0.0	100.0	0.1
Moins de 12 ans	62.8	37.2	99.8	0.0	100.0	0.2	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Niveau d'éducation															
Aucun	53.7	46.3	99.4	3.5	96.5	0.2	34.3	65.7	0.0	0.0	100.0	0.0	52.2	47.8	0.0
Primaire	66.1	33.9	99.5	20.9	79.1	0.3	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Secondaire général	84.5	15.5	98.7	100.0	0.0	1.3	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Secondaire professionnel	78.9	21.1	100.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Supérieur	83.9	16.1	100.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0
Total	56.8	43.2	99.4	9.9	90.1	0.2	34.3	65.7	0.0	0.0	100.0	0.0	52.2	47.8	0.0

Tableau 16.2.suite Répartition de l'emploi informel selon la discrimination au travail

	Politique			Rural			Localité/pays			Autres discriminations			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Lien de parenté avec le chef de ménage															
Chef de ménage	100.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.2	100.0	0.0	0.3	100.0	0.0	0.0	95.3	4.7	100.0
Conjoint(e)	-	-	0.0	0.0	100.0	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	0.1	99.9	100.0
Enfant	-	-	0.0	100.0	0.0	0.2	100.0	0.0	0.1	-	-	0.0	81.2	18.8	100.0
Père ou mère	-	-	0.0	-	-	0.0	0.0	100.0	0.9	-	-	0.0	12.2	87.8	100.0
Autre parent	-	-	0.0	89.0	11.0	0.2	100.0	0.0	0.1	-	-	0.0	42.7	57.3	100.0
Non parent	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	4.5	95.5	100.0
Domestique	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	14.8	85.2	100.0
Groupe d'âge															
6 - 14 ans	-	-	0.0	100.0	0.0	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	61.6	38.4	100.0
15 - 40 ans	-	-	0.0	91.2	8.8	0.2	100.0	0.0	0.1	100.0	0.0	0.0	51.7	48.3	100.0
Plus de 40 ans	100.0	0.0	0.0	100.0	0.0	0.1	89.1	10.9	0.3	100.0	0.0	0.0	64.5	35.5	100.0
Pluriactivité															
Non	-	-	0.0	93.6	6.4	0.2	92.9	7.1	0.2	100.0	0.0	0.0	56.1	43.9	100.0
Oui	100.0	0.0	0.1	100.0	0.0	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	60.5	39.5	100.0
Statut matrimonial															
Monogame	100.0	0.0	0.0	94.3	5.7	0.2	100.0	0.0	0.1	100.0	0.0	0.0	61.1	38.9	100.0
Polygame	-	-	0.0	100.0	0.0	0.1	100.0	0.0	0.3	100.0	0.0	0.0	40.0	60.0	100.0
Union libre	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	55.7	44.3	100.0
Célibataire	-	-	0.0	89.5	10.5	0.2	100.0	0.0	0.0	-	-	0.0	74.0	26.0	100.0
Divorcé(e)/séparé(e)	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	41.4	58.6	100.0
Veuf(veuve)	-	-	0.0	-	-	0.0	0.0	100.0	0.4	-	-	0.0	14.8	85.2	100.0
Moins de 12 ans	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	62.7	37.3	100.0
Niveau d'éducation															
Aucun	100.0	0.0	0.0	92.7	7.3	0.2	91.8	8.2	0.2	100.0	0.0	0.0	53.7	46.3	100.0
Primaire	-	-	0.0	100.0	0.0	0.1	100.0	0.0	0.1	-	-	0.0	66.0	34.0	100.0
Secondaire général	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	84.7	15.3	100.0
Secondaire professionnel	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	78.9	21.1	100.0
Supérieur	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	-	-	0.0	83.9	16.1	100.0
Total	100.0	0.0	0.0	93.8	6.2	0.2	92.9	7.1	0.1	100.0	0.0	0.0	56.8	43.2	100.0

5. Rémunération du travail

La rémunération du travail est ici analysée selon la forme de rémunération et selon le niveau de cette rémunération mensuelle moyenne. Ces analyses sont faites par sexe et détaillées selon les principaux déterminants de l'emploi informel jusqu'ici utilisés. Ces déterminants sont regroupés comme précédemment en quatre groupes dont le décile, la région et le milieu, le lien de parenté avec le chef de ménage, l'âge et la pluriactivité, enfin le statut matrimonial et le niveau d'éducation. La répartition totale de l'emploi selon ces huit déterminants individuels est reprise pour le total comme dans les sections précédentes du rapport.

5.1. Emploi informel par type de rémunération

Lorsqu'il est rémunéré, l'emploi informel connaît 4 formes de rémunération dont la forme la plus répandue reste le salaire proportionnel, pour près de 47%. Ce type de rémunération est suivi du paiement en nature, pour 24%, les deux formes cumulant 71% de toutes les formes de rémunération. Le paiement sous forme d'avantages sociaux et de salaire fixe totalise 15%, à raison de 10% respectivement 5%. Si dans l'ensemble, les femmes représentent 43% de l'emploi informel, elles restent surreprésentées dans la rémunération en avantages sociaux divers avec 57% de ce type de rémunération du travail, tout comme elles le sont légèrement en termes de salaire proportionnel, 47%, soit 4 points de pourcentage de plus que leur poids dans l'emploi informel. En contrepartie, elles sont sous-représentées dans les catégories de salaire fixe, 32% de l'ensemble des travailleurs rémunérés selon cette forme, de salaire en nature, 39%. Il faut noter que près de 14% des sondés ont déclaré ne percevoir aucune rémunération au cours du mois précédant l'enquête, ce qui est possible même si lesdits sondés ont bien un emploi. Les femmes représentent 36% de cette catégorie, moins que leur poids dans l'emploi informel, 43%. Elles apparaissent donc proportionnellement plutôt rémunérées que non rémunérées comparativement aux hommes.

Lorsqu'on examine la rémunération par région, on observe que les avantages sociaux demeurent la principale forme de rémunération partout à l'exception de la région de Mopti où la première forme de

rémunération est plutôt celle en nature, pour près de 70% des travailleurs informels contre seulement 21% en avantages sociaux. Le salaire fixe reste la plus marginale de rémunération du travail avec 5% en moyenne nationale et des niveaux régionaux allant de moins de 1% (comme à Ségou et Mopti) à 24% (à Bamako). Ce type de rémunération est relativement important seulement à Bamako, suivi de Gao, avec 14 points de pourcentage de différence entre les deux régions. Dans la région de Gao où le salaire fixe représente 10% de toutes les formes de rémunération, les femmes n'en constituent que 2% à peine de ces travailleurs alors qu'elles représentent 23% de l'emploi informel de la région. Dans les régions de Tombouctou, Gao et Bamako, les femmes sont sous-représentées dans le gain des avantages sociaux divers au profit du paiement proportionnel. Dans toutes les régions, les femmes sont proportionnellement moins payées en nature que les hommes, c'est dire que l'insertion des femmes sur ce segment du marché du travail est motivée par des salaires, fixes, proportionnels et sous forme d'avantages sociaux mais beaucoup en nature, et cela même en milieu rural.

Par milieu de résidence justement, le salaire proportionnel est partout dominant, les deux tiers en milieu urbain et les deux cinquièmes en milieu rural. L'absence de rémunération est surtout déclarée en milieu rural, 16% contre 7% en milieu urbain avec 5% à Bamako. Le très peu de paiement en nature constaté à Bamako est presque exclusivement allé aux hommes. Le salaire fixe est quasiment l'apanage des seules travailleurs urbains, 17% de la rémunération de l'emploi informel (24% à Bamako et 9% ailleurs) contre moins de 2% en milieu rural.

Tableau 17.1. Répartition de l'emploi informel selon le type de rémunération (en %)

	Salaire fixe			Salaire proportionnel			En nature			Avantages sociaux			Sans rémunération			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région																		
Kayes	84.7	15.3	2.4	49.0	51.0	51.7	60.1	39.9	6.9	36.1	63.9	9.6	59.8	40.2	29.5	52.6	47.4	14.0
Koulikoro	78.9	21.1	7.2	82.1	17.9	33.4	98.3	1.7	14.7	25.8	74.2	0.1	61.6	38.4	44.8	75.0	25.0	10.4
Sikasso	70.3	29.7	2.7	42.6	57.4	54.2	53.3	46.7	42.7	61.5	38.5	0.2	92.3	7.7	0.2	48.0	52.0	23.1
Ségou	86.9	13.1	0.9	69.6	30.4	42.9	64.9	35.1	2.8	41.6	58.4	39.7	57.0	43.0	13.6	56.8	43.2	20.9
Mopti	83.5	16.5	0.5	37.9	62.1	20.7	62.1	37.9	69.5	0.0	100.0	0.1	90.3	9.7	9.2	59.8	40.2	15.8
Tombouctou	80.0	20.0	1.8	56.9	43.1	73.1	77.5	22.5	11.1	72.5	27.5	13.7	100.0	0.0	0.3	61.8	38.2	3.7
Gao	98.1	1.9	10.1	73.3	26.7	84.5	100.0	0.0	0.1	100.0	0.0	1.0	100.0	0.0	4.3	77.3	22.7	1.5
Bamako	58.7	41.3	24.0	50.8	49.2	69.0	100.0	0.0	0.1	89.1	10.9	1.6	73.6	26.4	5.3	54.6	45.4	10.7
Milieu																		
Urbain dont	64.6	35.4	16.7	52.2	47.8	65.6	64.1	35.9	8.9	73.5	26.5	2.2	76.1	23.9	6.6	57.4	42.6	21.0
Bamako	58.7	41.3	24.0	50.8	49.2	69.0	100.0	0.0	0.1	89.1	10.9	1.6	73.6	26.4	5.3	54.6	45.4	10.7
Autre urbain	80.3	19.7	9.1	53.8	46.2	62.2	63.9	36.1	18.0	64.2	35.8	2.8	77.8	22.2	7.9	60.2	39.8	10.4
Rural	79.2	20.8	1.6	55.2	44.8	41.8	60.8	39.2	28.4	41.9	58.1	12.6	62.6	37.4	15.7	56.7	43.3	79.0
Total	68.4	31.6	4.8	54.3	45.7	46.8	61.1	38.9	24.3	43.3	56.7	10.4	63.9	36.1	13.7	56.8	43.2	100.0

Par décile de revenu, les quatre premiers qui totalisent 40% du revenu ne représentent que 30% de l'emploi informel. Ces proportions sont de 20% contre 11% pour les deux premiers déciles et 10% contre 3% pour le premier décile celui des plus pauvres. C'est dire que les plus faibles revenus sont sous-représentés dans l'emploi informel, tout comme dans l'emploi total du reste, qu'il soit formel ou informel. A l'inverse, les 6 derniers déciles qui représentent 60% de la population en termes de revenus constituent 70% de l'emploi informel, les 5 derniers 50% contre 58% et les trois derniers, 30% contre 35%. En d'autres termes, les moins pauvres sont surreprésentés dans l'emploi informel. On peut inférer que sans l'emploi informel, le niveau de bien-être des travailleurs concernés pourrait être bien inférieur à ce qu'il l'est en situation d'emploi informel. Pour les femmes, leurs plus grandes proportions sont dans les déciles 5, 6 et 7 qui sont ceux de la classe moyenne inférieure où elles représentent entre 45% et 47% contre un poids de 43% dans la population des travailleurs informels.

Les formes de rémunération font que l'absence déclarée de rémunération et la rémunération en nature diminuent le long des déciles de revenu au profit des autres formes de rémunération dont l'importance croît le long des déciles. Ainsi, le salaire fixe est observé dans $\pm 2\%$ de cas des travailleurs pauvres, déciles 1 à 4, contre 13% au décile 10 et même 5 à 8% pour les déciles 8 et 9, ceux de la couche supérieure de la classe moyenne. Selon ce type de rémunération de salaire fixe, les femmes sont sous-représentées dans tous les déciles sauf dans les deux extrêmes, les très pauvres (décile 1) et les très riches (décile 10).

Tableau 17.2. Répartition de l'emploi informel selon le type de rémunération (en %)

	Salaire fixe			Salaire proportionnel			En nature			Avantages sociaux			Sans rémunération			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Décile 1	55.6	44.4	1.9	69.4	30.6	54.7	64.6	35.4	19.6	58.4	41.6	0.6	79.5	20.5	23.2	70.5	29.5	3.0
Décile 2	69.2	30.8	1.9	53.2	46.8	44.9	62.1	37.9	32.3	68.0	32.0	1.6	69.9	30.1	19.3	59.9	40.1	7.9
Décile 3	80.0	20.0	2.1	48.1	51.9	41.2	63.7	36.3	32.2	51.0	49.0	4.4	61.7	38.3	20.0	56.6	43.4	9.1
Décile 4	90.7	9.3	2.2	51.3	48.7	42.6	60.5	39.5	34.0	39.4	60.6	5.3	64.9	35.1	15.9	56.8	43.2	10.4
Décile 5	83.5	16.5	2.2	50.0	50.0	42.5	58.0	42.0	30.5	45.7	54.3	9.5	54.4	45.6	15.2	53.5	46.5	11.6
Décile 6	82.0	18.0	3.4	50.4	49.6	43.1	63.5	36.5	26.5	39.7	60.3	14.1	47.8	52.2	12.9	53.1	46.9	11.5
Décile 7	81.0	19.0	4.8	53.3	46.7	45.0	58.1	41.9	24.2	42.8	57.2	16.5	60.5	39.5	9.4	54.8	45.2	12.2
Décile 8	72.3	27.7	5.1	57.6	42.4	50.8	55.4	44.6	19.0	40.1	59.9	14.2	64.9	35.1	11.0	56.3	43.7	12.2
Décile 9	64.9	35.1	8.2	55.8	44.2	55.0	61.7	38.3	12.3	42.5	57.5	14.9	74.0	26.0	9.6	57.1	42.9	11.5
Décile 10	51.2	48.8	12.6	60.3	39.7	52.3	71.1	28.9	13.3	49.5	50.5	10.6	76.6	23.4	11.3	61.3	38.7	10.5
Total	68.4	31.6	4.8	54.3	45.7	46.8	61.1	38.9	24.3	43.3	56.7	10.4	63.9	36.1	13.7	56.8	43.2	100.0

On sait déjà que 80% des travailleurs informels sont constitués du chef de ménage, sa ou son conjoint et leurs enfants, ce qui laisse entrevoir qu'ils travaillent dans l'entreprise informelle pour l'essentiel ou en exploitation familiale, agricole comme non agricole. Ceci explique la prédominance de la rémunération à la proportionnelle puis en nature, ce qui est le cas pour tous les membres du ménages pris individuellement à la différence notable des domestiques dont la principale forme de rémunération est le salaire fixe 95% contre 5% en moyenne pour tous les membres du ménage. Les domestiques sont très marginalement payés en nature ou en avantages sociaux et lorsque ce sont des femmes, exclusivement en salaire fixe ou en avantages sociaux. Les femmes chefs de ménages pour à peine 5% des ménages en emploi informel sont proportionnellement plus payés au salaire proportionnel ou sans rémunération que pour les autres types de rémunération du travail.

Au regard de l'âge, on enregistre un taux d'emploi informel des enfants, de 6 à 14 ans, de 9.6%, le taux étant de 10.3% pour tout emploi, formel ou informel. Ceci traduit une réalité de travail des enfants, lesquels sont majoritairement payés en nature s'ils ne sont pas du tout rémunérés. L'absence de rémunération touche proportionnellement plus les hommes que les femmes jusqu'à l'âge de 40 ans, au-delà les femmes sont dans une proportion de 10 points de pourcentage supérieure à leur poids dans l'emploi informel. Lorsqu'ils sont en situation de pluriactivité, les travailleurs informels sont majoritairement rémunérés en nature ou à la proportionnelle, dans cette situation les femmes le sont plus en nature et en avantages sociaux.

Tableau 17.3. Répartition de l'emploi informel selon le type de rémunération (en %)

	Salaire fixe			Salaire proportionnel			En nature			Avantages sociaux			Sans rémunération			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Lien de parenté avec le chef de ménage																		
Chef ménage	96.2	3.8	6.3	93.9	6.1	63.8	98.7	1.3	24.4	100.0	0.0	0.9	95.0	5.0	4.6	95.3	4.7	31.7
Conjoint(e)	0.0	100.0	1.5	0.1	99.9	56.7	0.2	99.8	21.7	0.0	100.0	12.7	0.0	100.0	7.4	0.1	99.9	24.9
Enfant	86.7	13.3	3.9	79.9	20.1	23.2	84.1	15.9	26.1	73.8	26.2	18.7	83.6	16.4	28.2	81.2	18.8	23.5
Père ou mère	0.0	100.0	0.2	9.7	90.3	69.5	23.6	76.4	11.5	17.7	82.3	8.1	11.9	88.1	10.6	12.2	87.8	1.2
Autre parent	74.6	25.4	3.5	34.1	65.9	34.7	45.9	54.1	25.9	38.8	61.2	14.4	50.2	49.8	21.5	42.7	57.3	16.9
Non parent	6.1	93.9	9.1	4.3	95.7	32.7	0.0	100.0	52.7	55.3	44.7	3.8	26.5	73.5	1.7	4.5	95.5	1.0
Domestique	10.7	89.3	94.7	-	-	0.0	100.0	0.0	3.7	63.4	36.6	1.6	-	-	0.0	14.8	85.2	0.8
Groupe d'âge																		
6 - 14 ans	24.5	75.5	2.7	63.9	36.1	5.1	61.5	38.5	24.4	60.2	39.8	35.0	65.7	34.3	32.9	61.6	38.4	9.6
15 - 40 ans	64.6	35.4	5.7	46.7	53.3	45.1	55.1	44.9	25.2	38.0	62.0	10.0	66.4	33.6	13.9	51.7	48.3	57.7
Plus de 40 ans	88.0	12.0	3.7	63.9	36.1	62.1	72.8	27.2	22.6	22.0	78.0	3.8	54.2	45.8	7.8	64.5	35.5	32.7
Pluriactivité																		
Non	67.8	32.2	5.4	51.4	48.6	47.9	65.5	34.5	20.7	42.4	57.6	10.6	63.1	36.9	15.5	56.1	43.9	83.3
Oui	79.4	20.6	1.5	71.1	28.9	41.5	50.2	49.8	42.4	48.4	51.6	9.5	77.3	22.7	5.1	60.5	39.5	16.7
Total	68.4	31.6	4.8	54.3	45.7	46.8	61.1	38.9	24.3	43.3	56.7	10.4	63.9	36.1	13.7	56.8	43.2	100.0

La population en emploi informel est majoritairement dans la position matrimoniale de mariée, 74%, pour 49% en régime monogamique et 25% en régime polygamique. Dans cette position, la forme dominante de rémunération est le salaire proportionnel, tout comme chez les divorcés et autre veufs c'est-à-dire les personnes en rupture de lien conjugal. Mais les femmes y sont dans des proportions bien moindres supplantées par celle en union libre dont la rémunération proportionnelle semble être la seule règle de rémunération à moins qu'elles n'aient pas perçu de rémunération le mois ayant précédé l'enquête. Les femmes sont surreprésentées dans la non rémunération lorsqu'elles sont sous le régime polygamique ou sont dans la situation de monoparentalité (divorcées ou veuves). La majorité des enfants de moins de 12 ans (non concernés par la question sur le statut matrimonial) soit est sans rémunération soit est payée en nature, 52% d'entre eux à raison de 29.5% sans rémunération et 22.6% de paiement en nature.

Quand on analyse par niveau d'éducation des travailleurs, les formes de rémunération de l'emploi informel sont dictées les personnes d'au plus le niveau primaire d'instruction. Il y a, au-delà du primaire, de fortes dissemblances de formes de rémunération avec les normes moyennes nationales. La dominance du paiement proportionnel ou en nature est le fait du premier groupe tout comme l'absence de rémunération du reste, tandis que les autres formes relèvent du second groupe, celui des travailleurs de niveau d'éducation secondaire et postsecondaire. Ce second groupe, qui représente à peine 2% de l'emploi informel est majoritairement payé en salaire, fixe ou proportionnel. Les hommes de niveau primaire et plus sont plus que proportionnellement payés en nature

Tableau 17.4. Répartition de l'emploi informel selon le type de rémunération (en %)

	Salaire fixe			Salaire proportionnel			En nature			Avantages sociaux			Sans rémunération			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Statut matrimonial																		
Monogame	82.6	17.4	4.9	61.2	38.8	51.5	65.3	34.7	26.5	29.1	70.9	7.2	62.0	38.0	9.9	61.1	38.9	48.8
Polygame	71.4	28.6	2.2	44.4	55.6	59.5	37.6	62.4	22.4	12.8	87.2	8.0	33.2	66.8	7.9	40.0	60.0	25.4
Union libre	-	-	0.0	0.0	100.0	25.3	100.0	0.0	17.9	100.0	0.0	14.0	55.8	44.2	42.9	55.7	44.3	0.0
Célibataire	48.5	51.5	9.5	70.5	29.5	23.4	82.0	18.0	23.4	73.7	26.3	14.6	78.8	21.2	29.1	74.0	26.0	18.0
Divorcé/séparé	62.4	37.6	4.2	37.8	62.2	76.6	71.7	28.3	10.0	0.0	100.0	1.6	34.8	65.2	7.6	41.4	58.6	0.5
Veuf(veuve)	38.4	61.6	2.6	8.9	91.1	69.5	41.2	58.8	13.3	20.2	79.8	4.8	12.0	88.0	9.8	14.8	85.2	2.6
Moins de 12 ans	100.0	0.0	0.6	56.7	43.3	2.7	57.4	42.6	22.6	60.6	39.4	44.6	69.8	30.2	29.5	62.7	37.3	4.6
Niveau d'éducation																		
Aucun	60.5	39.5	2.9	52.2	47.8	46.5	59.8	40.2	27.7	34.3	65.7	9.9	59.5	40.5	13.0	53.7	46.3	77.2
Primaire	74.5	25.5	8.1	59.6	40.4	48.1	69.7	30.3	13.4	67.9	32.1	12.9	75.6	24.4	17.5	66.0	34.0	20.9
Secondaire général	79.9	20.1	35.4	89.6	10.4	41.0	62.2	37.8	6.4	100.0	0.0	5.4	87.7	12.3	11.8	84.7	15.3	0.3
Sec. professionnel	78.7	21.3	40.7	76.7	23.3	49.7	100.0	0.0	5.3	100.0	0.0	0.9	77.3	22.7	3.4	78.9	21.1	1.0
Supérieur	75.4	24.6	52.5	95.1	4.9	36.9	100.0	0.0	4.4	70.3	29.7	4.4	100.0	0.0	1.8	83.9	16.1	0.6
Total	68.4	31.6	4.8	54.3	45.7	46.8	61.1	38.9	24.3	43.3	56.7	10.4	63.9	36.1	13.7	56.8	43.2	100.0

5.2. Rémunération mensuelle de l'emploi informel

La rémunération mensuelle moyenne est de 32'873 fcfa en emploi informel contre 83'269 fcfa en emploi formel, ce qui fait que la rémunération formelle est plus de deux fois plus élevée que celle informelle, trois plus s'agissant des femmes. Quel que soit le milieu de résidence (urbain ou rural), le niveau moyen de rémunération de l'emploi formel est supérieur à celui de l'emploi informel, cela est encore le cas dans les régions, excepté Tombouctou où curieusement l'emploi informel paie mieux en moyenne que celui formel, du seul fait des hommes dans cette région sinon on n'observe pas cette curiosité chez les femmes. Il faut noter que la rémunération moyenne de l'emploi informel est en deçà du SMIG (qui est de 35'000 fcfa), à cause du milieu rural sinon elle est bien supérieure en milieu urbain particulièrement à Bamako. C'est le cas du milieu rural donc des régions de Kayes, Sikasso, Ségou, Mopti et Tombouctou. Quelle que soit la région et pour tout milieu, les femmes gagnent dans leur emploi informel moins que le SMIG alors que partout les hommes y gagnent plus. Les gains des femmes sont particulièrement faibles dans les régions de Mopti et de Tombouctou, juste un peu plus de 11'000 fcfa par mois. C'est le cas même s'agissant de l'emploi formel à Tombouctou où les femmes gagnent à peine 17'000 fcfa, région où finalement les rémunérations du travail sont les plus faibles, en deçà du SMIG, que l'emploi soit formel ou informel et que le travailleur soit homme ou femme.

Tableau 18.1. Rémunération mensuelle moyenne de l'emploi informel (en fcfa)

	Emploi formel			Emploi informel			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Région									
Kayes	181 912	62 917	175 047	35 517	18 638	27 510	38 498	18 701	29 201
Koulikoro	105 205	79 397	97 059	39 042	24 450	35 399	41 958	27 751	38 366
Sikasso	118 271	90 338	113 490	38 879	16 543	27 263	41 344	16 991	28 833
Ségou	130 737	83 605	118 640	37 540	18 297	29 230	39 378	18 888	30 583
Mopti	141 861	63 040	117 442	43 720	11 289	30 667	44 435	11 540	31 215
Tombouctou	22 111	16 942	19 644	42 972	11 824	31 089	35 080	14 250	26 298
Gao	171 963	137 383	159 706	61 408	26 821	53 543	72 922	46 526	66 510
Bamako	148 104	130 359	143 590	77 934	33 044	57 562	90 564	41 090	69 479
Milieu									
Urbain dont	138 316	107 291	129 402	69 801	27 244	51 657	79 844	34 066	61 099
Bamako	148 104	130 359	143 590	77 934	33 044	57 562	90 564	41 090	69 479
Autre urbain	122 536	82 070	108 992	62 205	20 439	45 578	69 011	25 874	52 121
Rural	55 393	21 740	41 708	36 579	16 478	27 868	37 352	16 672	28 412
Total	98 489	55 015	83 269	43 636	18 714	32 873	47 234	20 434	35 787

Par décile de revenu, on notera que la rémunération mensuelle moyenne de l'emploi informel est supérieure à celle de l'emploi formel pour les 6 premiers déciles les plus pauvres, particulièrement pour les déciles 4 et 6. C'est le cas pour les femmes lorsqu'elles sont dans des ménages des déciles 4, 6 et 7. Cela traduit le fait que l'emploi informel sortirait plus les travailleurs de la pauvreté que le formel, bien sûr en termes de profondeur ou de sévérité de la pauvreté sinon vu le niveau absolu de rémunération, l'emploi informel paie moins bien que le SMIG. Dans l'ensemble, les inégalités de revenu homme-femme sont plus fortes en situation d'emploi informel que formel, les hommes gagnent deux à trois fois plus que les femmes. Les déciles 4 et 7 font exception puisque là les hommes gagnent beaucoup plus que les femmes dans le formel, 5 respectivement 6 fois plus.

Tableau 18.2. Rémunération mensuelle moyenne de l'emploi informel (en fcfa)

	Emploi formel			Emploi informel			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Décile 1	8 213	10 880	8 904	16 461	8 977	14 253	16 404	8 988	14 217
Décile 2	10 658	9 555	10 161	19 738	9 470	15 616	19 689	9 471	15 583
Décile 3	15 014	12 271	13 264	24 317	11 921	18 942	24 235	11 928	18 864
Décile 4	18 388	3 850	10 316	26 752	13 068	20 843	26 474	12 574	20 398
Décile 5	26 832	15 283	21 656	31 802	13 968	23 500	31 724	13 988	23 472
Décile 6	16 546	9 523	14 069	34 120	16 058	25 654	33 162	15 833	25 130
Décile 7	54 074	8 693	41 177	39 908	17 870	29 944	40 749	17 599	30 462
Décile 8	57 677	22 722	44 593	47 025	21 709	35 955	47 769	21 764	36 501
Décile 9	104 375	79 044	99 782	63 390	27 756	48 085	66 979	29 164	51 326
Décile 10	155 681	104 031	137 668	101 769	36 980	76 694	112 928	49 133	88 719
Total	98 489	55 015	83 269	43 636	18 714	32 873	47 234	20 434	35 787

Les personnes les moins bien rémunérées, qu'elles aient un emploi formel ou informel, demeurent les domestiques, une moyenne de moins de 10'000 fcfa par mois, les hommes légèrement plus que les femmes lorsque l'emploi est informel. Dans cet emploi, informel, seuls les chefs de ménage gagnent plus que le SMIG, les hommes comme

les femmes. Ici aussi les écarts salariaux sont plus importants en emploi informel que formel, les hommes conjoints de chefs de ménage gagnant jusqu'à trois fois plus que les femmes conjointes, les hommes gagnants nettement plus que le SMIG et les femmes beaucoup moins. Là aussi, les enfants travailleurs gagnent plus s'ils sont garçons que s'ils sont filles. Les enfants travailleurs gagnent plus lorsqu'ils sont employés informels que formels. Les personnes en âge de travailler (15 ans et plus) gagnent naturellement plus en situation d'emploi formel qu'informel, avec de plus grands écarts salariaux en informel qu'en formel. La pluriactivité est davantage profitable lorsque l'emploi est formel plutôt qu'informel, les femmes y gagnent trois fois plus que lorsqu'elles ne sont pas pluriactives.

Tableau 18.3. Rémunération mensuelle moyenne de l'emploi informel (en fcfa)

	Emploi formel			Emploi informel			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Lien de parenté avec le chef de ménage									
Chef de ménage	128 161	69 466	122 855	57 962	39 209	57 085	63 539	43 712	62 540
Conjoint(e)	150 000	69 076	70 988	56 614	19 183	19 218	103 866	21 068	21 217
Enfant	32 782	17 825	26 911	27 055	19 202	25 576	27 382	19 003	25 676
Père ou mère		30 000	30 000	36 033	14 824	17 401	36 033	14 903	17 459
Autre parent	87 256	121 222	102 213	28 418	15 711	21 143	30 013	17 410	22 832
Non parent				13 856	13 954	13 950	13 856	13 954	13 950
Domestique	7 000	7 500	7 178	11 015	9 295	9 549	10 877	9 289	9 530
Groupe d'âge									
6 - 14 ans	7 476	9 495	8 417	16 606	15 571	16 209	15 645	14 713	15 277
15 - 40 ans	106 243	65 804	91 755	37 975	17 702	28 180	42 191	19 521	31 380
Plus de 40 ans	134 847	90 820	123 820	59 261	22 147	46 077	63 742	24 676	50 076
Pluriactivité									
Non	98 098	53 514	82 103	44 491	19 452	33 490	48 512	21 317	36 709
Oui	105 819	161 048	112 953	39 699	14 620	29 802	40 992	15 282	30 940
Total	98 489	55 015	83 269	43 636	18 714	32 873	47 234	20 434	35 787

Par statut matrimonial, la rémunération mensuelle moyenne de l'emploi formel des polygames est supérieure à celle des monogames. Dans ce cas, la polygamie résulterait de meilleurs gains salariaux. En emploi informel par contre, les deux rémunérations sont quasiment identiques à 791 fcfa près par mois en faveur des monogames. Lorsqu'ils sont mariés, les travailleurs en emploi informel gagnent presque également la même rémunération mensuelle à la différence de l'emploi formel où ce sont les polygames qui gagnent plus surtout lorsque ce sont les femmes. Dans tous les cas, la rémunération moyenne augmente avec le niveau d'éducation, du simple au triple entre le niveau primaire et le supérieur et même du simple au quintuple pour les femmes en emploi formel. Seuls les travailleurs sans instruction formelle perçoivent moins que le SMIG par mois et

beaucoup moins lorsque l'emploi est formel que lorsqu'il est informel. Il faut faire remarquer que gagner moins que le SMIG n'est induit que par les femmes qui gagnent moins de 35'000 fcf mensuels jusqu'au niveau primaire en emploi formel et jusqu'au niveau secondaire général en emploi informel.

Tableau 18.4. Rémunération mensuelle moyenne de l'emploi informel (en fcf)

	Emploi formel			Emploi informel			Total		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Statut matrimonial									
Monogame	115 832	65 162	101 066	48 736	18 454	36 958	53 497	20 651	40 920
Polygame	167 321	117 453	153 717	62 924	18 315	36 167	68 830	19 781	39 922
Union libre				17 748	19 036	18 318	17 748	19 036	18 318
Célibataire	33 908	42 228	36 886	23 830	18 266	22 381	24 288	19 948	23 136
Divorcé(e)/séparé(e)	150 000	191 239	178 198	38 470	26 771	31 616	41 197	32 840	36 275
Veuf(veuve)		53 459	53 459	39 759	25 592	27 686	39 759	27 536	29 234
Moins de 12 ans	10 057	9 528	9 796	15 457	16 039	15 674	14 716	14 690	14 706
Niveau d'éducation									
Aucun	39 072	15 948	28 187	41 942	17 387	30 575	41 862	17 345	30 507
Primaire	66 358	29 729	56 236	43 788	23 624	36 942	45 286	23 930	38 116
Secondaire général	117 793	110 909	115 173	63 869	24 315	57 837	80 826	77 168	79 946
Secondaire professionnel	137 397	115 622	129 791	69 934	46 304	64 958	105 025	93 833	101 786
Supérieur	178 780	162 832	176 001	130 924	87 870	124 005	161 224	137 001	157 122
Total	98 489	55 015	83 269	43 636	18 714	32 873	47 234	20 434	35 787

Conclusions

L'étude a permis de mettre en exergue les différents déterminants qui sont significatifs avec les différentes variables par rapport à l'emploi informel. L'emploi informel semble autant induit par le chômage et l'absence de revenu minimum garanti que par la pluriactivité qui s'opère généralement de façon informelle et surtout à cause de la faible rémunération de l'activité principale. En effet, les travailleurs informels gagnent moins et leurs droits fondamentaux sont moins préservés, faute de protection face aux risques professionnels avec des conditions de travail plus dangereuses avec des licenciements sans indemnisation.

L'emploi informel est essentiellement dans le secteur informel mais pas exclusivement, un travailleur informel sur cent travaillant dans le secteur formel. Il est majoritairement sous forme d'aide familial (avec une prédominance de ce type particulier chez les femmes) et d'indépendant, agricole et non agricole, rarement sous forme salariale (5% seulement de l'emploi informel). La promotion du salariat est un

défi majeur au Mali, une des voies de sortie de l'informalité et de promotion du travail décent. Vu la dominance du commerce comme activité informelle de prédilection, surtout des femmes, cela pose e défi de la transformation industrielle des produits locaux et des matières premières bon marché importées pour sortir des travailleurs de l'emploi informel et du secteur informel.

De même, l'éducation favorise la formalisation et de l'emploi informel et du secteur informel. De ce point de vue, il y a un besoin d'une politique d'éducation de masse pour sortir les emplois de l'informalité. En effet, le taux d'emploi informel diminue au fur et à mesure que le niveau d'éducation augmente. Mieux, le taux d'emploi informel des femmes baisse plus vite avec l'instruction que ne le fait celui des hommes. Il faut cependant relever que le taux d'emploi informel atteint son plus bas niveau au secondaire professionnel pour les femmes et au supérieur pour les hommes.

La rémunération de l'emploi informel est nettement en deçà de celle de l'emploi formel lequel emploi accroît significativement plus le niveau de bien-être des ménages. Elle est majoritairement sous forme de paiement sous forme d'avantages sociaux et en nature. Dans l'ensemble, les inégalités de revenu homme-femme sont plus fortes en situation d'emploi informel que formel, les hommes gagnent deux à trois plus que les femmes. Aussi, les politiques publiques de promotion de l'emploi décent doivent intégrer comme objectif de long terme la formalisation de l'emploi en plus des politiques continues de création d'opportunités d'emploi par la commande publique adressée aux agents économiques, de renforcement des capacités par la formation professionnelle, d'appui à l'amélioration des infrastructures productives et d'accès aux ressources financières par les entreprises du secteur informel. Toutes ces politiques doivent explicitement intégrer la dimension genre pour la promotion de la femme et de l'enfant, gage de progrès et de promotions des droits humains.

Références bibliographiques

CSI (2011), Vivre dans l'insécurité économique – Les femmes et le travail précaire, Rapport mars

Marilea Damasio (), La transition de l'économie informelle vers l'économie formelle – Le défi du travail décent

Mégane Ghorbani (2014), Travail informel en Tunisie – Un facteur à inclure dans les stratégies de lutte contre les violences basées sur le genre, 20 juin

David Kucera, Leanne Roncolato (2008), L'emploi informel – Deux questions de politique controversée, Revue internationale du travail, vol. 147 (2008), n° 4

Haut commissariat au plan, Banque mondiale (2017), Le marché du travail au Maroc – Défis et opportunités, novembre

OCDE (2009), Messages, chiffres et données pour "L'emploi informel dans les pays en développement – Une normalité indépassable?"

OIT (2013), L'importance du secteur informel et de l'emploi informel – Mesurer l'informalité, Manuel statistique sur le secteur informel et l'emploi informel, Genève, 1^{ère} édition

OMC, OIT (), Mondialisation et emploi informel dans les pays en développement, Résumé analytique

www. Panorama du marché du travail en Algérie – Tendances récentes et défis nouveaux